

Première époque
1860-1898

Deuxième époque
1898-1958

Troisième époque
1958-1977

No. 1

St. Jean, Vendredi, 1 Juin 1860.

Vol. I

LE FRANCO-CANADIEN,

ORGANE DU DISTRICT D'IBERVILLE.

Redige par un Comité de Collaborateurs.

Cerat et Bourguignon, Imprimeurs-Propriétaires.

VOL XVIII No 2

BUREAU: No 2, PLACE DU MARCHE

MARDI, 6 JUIN 1877

PRIX DE L'ABONNEMENT

\$2.50
\$1.25
\$4.00
1.00

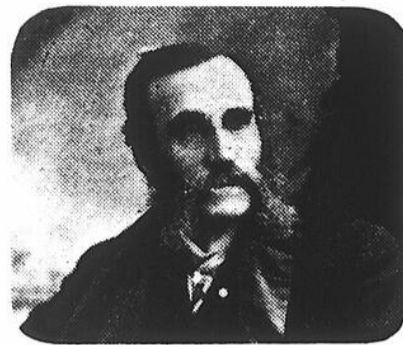
LE FRANCO-CANADIEN

Publie a St. Jean d'Iberville, Canada.

I BOURGUIGNON, PROPRIETAIRE.

F G MARCHAND, Redacteur-en-Chef

PRIX DES ANNONCES



LE CANADA FRANÇAIS

JOURNAL LIBÉRAL du District d'Iberville



LE CANADA FRANÇAIS

CIRCULATION A B C
"Classe A Newspapers"

Hebdomadaire devoue aux interets de toute la region
DIRECTEUR-PROP.: L. OMER PERRIER

Fonde le 1er juin 1860
98 ans d'existence

VOL XCIX No 3

PUBLIE A SAINT-JEAN D'IBERVILLE

JEUDI 12 JUIN, 1958



LE CANADA FRANÇAIS

SAINT-JEAN HAUT-RICHELIEU

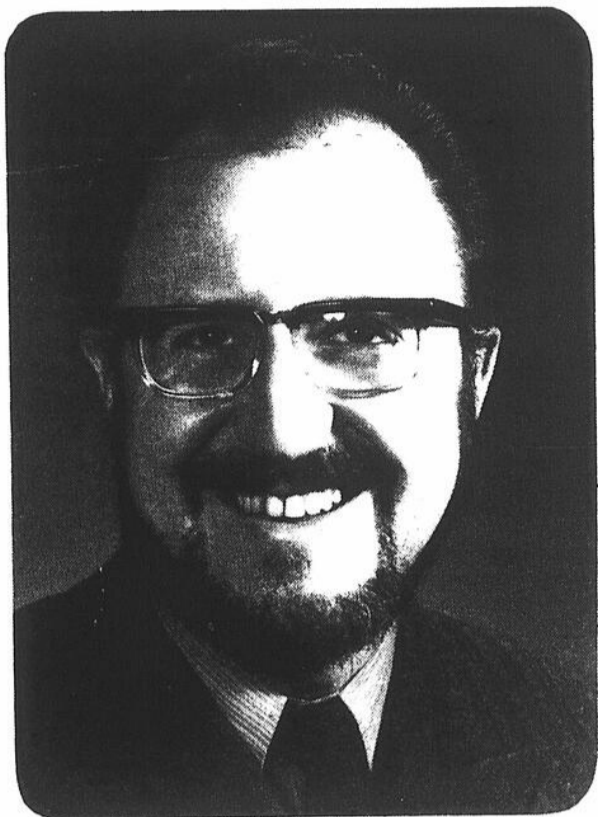


118e ANNEE NO 25

SAINT-JEAN LE MERCREDI 30 NOVEMBRE 1977

224 PAGES

35¢



Pas nécessairement meilleur mais certainement différent

Lorsque le directeur Robert Paradis me demanda d'écrire mes "mémoires" (un feuillet au plus, dit-il!) à l'occasion du numéro spécial fêtant le 117e anniversaire du CANADA FRANCAIS, ma première réaction fut: - Quoi? le 117e anniversaire? Mais on n'a même pas fêté le centenaire en 1960! - Le 117e, ça vaut autant que toute autre année! me répondit-il.

C'est alors que je compris que ce qui a sans doute le plus caractérisé LE CANADA FRANCAIS depuis une vingtaine d'années, c'est précisément le fait que ce ne fut jamais "un journal comme les autres". Pas nécessairement meilleur (ni moins bon évidemment!), mais certainement différent.

Déjà un demi-feuillet de passé!

De quoi vais-je parler? Vais-je parler du "rouge vif" qui peignait inconditionnellement l'information politique du journal de 1958, à une époque où "le ciel était bleu, et l'enfer rouge"? Ou vais-je plutôt parler des luttes pas toujours "catholiques" entre le journal et son concurrent diocésain Le Richelieu? Et que dire des engueulades épiques avec les conseils municipaux et les commissions scolaires? Les petits, moyens et grands scandales de l'époque mériteraient peut-être quelques mots? Ah oui! ce 22 juin 1960 alors que des organisateurs "bleus" menacèrent de faire sauter le journal à la bombe! Ça intéresserait peut-être le lecteur!

Et puis, on pourrait parler des colonnes interminables de "nécrologies" qui remplissaient chaque semaine la moitié du contenu du journal (certaines personnes, paraît-il, faisaient hebdomadairement la "tourné" des salons funéraires pour voir leur nom dans le journal!). Et que dire des nouvelles où on apprenait que "Mme Unetelle a visité son beau-frère dimanche après-midi", ou encore

que "L'assemblée commença par la prière". Ou plutôt, pourquoi ne pas rappeler les problèmes d'impression, alors que les photos paraissaient soit comme "carrés noirs", soit comme "carrés blancs", selon que le pressier avait mis trop d'encre, ou pas assez! Non, vraiment, ça n'intéressera pas le lecteur, et puis, je n'ai pas l'âme ni la plume d'un historien!

Le feuillet est presque terminé!

Profitons des dernières lignes pour remercier tous les anciens et dévoués employés et collaborateurs, ainsi que notre compréhensif "gérant de banque" du temps. Et n'oublions pas les milliers de lecteurs qui nous encourageaient, et les milliers d'autres qui nous détestaient (mais qui nous lisaient quand même, Dieu merci!). Saluons-les sincèrement en ce 117e anniversaire!

Le feuillet est terminé, mon cher Robert!...

Et puis, non, je continue!

Car, en songeant aux douze années passées à la direction du journal, je me rends compte que finalement les décisions les plus importantes, et les plus difficiles, ne furent pas de mener des combats politiques, de dénoncer les abus de toutes sortes, de résister aux diverses formes de chantage ou encore de régler des questions administratives. Cela fait partie des responsabilités et on y fait face au jour le jour, un peu par instinct. Rien ne stimule un journaliste autant qu'une belle bataille rangée, claire, nette, précise où l'on a bien identifié l'adversaire et le lieu du combat. Le problème alors, c'est de se retenir pour ne pas écraser inutilement, car l'arme de la presse est dangereuse, très dangereuse, trop dangereuse parfois. Elle ne devrait être que la propriété et le refuge des humbles!

Et parce qu'elle est dangereuse, la presse devient un instrument délicat, qu'il ne faut pas brutaliser. Elle contient un pouvoir fascinant que tous et un chacun aimeraient bien s'approprier.

Et c'est là que les décisions les plus difficiles s'imposent: protéger la presse contre ceux qui, de bonne ou de mauvaise foi -là n'est pas la question- aimeraient l'utiliser à des fins autres que l'intérêt général des citoyens. Et cette protection, elle doit même et peut-être surtout s'exercer envers soi-même; car la tentation est forte d'utiliser le journal à ses fins personnelles.

La première décision, la plus importante, fut de briser les liens presque centenaires qui attachaient le contenu du journal à un parti politique, alors même que mes propres idées favorisaient ce parti. "Mon Dieu, protégez-moi de mes amis, mes ennemis je m'en charge!". Se montrer aussi exigeant, et parfois plus, envers ses amis que ses adversaires, c'est difficile. Et pourtant, c'est là une des principales responsabilités de la presse.

Décider de ne pas appuyer un ami personnel parce qu'en conscience vous croyez qu'il n'est pas le meilleur candidat, c'est se déchirer soi-même, et pourtant quelque chose à l'intérieur de vous-même vous dit que vous devez le faire, mais ça fait mal.

Dans un journal régional couvrant un territoire où la plupart des gens se connaissent, vous devenez rapidement conscient que derrière chaque personne visée, il y a une famille, un père, une mère, des frères, des soeurs, des enfants et que les coups portés à l'un frappent souvent tous les autres. C'est alors que le conflit entre ce que vous considérez comme l'intérêt public et l'intérêt privé prend tout son sens, devient aigu. Et vous savez qu'en dernier ressort, c'est l'intérêt public qui doit primer.

Mais il y a des formes encore plus subtiles de tentations: la flatterie et le pouvoir.

Ainsi, lorsque vous dirigez un journal, les "hommes d'affaires" vous considèrent comme l'un des leurs. Et au risque de passer pour traître, vous devez leur expliquer que le monde se compose aussi et surtout d'hommes et de femmes qui triment dur, vivent dans l'insécurité et souvent cotoyent la misère et que ce sont eux qui ont le plus besoin d'être protégés et défendus par la presse.

Il y a aussi les multiples groupes et organismes qui sollicitent votre participation en espérant obtenir une plus large part de "publicité". On vous flatte, on vous offre des postes de commande, et vous vous sentez soudainement entraîné dans le tourbillon des honneurs. Comment alors refuser en expliquant que votre rôle est de servir tous les gens et non un petit groupe?

Et un bon jour, quelqu'un vient vous dire: "Vous feriez un bon commissaire, un bon conseiller municipal. Et pourquoi pas, le meilleur candidat pour notre parti, un excellent député". Et vous vous voyez déjà à Québec ou Ottawa, détenant le pouvoir de régler tous les problèmes que vous avez si souvent dénoncés dans le journal. Qu'il est beau et doux, le chant des sirènes!

Et vous dites non, non et non! Trois fois et plus pour vous convaincre vous-même qu'être journaliste, c'est essentiellement traquer les préoccupations des autres. Le jour où vous l'oubliez, vous cessez d'être journaliste.

Car le journalisme mène à tout, pourvu... qu'on y reste!

Yves Gagnon,
président des Editions
Le Canada Français Limitée.

Première époque
1860-1898

LE FRANCO-CANADIEN,

ORGANE DU DISTRICT D'IBERVILLE.

Imprimé à Iberville, par les imprimeurs

de la paroisse de Saint-Jean.

Quand la politique s'en mêle...

La presse écrite a toujours tenu une place privilégiée dans la transmission de l'information. Nul ne contestera qu'elle permet une plus grande réflexion et une meilleure organisation de l'argumentation.

Les hommes politiques du Québec ne tardèrent pas à comprendre que le journal avait, ou pouvait avoir, une grande influence sur la population. C'est alors qu'ils décidèrent de mettre à profit cette nouvelle force (souvent employée comme moyen de persuasion) en fondant des journaux évidemment dévoués à leurs intérêts.

Ces journaux s'établirent d'abord à Montréal et à Québec qui étaient alors les plaques tournantes de la politique. Avant la publication du Franco-Canadien, seuls les journaux de Montréal pouvaient informer la population de Saint-Jean des orientations politiques du gouvernement.

Deux avocats

Cette situation changea avec la création du Franco-Canadien, le premier juin 1860. Cette idée de fonder un journal germa dans la tête de deux notaires, Félix Gabriel Marchand, de Saint-Jean, et Valfray Vincolette, d'Iberville. Ces deux militants libéraux convainquirent les imprimeurs Pierre Cérat et Isaac Bourguignon, qui publiaient alors à Montréal le journal *La Guêpe*, qu'il y avait place à Saint-Jean pour un journal qui deviendrait l'organe "officiel" du Parti libéral pour les comtés de Saint-Jean, Iberville et Napierville.

Il ne fut pas très difficile de convaincre les imprimeurs puisqu'ils étaient partisans des Libéraux. D'autant plus que cette invitation était accompagnée d'une somme de \$800.00

fruit d'une souscription populaire dans le but de voir un journal s'installer à Saint-Jean.

C'est ainsi que le vendredi 1er juin 1860 paraissait à Saint-Jean, le premier numéro du Journal le *Franco-Canadien* dont Pierre Cérat et Isaac Bourguignon étaient à la fois les imprimeurs et les propriétaires.

L'idéologie du Franco-Canadien

Dès le premier numéro, le journal précise ses objectifs. Dans son prospectus, l'idéologie du journal est clairement exprimée. Certes ce nouveau journal sera canadien, mais il sera surtout franco-canadien.

Si l'on tient compte de la situation qui prévaut quelques années avant la Confédération de 1867, une telle déclaration devient très révélatrice de l'orientation que prendra le journal.

Dès son premier numéro, le *Franco-Canadien* se donne le mandat de défendre les intérêts des canadiens français dans cette lutte à finir entre le Haut et le Bas-Canada. En outre, dans cette déclaration d'intentions, les rédacteurs s'engagent à demeurer strictement catholiques. "La rédaction sera aussi strictement catholique, veillant scrupuleusement à ce que rien ne s'y introduise, qui puisse blesser l'oreille ou le cœur de ses coreligionnaires". Pour eux, la politique peut affecter la religion, voilà pour quoi ils se posent en défenseurs des croyances et de la morale du peuple canadien-français.

Étant donné que ce texte révèle les raisons qui ont justifié la fondation d'un journal à Saint-Jean, nous avons pensé que vous aimeriez le lire intégralement.

Prospectus

En publiant le numéro-prospectus de ce journal, nous avons que quelques mots à dire pour en expliquer le caractère à nos lecteurs.

Il y a peu de journaux français dans le pays; en tenant compte de la population qui parle la langue française, il n'y en a pas assez; pour parler franchement, ce n'est pas faire notre éloge.

Ces journaux sont en outre à peu près tous les organes exclusifs d'un parti quelconque, défendant la politique du gouvernement actuel ou combattant les rangs de l'opposition.

Cependant, les circonstances ont bien changé depuis quelques années. La politique du pays a été souvent considérablement déplacée par suite de nombreux anciens griefs qui ont disparu de nouveaux, qui ont surgi et de divisions nouvelles dans les anciens partis. En outre, de graves et menaçantes difficultés se présentent. Jusqu'à ce jour, les partis se sont bornés à la demande de certaines réformes qui ont plus ou moins agité le pays. Aujourd'hui, l'on va plus loin. Il s'agit d'un changement dans la constitution même; c'est notre état politique que l'on voudrait changer de fond en comble. C'est encore la lutte entre le Haut et le Bas-Canada qui devient imminente.

Dans ces quelques nouvelles, dont la solution doit notablement affecter l'avenir du pays, nous sommes profondément intéressés comme Canadiens et comme Canadiens-Français. Nous voulons les traiter au point de vue national, sans être aucunement retenus par des considérations de parti qui, pour nous, s'effaceront toujours devant l'intérêt général.

Nous savons les difficultés du journalisme par une assez longue expérience. Nous n'avons pas la prétention de n'oublier jamais dans la chaleur de la polémique cette hauteur et cette indépendance de vues, qui plane au-dessus de l'esprit de parti et qui devrait être toujours l'apanage d'une bonne presse. Il est bon de faire observer en outre que, souvent des questions d'un intérêt public et général deviennent des questions de parti, parce qu'un parti les inscrit sur son drapeau et en devient le représentant et l'organe.

C'est alors le devoir de ceux qui professent les mêmes opinions, de soutenir le parti qui les doit faire triompher.

La décentralisation, entreprise depuis quelques années, les besoins nouveaux et les nouveaux centres d'activité intellectuelle et matérielle qu'elle tend à créer, rendent nécessaire, plus que par le passé, l'existence dans la presse d'organes spéciaux de ces

besoins. Notre journal sera donc l'organe spécial du district d'Iberville.

Nous désirons que notre feuille sans cesser d'être canadienne, soit surtout franco-canadienne. Il nous faut aimer et respecter nos frères d'autres origines, destinés à vivre en commun avec nous sous le drapeau britannique. Mais nous ne rougirons jamais, et nous nous enorgueillerons toujours de notre origine. Nous voulons lui donner la grande part d'influence qui convient à son nombre, et à sa qualité d'aînée parmi les races qui ont fécondé de leur sang les premiers sillons tracés sur ce continent. Trop souvent il arrive que, pour paraître libéraux, des Canadiens-Français oublient leurs droits et leurs devoirs comme tels et s'effacent au profit de leurs compatriotes d'autres origines, quand ils ne le devraient pas faire.

On a tant répété que la religion n'a rien à faire avec la politique, que beaucoup de gens de bonne foi ont fini par le croire. Cependant il est facile de voir combien la politique peut affecter la religion quand il s'agit de l'administration temporelle des biens de l'église, de l'éducation, du mariage et de son indissolubilité, des sociétés secrètes, pour ne mentionner que quelques-uns des objets les plus importants. Très souvent la politique ne peut toucher un sujet sans atteindre au cœur la religion.

Cette feuille ne sera pas une feuille religieuse, dans le sens ordinaire du mot, c'est-à-dire destinée à défendre et à propager certains dogmes. Mais comme ses rédacteurs sont catholiques, la rédaction sera aussi strictement catholique, veillant scrupuleusement à ce que rien ne s'y introduise, qui puisse blesser l'oreille ou le cœur de ses co-religionnaires, étant toujours prête à défendre ses croyances quand elles seront publiquement attaquées, courageusement et sans respect humain et ne reléguant pas au dernier plan les nouvelles religieuses si importantes à publier.

Nous ne voulons ni ne pouvons aujourd'hui exposer nos vues sur les questions politiques à l'ordre du jour.

À mesure qu'elles se présenteront, nous les considérerons et nous les traiterons comme Canadiens-Français et comme catholiques, et nous pensons rester ainsi dans le vrai et gagner même l'estime d'adversaires qui diffèrent d'avec nous. Nous tiendrons contre en outre des intérêts particuliers de notre District, sans jamais les mettre au-dessus des intérêts du pays qui doivent toujours avoir le pas.

Avec cette simple déclaration, nous nous recommandons à l'indulgence du public, (celui surtout de notre District), et à celle de nos grands confrères de la presse. Nous espérons que nos rapports avec ces derniers seront tels que nous puissions nous en féliciter mutuellement, comme nous nous ferons une loi de ne jamais oublier la politesse que nous impose notre nom de *Franco-Canadien*.

Première époque
1860-1898

LE FRANCO-CANADIEN,

ORGANE DU DISTRICT D'IBERVILLE.

Contient: Programmes, Rapports, Propriétés.

Édité par le Comité de Publication.



Rue Champlain

Au tout début, le Franco-Canadien occupait cet édifice de la rue Champlain à Saint-Jean.

Un journal bi-hebdomadaire

Des ses débuts, le journal paraissait régulièrement les mardis et vendredis de chaque semaine. Chaque numéro comprenait quatre pages d'un format de 14 pouces sur 21. Le coût de l'abonnement était de \$2.00 pour l'année si l'abonné payait à l'avance. Si non, il devait débours \$2.50 à la fin de l'année. À ce moment-là, l'édition du Franco-Canadien était situé sur la rue Champlain au même endroit où s'élève aujourd'hui le magasin Champlain T.V. Enrg.

Quant à la rédaction du journal, elle était confiée à un comité de collaborateurs. De fait, il s'agissait des memes personnes qui avaient fondé le journal. Certes, le rôle d'Isaac Bourguignon fut très important, mais les principaux

rédateurs en chef que connut le journal à ses débuts furent: Charles-Joseph Laberge, avocat (1827-1874), rédacteur de 1860 à 1861 et Félix-Gabriel Marchand, notaire (1832-1900), rédacteur de 1861 à 1863 et 1867 à 1878.

L'agriculture, partie importante du contenu...

Des le premier numéro, la rédaction s'engage à accorder une place primordiale à l'agriculture. "Situés, comme nous le sommes au centre d'un des districts le plus essentiellement agricole du Bas-Canada... il va sans dire que nous nous efforcerons de rendre notre feuille aussi intéressante qu'il nous sera possible pour cette classe nombreuse de nos compatriotes".

Agriculture

Situés, comme nous le sommes, au centre d'un des districts le plus essentiellement agricoles du Bas-Canada et comptant une majorité de cultivateurs parmi nos abonnés, il va sans dire que nous nous efforcerons de rendre notre feuille aussi intéressante qu'il nous sera possible pour cette classe nombreuse de nos compatriotes. Tout en contribuant notre modeste part à la discussion des questions d'un intérêt général, nous consacrerons une bonne portion de nos colonnes à l'agriculture, cet art d'où dépend, nous pouvons le dire, le sort de notre pays.

Nous nous ferons un devoir de mettre à la disposition du public les quelques notions que plusieurs années d'observation et d'essais plus ou moins heureux nous ont procurées, et nous ne négligerons rien pour nous mettre en mesure de signaler les idées et les inventions nouvelles qui pourraient avoir quelque influence sur le progrès de cette branche importante de notre industrie nationale.

Sans attacher une importance trop grande à toutes les fameuses théories du jour, dont le principal mérite consiste trop souvent dans la nouveauté, et dont les magnifiques résultats sont le fruit de dépenses bien au-dessus des ressources de la plupart de ceux pour qui nous écrivons; notre but sera de démontrer, autant que notre expérience nous le permettra, les vices de l'ancienne routine, et d'attirer l'attention de nos lecteurs sur des moyens d'amélioration dont le coût modéré est une garantie certaine de succès.

Dans un pays comme le nôtre, il est inutile et même dangereux de recommander un mode de culture dont la mise en pratique exige des déboursés au-dessus des moyens de la classe que l'on veut instruire, et la seule théorie qui vaille est celle qui nous donne la faculté de féconder nos terres par leurs propres ressources; et sans chercher ailleurs que dans leur sein, le principe améliorant qui paraît leur faire défaut.

Voilà comment nous comprenons la science agricole pour qu'elle soit applicable au pays où nous vivons, et c'est en basant nos études sur les théories que nous venons d'émettre, que nous espérons être de quelque utilité à nos concitoyens.



LE FRANCO-CANADIEN,

ORGANE DU DISTRICT D'IBERVILLE.

Cérat et Bourguignon, Imprimeurs-Propriétaires.

Religé par un Comité de Collaborateurs.

Contenu

Cette première édition comprenait d'autres nouvelles locales, telles que le compte-rendu du meurtre des femmes Bisailon, le prix des produits agricoles au marché de Saint-Jean, l'annonce d'un mariage, etc.

Au plan des nouvelles nationales et internationales, le "discours du Gouverneur à la clôture des Chambres" était suivi d'une liste partielle des lois sanctionnées au cours de la session et de quelques compte-rendus d'événements survenus en Europe et aux États-Unis.

Déjà, la presse écrite cherchait à rejoindre le plus de lecteurs possible. C'est ainsi que plusieurs journaux publiaient des feuillets. Le Franco-Canadien voulait informer mais aussi divertir. Les abonnés devaient attendre

fébrilement la parution du journal pour connaître la suite de l'histoire: "La course aux créanciers". À ce moment-là, l'époque du feuilleton commençait. Elle se poursuit toujours aujourd'hui avec la télévision qui a pris la relève.

La publicité

Quand on parcourt les vieux journaux, il est toujours intéressant de s'arrêter aux planches publicitaires. Dans le Franco-Canadien, la publicité occupait une place importante. On lui consacrait une page et demie sur quatre. Dès le premier numéro, les commerçants de Saint-Jean devinrent commanditaires. Histoire de nous rappeler le passé de notre économie locale, voici quelques annonces publiées dans le Franco-Canadien du 1er juin 1860.

Maison Canadienne.
Montres, Horloges,
BIJOUTERIES, ETC., ETC.
Porte voisine des Bureaux du "NEWS"
RUE RICHELIEU, ST. JEAN.

J. Garceau

HORLOGER et ORFÈVRE, pratique et expérimenté, prend la liberté d'informer le public de St. Jean, et des paroisses environnantes, qu'il vient de recevoir un élégant assortiment de MONTRES en OR et en ARGENT, BIJOUTERIES et HORLOGES de patrons très variés, ainsi qu'une quantité d'articles de fantaisie, dans les styles les plus nouveaux et les plus admirés, qu'il offre en vente moyennant la plus basse rémunération possible; Chaque article est garanti.

Les Montres, Horloges, Bijouteries, etc., seront réparées avec soin et promptitude, à cet établissement et à des prix très réduits.

AVIS aux MM. du Clergé.

M. GARCEAU est maintenant prêt à prendre toutes commandes pour

VASES-SACRÉS ET Ornements d'Église.

Il se charge aussi de toutes réparations dans ce genre qu'il exécutera avec le plus grand soin et dans le plus court délai possible.
St. Jean, 15 juin 1860.

Salon d'Ambrotypes
ET
MAGASIN DE
Montres,
Horloges et Bijouteries
DE
WHELAN.

Les Soussignés informent le public qu'ils viennent de réparer et agrandir leur magasin de Bijouteries et leur Salon d'Ambrotypes, situés Rue Richelieu, en face de l'Hotel Monette.

Ils ont constamment en mains un bon assortiment des divers articles qui dépendent de leurs différentes branches d'affaires.

Ils se chargent de la réparation des Montres-Horloges et de toutes espèces de Bijouteries, et garantissent leurs ouvrages.

Portraits,

de toutes grandeurs plus d'après toutes les règles de l'Art et de la manière la plus parfaite aux plus bas prix.

Les Soussignés seront prêts, en tous temps, à se transporter à domicile pour prendre les Portraits de personnes malades ou mortes.

Il viennent de faire l'acquisition d'un instrument des plus parfaits et de très grandes dimensions, avec lequel ils peuvent prendre toutes espèces de paysages, résidences ou édifices publics. Les échantillons que le public est à même d'examiner dans leur atelier, représentant plusieurs édifices et résidences remarquables de St. Jean et des environs, peuvent donner satisfaction aux goûts les plus délicats.

Prenez la peine de leur rendre visite et d'examiner les spécimens avant d'aller ailleurs.

WHELAN & Frère,
St. Jean, 30 mai 1860.

Magasin en Gros et en Détail
DE
F. X. Langelier et Cie.
RUE RICHELIEU.

L'on trouvera toujours dans cet établissement le plus grand assortiment de

Marchandises Sèches

le Goût et d'Étape qui puisse être vu dans St. Jean.

Une grande variété de

Tapis et Tapisseries.

Aussi :

Un assortiment général d'effets de

Groceries

ET
Provisions de Famille.

SAIENCES ET LIQUEURS
de toutes espèces.

De plus :

FERRONNERIES,
QUINCAILLERIES,
USTENSILES DE CUISINE

FER EN BARRE

ET
Charbon.

Pentures,
Vernis,
Huiles,
Terébenthine,
Brosses et
Pinceaux
de toutes sortes.
St. Jean, 30 mai 1860.

Débuts difficiles

À peine un mois et demi après la parution du premier numéro, les propriétaires-imprimeurs du Franco-Canadien décidèrent de rompre l'entente qui les liait. Le 17 juillet, un avis paraissait dans le journal informant les lecteurs que Isaac Bourguignon devenait le seul propriétaire du journal. Pierre Cérat conservait le journal La Guêpe fondé en 1858.

Cette dissolution de société n'est pas le pire problème que le Franco-Canadien ait connu. Si l'on se réfère à un article paru le 11 septembre 1860, l'apathie du public-lecteur était davantage inquiétante. Mais la détermination d'Isaac Bourguignon allait avoir raison du peu d'enthousiasme de la population de la région.

La Presse

Nous publions aujourd'hui une correspondance, se plaignant du peu d'encouragement donné par le public à l'intéressant journal de l'éducation. Nous n'hésitons pas à rendre hommage au zèle et au talent de l'honorable Surintendant de l'Éducation pour le Bas-Canada, M. Chauveau. Mais le mal dont se plaint notre correspondant est un mal général et un peu contagieux. La presse française, dans notre pays, est soutenue à grands frais par un petit nombre de personnes dévouées, et le public est généralement assez apathique. Le Franco-Canadien, par exemple, a été fondé par les sacrifices pécuniaires de quelques individus, dans l'intérêt spécial du district d'Iberville, sans aucune vue et aucun espoir de spéculation et de profit. La rédaction en est gratuite; et cependant, notre journal n'a pas encore la circulation et l'encouragement qu'il devrait avoir dans le district. Nous le disons sans reproche et sans amertume,

parce que nous savions d'avance, qu'il en serait ainsi, et y étions préparés. En fondant une oeuvre d'utilité publique, sans aucun intérêt personnel, nous savions que les mauvaises herbes seules croissent vite, et qu'un soin consciencieux apporté à la rédaction rendrait les progrès de notre journal plus lents, que si ses colonnes étaient ouvertes à des récits scandaleux où à des rancunes personnelles.

La liste suivante de nos abonnés dans le district, permettra à chacun de juger quelles localités ont fait leur devoir.

Ville et Paroisse de Saint-Jean	162	de Saint-Athanase	43
Henryville	23	Lacolle	3
Saint-Valentin	11	Grande Ligne	15
Saint-Cyprien	22	Saint-Alexandre	13
Sainte-Brigide	2	Saint-Luc	18
L'Acadie	26	Saint-Grégoire	14
Saint-Rémi	3		

Que chacun en tire sa morale.

**Première époque
1860-1898**

LE FRANCO-CANADIEN,

ORGANE DU DISTRICT D'IBERVILLE.

Propriété: Bourgeois, Jacques et Propriétaires

Édité par un Comité de Collaborateurs



Déménagements successifs

En plus de la difficulté d'atteindre la population le *Franco-Canadien* déménageait très souvent. Le 1er mai 1861, il emménage à l'ancien Hôtel Mott sur la rue Richelieu. Cet hôtel était situé à l'endroit où se trouve aujourd'hui l'édifice des douanes. Mais ce ne fut pas pour longtemps.

Le 1er mai 1863 (ce n'est pas d'hier qu'on voyage le 1er mai...) Le *Franco-Canadien* déménage ses bureaux dans un édifice situé sur le côté ouest de la rue Longueuil. Une carte de Saint-Jean, publiée en 1864 nous montre où se situait le journal.

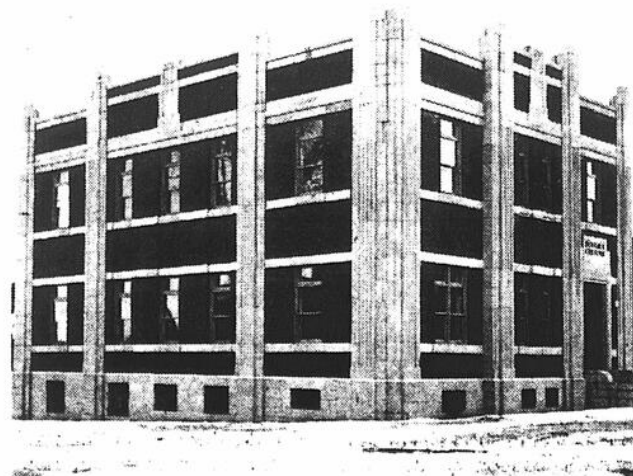
Et ce n'est pas tout: le 1er mai 1865 le *Franco-Canadien* déménageait pour la troisième fois. (Ces déménagements successifs faisaient peut-être partie d'une stratégie pour rejoindre la population...) Mais cette fois, il allait occuper ces locaux situés sur la rue Champlain, au 169 plus précisément jusqu'en août 1895. Il y reviendra ensuite de 1902 à 1910.

Retour rue Champlain

Le *Franco-canadien* occupa cet édifice de mai 1865 au mois d'août 1895, Le *Canada Français* de 1902 à 1910.

À l'hôtel Mott

Le premier mai 1861, le journal emménage dans l'ex-hôtel Mott situé sur le terrain de l'édifice des douanes aujourd'hui.



Première époque
1860-1898

LE FRANCO-CANADIEN,

ORGANE DU DISTRICT D'IBERVILLE.

Grat et Bourguignon, Imprimeurs-Propriétaires.

Publié par le Comité de Circulation.

Le pont Jones

A cette époque, le pont Jones reliait toujours Saint-Jean et Iberville.



Vente du Journal

Félix-Gabriel Marchand devait administrer le *Franco-Canadien* durant neuf ans et le revendre ensuite à Isaac Bourguignon le 19 juillet 1876. L'acte de vente fut passé devant le notaire Charles-Thomas Charbonneau. Cependant, la promesse de vente datait du 19 novembre 1864. Depuis cette date, Isaac Bourguignon avait l'entière responsabilité de l'administration du journal.

Tout laisse croire que les raisons de ce deuxième changement de propriétaire seraient d'ordre financier. Selon certains propos que Isaac Bourguignon publiait en 1893, Marchand aurait compris "que le journalisme n'était pas une profession lucrative..." Il aurait même perdu environ \$2,000.00 dans cette aventure.

Charles-Joseph Laberge

Le 6 août 1874, Charles-Joseph Laberge, premier rédacteur en chef du *Franco-Canadien*, mourut à Montréal. Il était âgé que de 46 ans.

Charles-J. Laberge naquit à Montréal le 21 octobre 1827, du mariage d'Ambroise Laberge et de Rose Franchère. Il fit ses études au collège de Saint-Hyacinthe de 1833 à 1845. Son séjour dans ce collège fut remarqué. Il fonda le journal étudiant *Le libéral*. En outre, sa participation au concours oratoire du collège en 1845 lui valut des félicitations de Louis-Joseph Papineau qui écrivit: "Franchement, Monsieur, je n'ai jamais aussi bien parlé que vous venez de le faire; si j'ai eu le titre d'orateur, vous en avez le talent".

Après ses études classiques, Charles-Joseph Laberge étudia le Droit sous la direction de René-Auguste-Richard Hubert. Il fut admis au Barreau le 27 octobre 1848. Il fit ses débuts dans la profession aux côtés de l'avocat mont-réalais Toussaint-Antoine-Rodolphe Laflamme. C'est en 1849 qu'il vint s'établir à Iberville. En 1850, il fonda l'Institut canadien d'Iberville en s'inspirant de l'Institut canadien de Montréal dont il fut l'un des fondateurs en 1844.

Vie politique

Charles-Joseph Laberge eut aussi une vie politique bien remplie. Il fut le premier député du Comté d'Iberville de 1854 à 1860 et ministre (en 1858) dans le cabinet éphémère Brown-Dorion qui ne dura que 48 heures. De 1855 à 1857, il fut maire d'Iberville et Préfet du comté. Il était aussi président de la commission scolaire d'Iberville (1854-1855) et commissaire jusqu'en 1856. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'à cette époque on pouvait cumuler les tâches.

C'est le 23 novembre 1859 que Charles-Joseph Laberge épousa Marie-Olive Turgeon, fille de l'ancien conseiller législatif Joseph-Ovide Turgeon. La cérémonie eut lieu

à Saint-Louis de Terrebonne.

En 1860, il vint s'établir à Saint-Jean. Il deviendra alors le premier rédacteur en chef du journal le *Franco-Canadien*.

Son travail au *Franco-Canadien* fut de courte durée puisque ses talents comme avocat lui valurent le poste de Juge-assistant de la Cour Supérieure pour les districts de Richelieu et de Joliette. Durant cette période, il vécut à Sorel.

De retour à Saint-Jean

En 1864, le gouvernement conservateur refusa de renouveler son mandat de Juge. Il revint alors s'installer à Saint-Jean. À nouveau, on fit appel à lui pour remplir plusieurs fonctions publiques. Il fut successivement président de la Société Saint-Jean-Baptiste de 1865 à 1867 et maire de la ville de 1867 à 1869. En septembre 1867, il tenta un retour à la politique nationale en se présentant comme candidat aux élections fédérales. Il fut défait par le député sortant François Bourassa qui obtint une faible majorité de 96 voix.

En 1876, Charles-Joseph Laberge retournait à Montréal afin d'assumer la tâche de rédacteur du journal *Le National*. Mais déjà sa santé chancelait. Il mourut à Montréal le 6 août 1874, et fut enterré au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.



Charles-Joseph Laberge

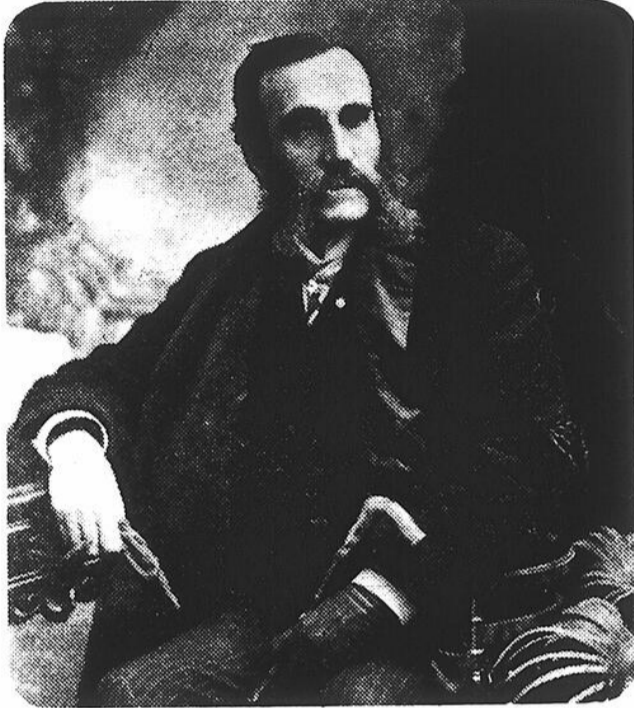
Première époque
1860-1898

LE FRANCO-CANADIEN,

ORGANE DU DISTRICT D'IBERVILLE.

Céat et Bourguignon, Imprimeurs-Propriétaires.

Rédigé par un Comité de Collaborateurs.



Félix-Gabriel Marchand

Et Félix-Gabriel Marchand revient

On a dit précédemment que Félix-Gabriel Marchand avait été à l'origine du projet de doter le district de Saint-Jean d'un journal. Cependant Isaac Bourguignon en était devenu propriétaire.

Le moins que l'on puisse dire c'est que les deux fondateurs ne s'entendirent pas toujours sur la façon d'administrer le journal. Félix-Gabriel Marchand représentait, pour certains, un élément plus progressiste. Voilà pourquoi, le 1er mars 1867, il devint propriétaire du journal, Isaac Bourguignon ayant accepté de le lui vendre.

Dans un article publié le 26 février 1867, Isaac Bourguignon explique aux lecteurs les raisons de cette transaction. Il en profite alors pour "remettre à sa place" chacun de ses ennemis qui faisaient courir la rumeur que le journal avait été vendu pour des raisons financières. Selon l'ancien propriétaire, seul l'avenir du journal *Le Franco-Canadien* était en cause. Félix-Gabriel Marchand pourrait donner un nouvel essor à cette entreprise d'information tout en comblant le poste de rédacteur en chef vacant depuis près de deux ans.

"En un mot rien ne sera épargné pour rendre le journal digne de l'encouragement du public canadien et du district en particulier, encouragement qui ne lui a pas même fait défaut lorsque ses ressources pécuniaires étaient

moindres et que par conséquent, il lui était impossible de se procurer tout ce qui tend à perfectionner un journal" (Isaac Bourguignon - éditorial, 26 fév. 1867).

Bref, Isaac Bourguignon a vendu pour faire taire les gens qui se plaignaient de son traditionalisme.

Poursuivre les objectifs

Dans son éditorial du 1er mars 1867, Félix-Gabriel Marchand parle "des circonstances défavorables qui ont souvent retardé sa marche et rendu ses succès difficiles". Ce texte explique aussi les grandes orientations du journal. C'est même la première fois que l'on dit clairement que le *Franco-Canadien* se rattache à un parti politique. Le nouveau propriétaire continue de poursuivre les objectifs qu'il avait en 1860 alors qu'il faisait les démarches pour fonder le journal.

"La politique au système de gouvernement qui nous régit il est impossible que l'on s'occupe activement d'affaires publiques sans se rattacher à l'un des partis qui se partagent l'opinion".

En outre, le nouveau propriétaire insiste sur la solidarité qui doit exister chez les canadiens-français.

La nouvelle direction du *Franco-Canadien* n'aura aucune difficulté, croyons-nous, à persuader ceux qui connaissent quelque chose du journalisme en Canada, que son entreprise n'est pas une spéculation.

Ayant assisté à la fondation de ce journal, nous avons désiré le voir prendre, par degrés, des développements proportionnés à l'importance du District dont il est plus particulièrement l'organe.

Notre espoir à cet égard, n'a pas été entièrement trompé. Cette feuille, par l'attitude indépendante et ferme qu'elle a su conserver dans la presse, s'est montrée digne de la mission qu'elle avait à remplir. Mais des circonstances défavorables ont souvent retardé sa marche et rendu ses succès difficiles. Privée depuis un certain temps d'une rédaction régulière, elle était menacée de perdre quelque chose de la position que des antécédents honorables lui avaient fait mériter et de tomber dans un rôle secondaire indigne de son passé. Il nous a donc paru urgent de mettre la main à l'oeuvre et d'essayer, dans la faible mesure de nos forces, de communiquer une nouvelle vigueur au seul organe que possède la population française dans cette partie du pays. Sans trop calculer les chances, nous nous sommes voué à cette tâche ardue en comptant, pour le succès, sur l'excellence de la cause et sur le concours des véritables amis du Bas-Canada.

La politique de parti étant une des conditions inhérentes au système de gouvernement qui nous régit, il est impossible que l'on s'occupe activement d'affaires publiques sans se rattacher à l'un des partis qui se partagent l'opinion. Vouloir le contraire serait se condamner soi-même à l'impuissance, où, pour mieux dire, à l'insignifiance, et compromettre le succès des projets dont on peut reconnaître l'utilité et que l'on désire réaliser. Mais il y a loin de là à l'esprit de parti qui fait que l'on approuve tout chez ses amis et que l'on blâme tout chez ses adversaires. Tout en supportant avec la fermeté que donne une conviction sincère et calme, le parti qui nous paraît le plus en état d'opérer le bien public, nous ne repoussons jamais les mesures utiles et patriotiques, de quelque part qu'elles viennent.

Il va sans dire que la chicane n'est pas de notre domaine. La politesse, selon nous, ne doit jamais être perdue de vue entre gens bien élevés et, quelque soit la chaleur d'une lutte, il n'est pas pardonnable, chez des hommes qui assument la mission d'éclairer le public sur ses devoirs, de donner l'exemple d'un langage grossier et injurieux vis-à-vis d'adversaires libres comme eux, d'avoir une opinion et de l'exprimer.

Partant de ce principe, nous nous ferons un devoir d'écarter de la discussion tout ce qui pourrait nous entraîner sur le terrain des attaques personnelles et nous laisserons invariablement sans réponse les écrits qui ne seront pas dictés par ce sentiment des convenances dont doit toujours s'inspirer un homme respectable.

La sincérité de nos propres convictions nous portera, en toutes circonstances, à respecter les opinions de nos adversaires, et, s'il faut les combattre, ce ne sera pas avec les armes de la passion

et du fanatisme, mais en invoquant les arguments que donnent la stricte justice et le sens commun.

Aujourd'hui, plus que jamais, la violence doit disparaître de nos débats. Le moment est venu où, dans notre opinion, les Canadiens-Français doivent oublier leurs dissensions pour s'entendre et s'unir. Il y va de leur salut. Quelque soit la divergence de leurs opinions sur certains principes politiques, ils ne doivent plus former qu'une seule phalange, lorsqu'il s'agit de défendre la religion et la langue de leurs pères. La discorde nous a conduits jusqu'au bord de l'abîme, elle précipitera notre chute, si nous écoutons plus longtemps ses conseils. Mais, pour établir parmi nous cette bonne entente seule capable de nous protéger contre les majorités hostiles qui menacent notre avenir, il est essentiel que la presse donne l'exemple de la conciliation et qu'elle étouffe ses passions et ses haines pour ne songer qu'à ses devoirs. C'est, du moins, à ce point de vue que nous envisageons, dans les circonstances actuelles, la mission du journalisme Canadien-Français et c'est de cette manière que nous prétendons l'exercer.

Par suite de nos arrangements, nous sommes en état maintenant de publier les nouvelles aussi promptement que tout autre journal dans le pays. Nous nous sommes, en outre, assurés l'échange ou l'abonnement de plusieurs journaux européens et américains et le *Franco-Canadien* sera à l'avenir aussi exactement renseigné que les meilleurs journaux de nos grandes villes. Les lecteurs n'auront donc, sous ce rapport, aucune raison de nous refuser leur patronage.

Comme on le verra par le présent numéro, nous avons renouvelé en grande partie l'ancien matériel du journal de manière, à lui donner une apparence irréprochable sous le rapport typographique.

Nous avons, de plus renouvelé complètement notre matériel de "jobs", et tous les ouvrages que l'on voudra bien nous confier seront imprimés sur caractères neufs.

Nous aurons sous peu de jours un assortiment complet de toutes les variétés blancs dont se servent les avocats, les notaires, les huissiers, les greffiers des cours de circuit et des cours de commissaires, etc., etc., etc., qui seront constamment en vente au bureau du Journal aux mêmes prix que ceux que l'on charge à Montréal. La grande et belle variété de caractères de goût et d'autres dont nous avons fait l'acquisition nous met en état d'entreprendre des ouvrages de tous genres et de promettre qu'ils seront exécutés dans un goût parfait.

Comptant que l'encouragement public secondera nos efforts, nous envoyons notre feuille à un grand nombre de personnes, pour cette fois. Celles qui ne voudraient pas s'y abonner, auront l'obligeance de la renvoyer, en mettant sur l'adresse: Refusé, afin que nous puissions corriger notre liste. Les personnes qui ne la renverront pas seront considérées comme abonnées.

La presse des matières éditoriales nous empêche aujourd'hui de donner à nos lecteurs autant de variété que nous le désirerions. Nous pourrions à cette lacune dans nos numéros subséquents.

Félix-Gabriel MARCHAND

Première époque
1860-1898

PRIX DE L'ABONNEMENT.
POUR LE CANADA
Pour douze mois payable d'avance \$2.50
Pour six mois \$1.25
POUR LES ÉTATS-UNIS
Pour douze mois en argent \$3.00
Pour six mois \$1.50

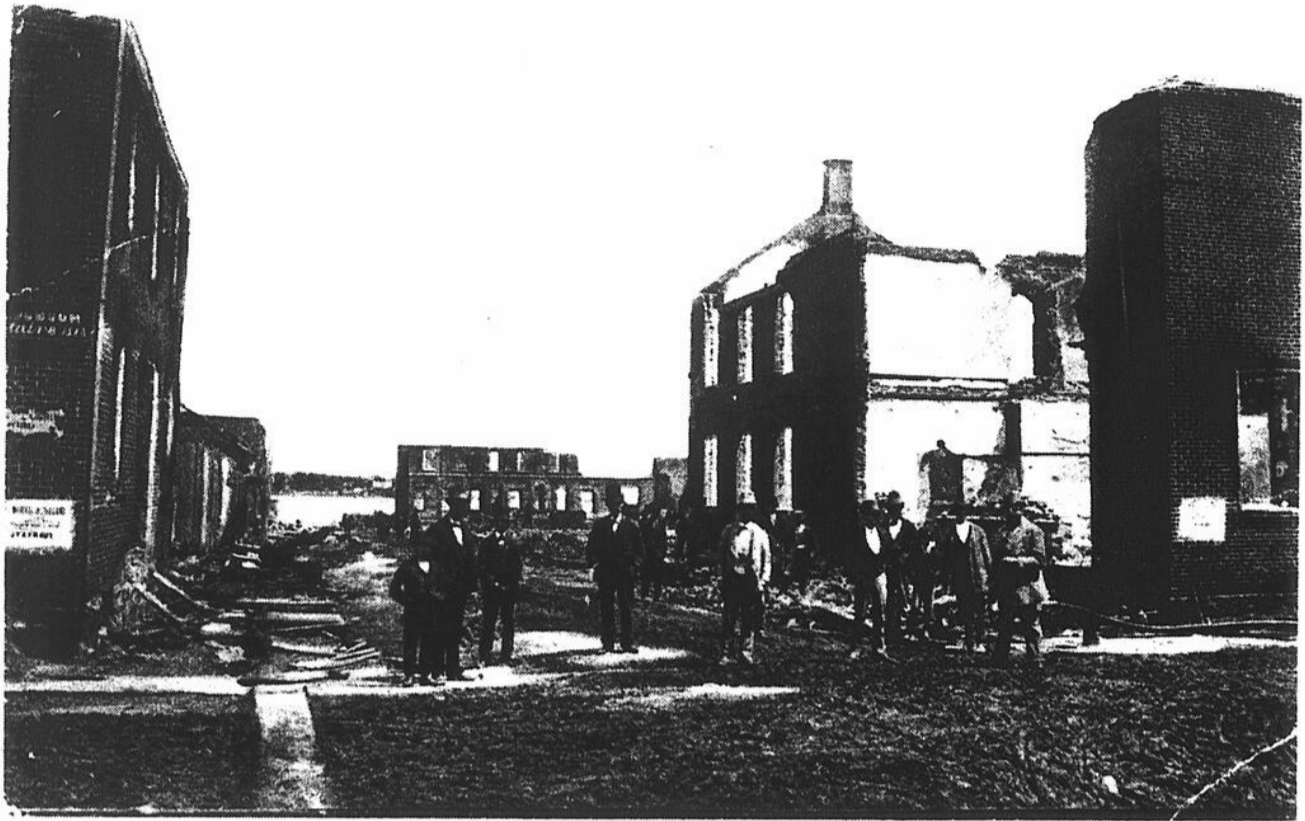
LE FRANCO-CANADIEN

Publié à St. Jean d'Iberville, Canada.

I. BOURGUIGNON, PROPRIÉTAIRE.

F. G. MARCHAND, Rédacteur-en-Chef.

PRIX DES ANNONCES.
Première insertion par ligne 10 centimes
Chaque insertion subséquente 3
par ligne
Toute annonce envoyée sans mentionner le nombre d'insertion voulu, sera publiée jusqu'à avis du contraire
L'insertion libérale est accordée pour des annonces à long terme.
Les lettres d'affaires doivent être adressées à I. Bourguignon, propriétaire du journal, et celles concernant la rédaction à F. G. Marchand, rédacteur.
Le Franco-Canadien paraît les MARDI et VENDREDI de chaque semaine.



Le 6 juin 1876

Le grand feu de Saint-Jean en 1876 détruisit tout le centre-ville dont le bureau du Franco-Canadien.

Le "grand feu de 1876" modifie l'évolution du Franco-Canadien

Le feu du 18 juin 1876 modifia l'évolution du journal. Cette incendie d'origine criminelle détruisit les trois quarts de la ville et depuis, on parle de cet événement comme du "Grand Feu de Saint-Jean".

Le Franco-Canadien perdit presque tout lors de ce sinistre. Les locaux furent entièrement détruits et son propriétaire fut obligé de renouveler tout l'équipement du journal.

De 1860 à 1876, le Franco-Canadien ne subit aucune transformation. Durant 16 ans, le journal garda la même présentation et le même format. Quant au contenu, les rédacteurs conservèrent les mêmes priorités. Les nouvelles internationales en provenance de l'Europe ou des États-Unis ont toujours eu plus "d'espace" que les nouvelles locales et nationales.

À partir de 1876

À partir de 1876, et surtout à cause de l'achat d'un nouvel équipement, le journal prit une nouvelle allure.

Le format devint de 18 pouces une demie sur 24 une demie et on accorda une plus grande importance aux illustrations. Cela eut pour effet de rendre les annonces et les textes plus intéressants. Vous pouvez le constater en regardant les deux reproductions suivantes, quelques planches publicitaires mais surtout la première nouvelle illustrée parue le 9 octobre 1877: un portrait de Théophile Arpin, ancien maire de Saint-Jean et citoyen estimé, de même que sa biographie.

Fréquence de publication

Ce n'est toutefois que deux ans plus tard que la direction du journal décida d'en modifier la fréquence de publication.

Jusqu'en 1879, le journal eut toujours quatre pages, parut les mardis et vendredis et se vendit \$2 50 par année. Comme en 1860. Mais, à partir du 29 avril 1879, le journal fut publié à tous les deux jours soit les mardis, jeudis et samedis. Cependant, cette nouvelle formule causa tellement d'embêtements qu'on l'abandonna quatre ans plus tard pour ne publier qu'une seule édition hebdomadaire.

Dès le mois de septembre 1883, les abonnés purent se procurer leur journal tous les vendredis et ce pour la modique somme d'un dollar par année. Il est inutile d'insister sur le fait que le nouveau prix de l'abonnement allait obliger les administrateurs à se serrer la ceinture.

Le premier cahier spécial

Le 24 juin 1885, donc 25 ans après sa fondation, le Franco-Canadien publiait son premier cahier spécial. Les articles de ce cahier spécial portaient sur l'histoire de Saint-Jean et surtout sur l'évolution économique de la région.

À cause de son intérêt particulier, nous publions ici intégralement quatre pages de ce cahier spécial de huit pages. N'est-ce pas là une équation intéressante: un cahier spécial dans un cahier spécial. La première page est la reproduction exacte de la première page dudit cahier spécial, sauf pour les caractères d'imprimerie.



Théophile Arpin

Baptême, mariage, décès

L'église Saint-Jean l'Évangéliste ne sera rénovée qu'au début des années 1920. Le journal publiait chaque fois plusieurs avis de baptême, de mariage et de décès.



LE FRANCO-CANADIEN

FONDÉ LE 1er JUIN 1860,

PUBLIE A ST. JEAN D'IBERVILLE, CANADA.

GABRIEL MARCHAND, Rédacteur.

24 JUIN 1885.

I. BOURGUIGNON, Propriétaire.

TERRE!

Le voyage fut rude et le péril fut grand.
Pourtant, après avoir, plus de deux mois durant,
Vogué presque à tâtons sur l'immensité fauve,
La petite flottille arriva saine et sauve
Après de bords perdus sous de nouveaux climats...
Terre! cria la voix d'un mousse au haut des mâts.

C'était le Canada, mystérieux et sombre,
Sol plein d'horreur tragique et de secrets sans nombre,
Avec ses bois épais et ses rochers géants,
Emergeant tout à coup du lit des océans!

Quels êtres inconnus, quels terribles fantômes
De ces forêts sans fin hantent les vastes dômes,
Et peuplent de ces monts les repaires ombreux?
Quel génie effrayant, quel monstre ténébreux
Va, louche Adamastor, de ces eaux diaphanes
Surgir pour en fermer l'entrée à ces profanes?

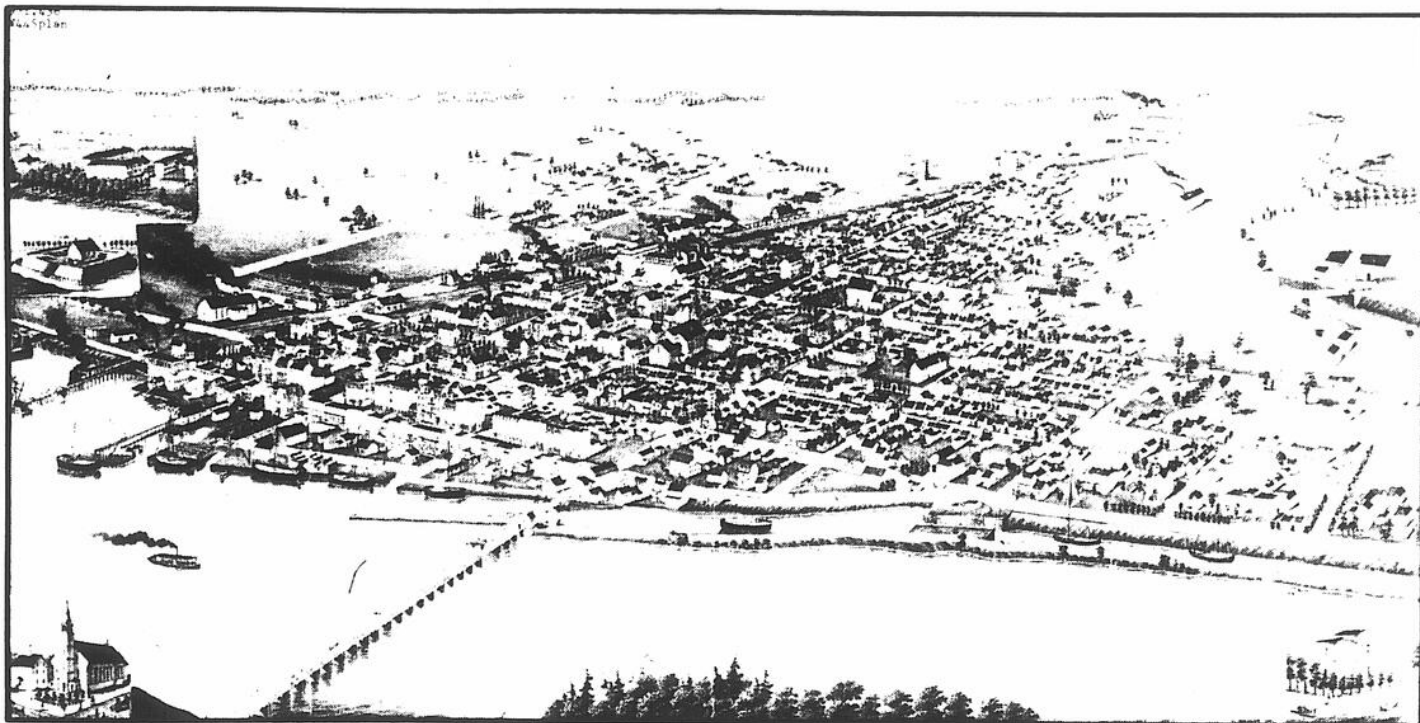
Aux torrides rayons d'un soleil aveuglant,
Le cannibale est là peut-être, l'oeil sanglant
Comme un tigre, embusqué derrière cette roche,
Qui guette, sombre et nu, l'imprudent qui s'approche.
Point de guides! Partout l'inexorable accueil;
Ici c'est un bas-fond, là-bas c'est un écueil;
Tout semble menaçant, sinistre, formidable;
La côte, noirs rochers, se dresse inabordable.

N'est-ce pas tenter Dieu, l'invisible témoin
Qui dit au flot des mers: Tu n'iras pas plus loin!
Que vouloir avancer quand tout barre la route?
Cartier et ses Bretons vont reculer sans doute;
Devant ces lieux qu'ils croient d'un impossible abord,
Déçus, découragés, ils vont virer de bord...
Non! car ils ont le coeur ceint d'une triple armure
A la voix de son chef pas un seul ne murmure;
Ces braves l'ont promis, ils iront jusqu'au bout!

- En avant! dit Cartier qui, front grave, et debout,
Foule d'un pied nerveux le pont de la duvette,
Et, pilote prudent, promène sa lunette
De tribord à bâbord sondant les horizons.
Alors, défiant tout, naufrage ou trahisons,

Pavillons déployés, Grande et Petite Hermine,
Avec l'Émérillon qui dans leurs eaux chemine,
Le Breton, qu'on distingue à son torse puissant,
Jalobert, ce hardi caboteur d'Oussant,
Qu'on reconnaît de loin à sa taille hautaine,
Tous, au commandement du vaillant capitaine,
Entrent dans l'entonnoir du grand fleuve inconnu.

Sombre aspect! De forêts un réseau continu
Se déploie aussi loin que le regard s'élançe.
Nul bruit ne vient troubler le lugubre silence
Qui, comme un dieu jaloux, pèse de tout son poids
Sur cette immensité farouche des grands bois.
A gauche, des plateaux perdus dans les nuées;
A droite, des hauteurs qu'on dirait remuées
Par quelque cataclysme antédiluvien;
En face, l'eau du fleuve immense, qui s'en vient
Rejaillir sur la proue en gerbes écumantes;
Des flots dénudés par l'aile des tourmentes;
De grands caps désolés s'avançant dans les flots;
Des brisants sous-marins, effroi des matelots;
De sombres profondeurs que le vent seul habite;
Partout l'austérité du désert sans limite;
La solitude morne en sa sublimité!



Photographié par P. L. Brault

ST-JEAN D'IBERVILLE.

Pourtant, vers le couchant le cap orienté,
La flottille s'avance, et sans cesse, à mesure
Que les lointains brumeux que la distance azure
Se dessinent plus clairs aux yeux des voyageurs,
Rétrécissant aussi ses immenses largeurs,
Le grand fleuve revêt un aspect moins sauvage;
Son courant roule un flot plus calme; le rivage
Si sévère là bas devient moins tourmenté;
Et, tout en conservant leur fière majesté,
Ces vastes régions que le colosse arrose,
Où dort la forêt vierge, et dont le regard ose,
Pour la première fois sonder les profondeurs,
Se drapent par degrés d'éclatantes splendeurs.

Le coup d'oeil constamment se transforme et vain
Enfin, la rive, ainsi qu'un décor de féerie,
Sous le flot qui se cabre en un brusque détour,
S'entr'ouvre, et tout à coup laisse voir le contour
D'un bassin gigantesque où la Toute Puissance
Semble avoir mis le comble à sa magnificence.
Un cirque colossal de sommets inclinés;
Un vaste amphithéâtre aux gradins contonnés
De bosquets onduleux aux teintes indécises;

Un promontoire à pic aux énormes assises;
Au fond de l'horizon un bleuâtre rideau
Sur lequel se détache une avalanche d'eau,
Avec d'après clameurs croulant dans un abîme...
Partout, au nord, au sud, la nature sublime
Dans le nimbe doré d'un conte d'Orient!

Cartier est là, debout, glorieux, souriant;
Tandis que ses Bretons, penchés sur les bordages
Groupés sur les tillacs, suspendus aux cordages,
Par un long cri de joie immense, spontané,
Eveillent les échos du vieux Stadaconé.
Puis, pendant qu'on évite au courant qui dévire
Chacun tombe à genoux sur le pont du navire;
Et ces bois, ces vallons, ces longs coteaux dormants
Qui n'ont encore vibré qu'aux fauves hurlements
Des fauves habitants de la forêt profonde,
Au milieu des rumeurs de la chute qui gronde,
Retentissent enfin - jour régénérateur! -
Pour la première fois d'un hymne au Créateur.

Le lendemain matin, au front de la montagne
D'où Québec aujourd'hui domine la campagne,

Une bannière blanche au pli fleurdelysé,
Drapeau par la tempête et la mitraille usé,
Flottait près d'une croix, symbole d'espérance

Ce fut le premier jour de la Nouvelle-France!

Ce jour est déjà loin; mais gloire à toi, Cartier!
Gloire à vous, ses vaillants compagnons, groupe
allier

De fiers Bretons taillés dans le bronze et le chêne!
Vous fûtes les premiers de cette longue chaîne
D'immortels découvreurs, de héros canadiens
Qui, du grand nom français inflexibles gardiens,
Sur ce vaste hémisphère où l'avenir se fonde,
Ont reculé si loin les frontières du monde!

Louis FRÉCHETTE

Saint-Jean d'Iberville en 1885.

La ville de Saint-Jean est agréablement située sur la rive ouest du Richelieu, au terminus de la navigation sur cette rivière et le lac Champlain et à l'entrée du canal Chambly. C'est une des villes de second ordre les plus importantes de notre province, très bien bâtie et avantageusement située pour le commerce d'importation. Sa population est d'à peu près six mille âmes dont les trois quarts sont d'origine canadienne-française.

Elle est le chef lieu du district d'Iberville et du comté de Saint-Jean, possède un juge résidant qui est l'honorable juge Chagnon et sert d'entrepôt à un vaste et fertile territoire.

On y compte trois églises, une académie commerciale sous la direction des Frères des Écoles chrétiennes, une école d'infanterie et une garnison commandée par le Lieut. Col d'Orsonnens, une académie anglaise "High School", un pensionnat pour les filles, tenu par les dames de la congrégation, un hôpital sous la direction des dames de l'hôpital général de Montréal, une banque locale. Banque de Saint-Jean, une succursale de la Banque des marchands, une Société de construction, une fabrique de chaussures, une fabrique de tricot, plusieurs fabriques de vaisselle blanche, de tuyaux de drainage, de meubles, de portes et châssis, etc, moulins à farines, deux journaux, dix hôtels, un grand nombre de maisons de commerce importantes dont je ferai plus bas une mention spéciale.

Saint-Jean est, en outre, le point d'intersection de quelques lignes de chemin de fer: le Grand Tronc du Canada, le Central Vermont, le Delaware et Hudson, le Stanstead Shefford et Chambly qui se continue par le Waterloo et Magog jusqu'à Sherbrooke.

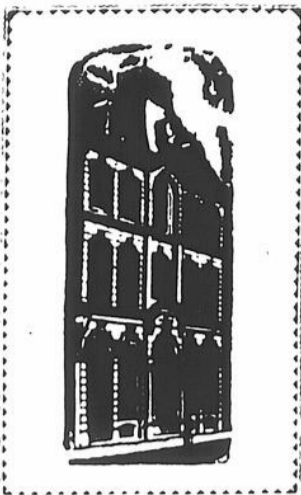
En face de Saint-Jean, sur la rive est du Richelieu se trouve la petite ville d'Iberville ayant une population d'environ deux mille âmes dont la presque totalité est canadienne-française et communiquant avec Saint-Jean par deux ponts.

Iberville est chef lieu du comté du même nom, possède deux églises, une cour de circuit, une académie, un couvent tenu par les dames de la congrégation, un aqueduc, une fabrique de vaisselle, deux poteries, deux fabriques d'instruments agricoles et plusieurs autres établissements industriels et commerciaux.

Notre ville présente un très joli aspect tant par la régularité remarquable de ses rues bordées d'arbres que par l'élégance de ses constructions.

En première ligne, je citerai, parmi les édifices publics, l'église paroissiale, la Banque de Saint-Jean, la Banque des marchands et le Palais de Justice.

Une de nos institutions qui fait honneur à Saint-Jean, c'est la Société Permanente de Construction du district d'Iberville. Cette importante société financière fondée en 1869 a, depuis le point de départ, marché tranquillement mais sûrement. On aura la preuve de son progrès toujours grandissant dans les chiffres suivants: En 1870 lors du premier rapport, le montant d'affaires pour l'année était de \$9,035.50, et le premier janvier 1885 il s'élevait à la somme de \$1,139,275.82. Le secret de cette prospérité existe d'abord dans le principe même de l'institution qui inspire confiance au public et cela avec raison et ensuite dans l'habileté et la prudence avec lesquelles les finances de la société ont été conduites tant par les officiers originaires, MM. T. R. Jobson et Joseph L'Ecuyer, que par ses officiers actuels MM. H. Marchand, prés. et Edouard L'Ecuyer, secrétaire.



La Banque de Saint-Jean a été fondée en 1873, avec un capital d'un million dont \$500,000 souscrites et au-delà de \$250,000 payées. Elle jouit depuis sa fondation d'une prospérité et d'une confiance bien méritée de la part du public. Elle a pour président un habile financier M. Louis Molleur, parfaitement secondé par le bureau de direction composé de MM. I. Coote, W. Brosseau, F. Goselin et A.A.L. Brien, et par son caissier M. Ph. Baudouin.

La Banque des Marchands a établi sa succursale de Saint-Jean en 1871. Cette succursale par sa bonne administration s'est assurée une vaste clientèle qui ne peut qu'augmenter sous l'habile direction de son caissier actuel.

M. E.H. Heward, depuis qu'il est arrivé dans notre ville, a su s'attirer les sympathies des deux races par son affabilité toute française. Cette banque fait beaucoup de bien à Saint-Jean.

La maison de commerce la plus importante de Saint-Jean est sans contredit, celle de MM. Langelier et Decelles. Cet établissement fondé en 1816 par feu M. F. X. Langelier et virtuellement dirigé depuis trente ans par M. Arcade Decelles qui en est aujourd'hui l'unique propriétaire, est aussi la construction la plus considérable de la principale rue de Saint-Jean.

M. Decelles a été maire de Saint-Jean pendant une période de deux ans. C'est l'un de nos hommes d'affaires distingués et il jouit auprès de tous, d'une juste réputation de probité et d'intelligence.

M. Decelles est parfaitement secondé dans l'administration de ses affaires par M. Beauchemin, comptable de la maison depuis seize ans.

Son commerce s'étend à tous les genres de marchandises dans le gros et dans le détail.

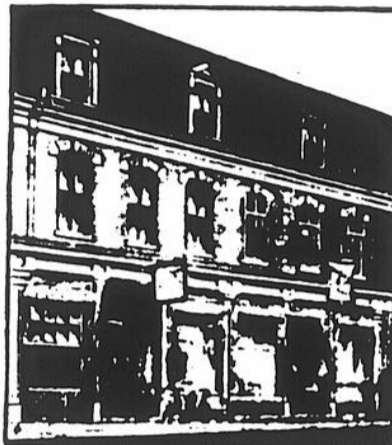
Sur la même rue Richelieu, l'on trouve un autre de nos concitoyens, M. W. Brosseau qui, depuis vingt-cinq ans, dirige avec une prospérité toujours croissante, l'un des plus jolis magasins de marchandises sèches de Saint-Jean. Pendant les six dernières années, M. Brosseau a fait annuellement pour \$60,000 d'affaires. Il est l'un des pères de la cité depuis huit ans.

Parmi les citoyens qui se livrent aux affaires et qui contribuent à la réputation commerciale de Saint-Jean, n'oublions pas MM. Davignon et Côté, qui tiennent sur la rue Richelieu, un magasin comprenant les nouveautés, les étoffes, les épicerie, ferronnerie, etc. Pour qui sait combien ces deux messieurs apportent de sous pour tenir leur assortiment sur un bon pied, et les efforts qu'ils font pour satisfaire leur clientèle, il n'est pas surprenant que le succès leur ait prodigué généreusement ses faveurs.

Nous devons mentionner encore parmi les entrepôts du commerce général, le magasin de MM. Charles Olivier Gervais et Alphonse Gervais. Malgré qu'ils soient relativement jeunes, ils tiennent déjà le premier rang parmi nos hommes d'affaires.

Vient ensuite l'importante maison de nouveautés de M. B. Sauvage établie dans notre ville depuis 1872. M. Sauvage fait partie de cette catégorie d'hommes de mérite qui, par les seules ressources de leur énergie sont parvenus à se créer une belle position.

Le commerce de charbon est exploité par plusieurs de nos hommes d'affaires, entr'autres M. James O'Cain, l'un de nos concitoyens les plus en vue tant à cause de ses aptitudes commerciales qu'à raison de ses hautes qualités comme citoyen intègre. M. O'Cain a occupé avec beaucoup d'intelligence et de succès les premières places dans l'administration municipale. Il a été successivement et pendant plusieurs années conseiller, puis maire de notre ville. Outre son commerce de combustible, il est aussi agent pour un grand nombre de compagnies d'assurance sur la vie et contre le feu, du continent et de l'Amérique.

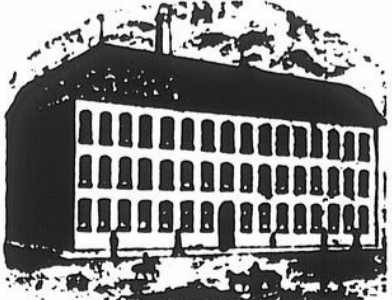


Ce n'est que justice de mentionner ici le nom de M. O. Langlois, meublier-ébéniste, dont l'établissement est reproduct plus haut.

Ce monsieur est en affaires depuis six ans, et, un fait que je ne puis passer sous silence, car il ajoute à son mérite, c'est que M. Langlois, fils de cultivateur, doit aux ressources de son travail et de son énergie, la position enviable qu'il occupe aujourd'hui parmi ses concitoyens.

Dans le même bloc, au côté sud, se trouve la pharmacie de M. Alexandre Wight, l'un de nos jeunes concitoyens les plus populaires tant sous le rapport des affaires que sous celui des qualités sociales. Notre ami est le fils cadet du regretté Dr Wight qui a occupé une position distinguée dans l'exercice de la médecine. Le Médical Hall est l'un des plus élégants établissements dans le genre que nous ayons.

De toutes les compagnies de chemins de fer qui traversent Saint-Jean, la plus populaire est certainement celle du Central Vermont. Cette compagnie s'est toujours montrée excessivement aimable et accommodante pour notre public à tel point que les excursionnistes en sont arrivés à ne plus connaître d'autres chemins que celui qui mène au bureau de son surintendant à Saint-Jean. Le fait est que M. I.B. Futvoye, parfaitement secondé par ses employés, ne contribue pas peu par sa courtoisie à augmenter l'estime que les citoyens de notre ville, Français et Anglais, portent à cette compagnie. Une chose à remarquer, c'est que sur chaque train de cette ligne on est toujours certain de trouver des employés Canadiens-Français pour nous renseigner au besoin.



Notre ville s'est acquise depuis longtemps une réputation assez enviable comme centre manufacturier. Au nombre des fabriques les plus considérables, je citerai, parmi plusieurs autres, la manufacture de chaussures de Côté et Cie. Les relations commerciales de cette maison sont très étendues et la prospérité dont elle jouit s'explique par le fait que rien n'y est manufacturé qui ne soit de qualité supérieure. Les propriétaires emploient continuellement au delà de cent employés.

Une de nos industries manufacturières, sans contredit, la plus importante, non seulement de notre ville, mais de tout le pays, est la fabrique de vaisselle de MM. Macdonald. Ces messieurs qui ont leur place parmi les forts capitalistes de notre ville, expédient leur marchandise dans toutes les parties du pays et même aux Etats-Unis. Ils ont à leur service plusieurs centaines d'ouvriers. Le directeur virtuel de l'établissement est aujourd'hui M. Alexandre Macdonald, jeune qui après quelques années passées à voyager dans les vieux pays, a fini par se livrer exclusivement aux affaires.

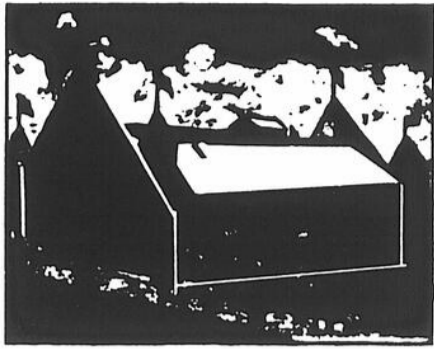
Outres les différentes industries dont je viens de parler, il en est une qui a occupé et qui occupe encore une large place dans notre monde des affaires: c'est le commerce de foin et de grains. L'un des premiers qui aient exploité cette source importante de revenus pour notre district, est M. Alexis Bertrand qui depuis 1856 expédie le foin et le grain aux Etats-Unis, où son foin obtient toujours le plus haut prix, vu sa qualité. Comme tous ceux qui avaient de fortes affaires en mains, M. Bertrand a dû subir, dans une certaine mesure, les effets de la crise terrible qui a sévi en Canada, il y a quelques années; mais, grâce à son énergie, à sa probité à toute épreuve et à sa grande expérience, il a réussi à surmonter tous ces revers, et aujourd'hui son commerce est très prospère et il possède l'un des entrepôts les plus considérables du pays.

M. Charles Cousins, sur la rue Saint-Jacques, fait aussi un commerce très étendu de grain, fleur et autres produits agricoles. Depuis qu'il a succédé à M. Macpherson dans cette ligne, il a toujours fait des affaires excessivement florissantes. Monsieur Cousins est, en outre un de nos citoyens les plus marquants. Il a été tour à tour chef de département du feu et conseiller de la ville de Saint-Jean, position qu'il occupe encore aujourd'hui. Il a d'ailleurs toujours été très utile à ses concitoyens dans ces deux attributions.

L'une de nos personnalités les plus remarquables, c'est M. Joseph Eméry Molleur. Il a joué un rôle préminent dans nos affaires municipales. Il fut cependant et il est encore l'un des pères de la ville, et il déploie dans l'exercice de ses fonctions une rare énergie. Il est le "self-made man" dans la force du terme. Arrivé parmi nous, sans fortune, il s'est fait la brillante position qu'il occupe aujourd'hui et qu'il doit à son intelligence des affaires.

Dans la bijouterie, nous avons la maison Trottier, rue Richelieu, qui n'en cède pas aux plus jolis établissements de la métropole. Le propriétaire, M. L.M. Trottier, avantageusement connu dans notre ville, depuis vingt-cinq ans qu'il y exerce son commerce, a su pendant ces vingt-cinq années, par son habileté, commander la confiance de tout le district.

Il est toutefois une branche importante de notre commerce dont je n'ai pas encore parlé; c'est celui des pelleteries, et à ce sujet, il serait injuste de la passer sous silence. M. Cyprien Bessette, chapelier, rue Richelieu, mérite d'autant plus d'être cité que malgré son âge relativement jeune, il a su par son énergie et sa connaissance des affaires, se créer parmi nous une brillante position. M. Bessette possède aujourd'hui un des plus élégants magasins de Saint-Jean.



La vignette ci-dessus représente le pavillon à patiner construit par notre entrepreneur concitoyen M. Hormidas Maynard. Cette immense construction située sur notre rue principale est employée fréquemment pour les représentations de théâtre et les assemblées publiques. M. Maynard que l'on peut considérer comme le bout en train de la jeunesse de Saint-Jean, possède aussi une jolie salle de billard et un magasin de musique de choix.

Je me fais aussi un plaisir de présenter à mes lecteurs M. Ignace Des trois maisons, le populaire agent dont les machines à coudre sont si recherchées dans la ville comme à la campagne.

Ce digne citoyen possède un titre à la considération particulière de ses paroissiens, celui de maître de chapelle de l'église de Saint-Jean, charge qu'il remplit avec tant de zèle et de compétence depuis longtemps.

Le capitaine J. B. A. Des trois maisons, du 65^e régiment de Montréal, jeune officier distingué dont les journaux ont loué la bravoure et l'intelligence lors de son départ pour le Nord-Ouest, est le fils de cet estimable compatriote.

Un jeune homme qui grâce à son activité et à son esprit d'entreprise, a su acquérir en peu de temps une place enviable dans notre commerce, c'est bien M. U. Nolpn, rue Richelieu. Son magasin de tabac et d'articles de tabagie est vraiment à la mode et fort achalandé.

Parmi les hôteliers en renom, je nommerai M. Louis Forgue, le populaire propriétaire de l'hôtel du Canada, situé sur la rue Richelieu près du pont Jones. La réputation de cette maison n'est plus à faire. Depuis longtemps, en effet, elle est regardée comme l'un des établissements les plus confortables et les mieux tenus que nous possédions. M. Forgue a su également s'attirer les sympathies et l'estime de tous, par son urbanité et ses dispositions joviales.

Il y a aussi l'hôtel Union tenu par M. Dandurand, au coin de la Place du Marché et de la rue Champlain. Cet hôtel est l'un des plus anciens et des plus populaires de cette ville, et son propriétaire continue à en soutenir la bonne réputation par ses manières affables et ses efforts à donner pleine et entière satisfaction au public.

Je n'ai fait qu'énumérer quelques-unes des plus importantes de nos institutions commerciales et autres et je crois en avoir dit suffisamment pour éclairer le public sur l'importance de la ville de Saint-Jean.

Gabriel Marchand

Inauguration du premier chemin de fer canadien.



C'est à la ville de Saint-Jean d'Iberville qu'appartient l'honneur d'avoir inauguré la première voie ferrée construite sur le sol canadien. Elle s'étendait depuis cette ville jusqu'au village de Laprairie, distance de 15 milles, et servait à relier la navigation du lac Champlain à celle du Saint-Laurent.

L'organisation fut lente et difficile. Il s'agissait d'une entreprise d'un genre jusque là inconnu, dont nos capitalistes n'avaient encore que des notions très imparfaites et qui semblait leur offrir

des chances de succès plus que douteuses.

Cependant la Compagnie du Champlain et du Saint-Laurent finit par se constituer et ses travaux, poussés avec vigueur, furent terminés durant l'été de 1836.

Mais le parachèvement du chemin n'était pas le plus difficile de l'entreprise. Personne au Canada n'avait une connaissance suffisante du mécanisme d'une locomotive pour en entreprendre la construction, et la Direction s'est trouvée dans la nécessité de donner sa commande à une fabrique écossaise.

Après une attente bien trop prolongée pour l'impatience du public, on annonça enfin l'arrivée dans le port de Montréal d'un voilier ayant à son bord la locomotive tant désirée.

Cette nouvelle causa un grand émoi. Les curieux de toutes les nuances, la plupart crédules et enthousiastes, allaient donc voir de leurs propres yeux ce cheval d'airain, alerte et fringant comme un cheval en chair et en os, parcourir les distances avec une rapidité vertigineuse et enlever sans effort une charge que cent des plus vigoureux spécimens de la race chevaline auraient peine à faire mouvoir!

Il y avait aussi le parti des sceptiques qui soulevait certains doutes sur l'efficacité de l'étonnante invention; mais leurs voix furent aussitôt étouffées dans un cri d'énergie indignation poussé par tous les spectateurs du merveilleux. Il fallut, bon gré, malgré, se taire et attendre. L'épreuve allait bientôt se faire; un voyage d'immigration était même annoncé pour une date assez prochaine, et... si ça ne marchait pas... Hein! quel triomphe pour les sceptiques susdits.

D'autre part, le parti des enthousiastes donnant libre cours à l'imagination, décrivaient en termes chaleureux les surprenantes propriétés de la vapeur comprimée.

En un mot, les badauds, comme toujours, se partageaient en deux camps opposés, celui des gens qui ne doutent de rien et celui des gens qui doutent de tout.

L'heure de la grande épreuve approchait. Un air de mystère entourait tous les préparatifs. La locomotive, accompagnée de son ingénieur mécanicien, homme silencieux et bourru comme le plus rébarbatif des cornacs, était arrivée nuitamment, à l'improviste, traînée avec une prudente lenteur par quatre lourds chevaux, inconscients des bons offices qu'ils prêtaient à un formidable rival des premiers pas. On l'avait aussi remorquée afin, dirait-on de ne pas anticiper sur la cérémonie d'inauguration.

La vue même en était interdite au public. Les premiers soins du morose gardien avaient été d'entourer cet objet de toutes ses sollicitudes d'une forte cloison, à l'intérieur de laquelle personne n'était admis.

On avait beau solliciter, se fâcher même, rien ne pouvait ébranler sa persistante obstination. Aux questionneurs, il répondait invariablement par monosyllabes, accompagnés parfois d'un juron du plus pur écossais; puis, il se retirait en grommelant dans le compartiment mystérieux et en verrouillait la porte à l'intérieur.

Afin, sans doute, de rendre plus pittoresque la démonstration projetée, la Direction avait unanimement décidé qu'elle aurait lieu au clair de la lune. Les capitalistes de nos jours tout à fait indifférents aux charmes de la blonde Phœbé, ne seraient pas loin de traiter de lunatiques des administrateurs de chemin de fer pris en flagrant délit d'une semblable licence poétique.

Autre temps autres moeurs.

Enfin le moment solennel arriva. Deux wagons proclamés superbes par la foule ébahie - quoiqu'ils ne fissent aucunement prévoir les chars palais de notre époque - furent bientôt remplis des quelques privilégiés invités par faveur spéciale à faire partie de l'expédition.

La locomotive soumise pour la première fois à l'inspection du vulgaire, lança vers le ciel étoilé sa fumée noire, par bouffée, et faisait entendre une série non interrompue de soupirs saccadés, comme pour témoigner son ennui des regards indiscrets dont elle était l'objet.

De son côté l'ingénieur-mécanicien, tout pénétré de l'importance de sa fonction, se tenait à son poste dans une attitude de dignité superbe, tout prêt à donner le signal du départ.

Les enthousiastes étaient là, nombreux et bruyants, qui se préparaient à lancer leurs bravos étourdissants au premier mouvement du convoi. Les sceptiques y étaient aussi, attendant en silence la réalisation de leurs sinistres prévisions.

Soudain, un sifflement aigu se fait entendre!

Tout est prêt.

Les spectateurs, maintenant silencieux, sont dans une attente fiévreuse; le mécanicien, plus solennel que jamais dans son rôle de "deus ex machina", appuie majestueusement la main droite sur l'aiguille motrice. Aussitôt la locomotive s'agit, exhale des soupirs plus gros, plus précipités, plus véhéments que jamais; elle s'ébranle dans un suprême effort, les roues font péniblement un demi-tour en avant et... s'arrêtent!... L'ingénieur recommence son manège... Rien ne bouge... Il fait une inspection minutieuse du monstre récalcitrant, tourne une vis ici et là; puis, saisissant de nouveau l'aiguille, il l'agit furieusement. La locomotive est secouée dans toutes ses parties, elle fume, geint, siffle et semble affectée d'un tremblement épileptique... Mais elle n'avance pas d'un pouce...

Une exclamation de désappointement s'échappe de mille poitrines à la fois.

Hélas l'expérience était manquée!

La partie des sceptiques triomphait.

La Direction, profondément déconcertée, se réunissait le soir même en conciliabule secret. La nuit se passa en débats animés. On soumit l'infortuné mécanicien à l'interrogatoire le plus rigoureux sur les causes de son insuccès.

Le pauvre homme n'y comprenait rien du tout.

Comment se faisait-il qu'ayant réussi sur les chemins de fer écossais, il n'obtenait pas le même succès ici? C'est ce qui l'intriguait souverainement.

Bref, la réunion était sur le point de se dissoudre sans que l'on eut rien décidé, lorsqu'une idée lumineuse frappa tout à coup le président! "Je reçois, dit-il, un journal des Etats-Unis où l'on fait tout un récit des merveilleux succès de deux ou trois chemins de fer en opération chez nos voisins. Si nous invitions un ingénieur américain à résoudre le problème!"

Cette suggestion fut adoptée unanimement et, quelques jours plus tard, un expert en chemin de fer nous arrivait de la grande république.

L'épreuve, renouvelée en petit comité cette fois, produisit absolument le même résultat que précédemment. L'américain inspecta la locomotive en détail. Tout lui paraît dans l'ordre voulu. Cependant le statu quo se continue obsti-

nément! Il se met lui-même à la manœuvre. Inutile, la rétive machine fait encore une demi-évolution et... retombe dans son immobilité!

Honteux et perplexe, le nouveau venu est sur le point de renoncer à la tâche quand tout à coup il se frappe le front. "J'ai trouvé, s'écrie-t-il, avec un geste de triomphe.

On l'entoure de toutes parts; il est pressé de dix questions à la fois. "Qu'y a-t-il? Expliquez-vous! Parlez! Montrez vite!" "Mes amis," dit-il enfin sur un ton demi-railler, demi-solennel, "vous n'avez pas donné assez d'avoine à votre cheval!"

En effet, l'Écossais, habitué au charbon comme combustible, ignorait tout à fait la différence d'intensité entre le calorique produit respectivement par le charbon et par le bois.

On jeta du bois en plus fortes quantités sur le brasier et bientôt la locomotive ranimée commence à se mouvoir, avec lenteur d'abord puis, augmentant graduellement sa course, elle finit par atteindre une rapidité, étonnante pour l'époque, de vingt-milles à l'heure!

Dès ce moment le problème était résolu, l'ère des chemins de fer était inaugurée en Canada.

F.G. Marchand.



LE NUAGE.

A UN ENFANT.

Enfan, regarde dans l'espace
Ce blanc nuage voyager;
Un zéphir inconstant le chasse
Et le petit oiseau qui passe
En son vol n'est pas plus léger.

On dirait un lambeau de laine
Tombé d'une molle toison;
Dans le ciel pur il se promène,
Ainsi qu'un agneau dans la plaine,
Comme une voile à l'horizon.

Ce matin, le doigt de l'aurore
L'a bordé d'un filet d'argent.
Maintenant, le jour va se clore,
Et le blanc nuage se dore
Aux lueurs du soleil couchant.

Pourtant, en sa course rapide
Il a vu souvent dans les airs
La tourmente au souffle perfide
S'amasser, tomber dans le vide
Et lancer partout des éclairs.

Mais, fuyant sa rage terrible
Évitant le noir tourbillon,
Dans une sphère inaccessible
Il est passé, calme et paisible,
Emporté par un chaud rayon.

Enfant de la vie, à ton âge,
Voilà le portrait merveilleux
Tu n'es encore qu'un blanc nuage
Puisse longtemps le sombre nuage
Épargner ton front radieux.

Joseph Nolin.

E. McCONKEY, MARCHAND-TAILLEUR, No 97 RUE RICHELIEU, l'établissement le plus important du genre à St-Jean. Assortiment complet de cravates, gants, cols, manchons, sont à bon marché. Habits faits sur commande dans le plus court délai. Hardes faites pour enfants de 4 à 12 ans. Parapluies et imperméables à vendre à sacrifice.

LAVIOLETTE & NELSON

Medicaments Français

MONTREAL



MONTREAL

ANT. BEAUDOIN
MARCHAND DE

Peintures, Tapisseries, &c.

En Gros et en Détails

No 10, RUE ST-LAURENT,

MONTREAL



DENTISTERIE.



Dr L. A. Trudeau, L. D. S.

Elève de l'école dentaire de l'Université Harvard, Boston

111, RUE RICHELIEU, ST-JEAN, P. Q.

BLOCK LAROCQUE

Exécution de dents, appareils sous l'effet de l'éthère, gaz hilarant. Le Dr fait du plombage en or une spécialité.



Rosario Normandin

PEINTRE



TAPISSIER

IBERVILLE, P. Q.

Tient constamment un stock de Peintures, Huile, Vernis, &c.

Toutes commandes seront exécutées d'après les derniers goûts et dans le plus court délai possible.

Albert Patenaude

Le Barbier populaire

No. 12, Rue St-Jacques.

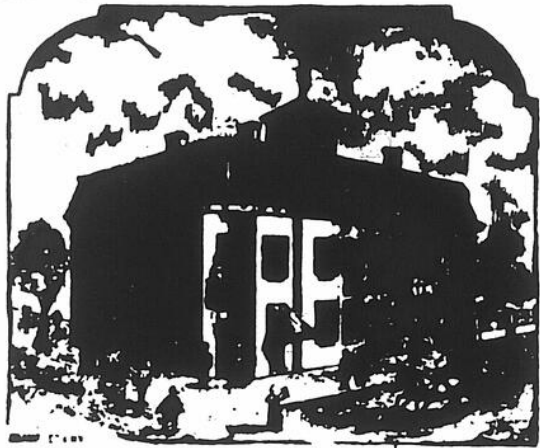
I. A. BEAUVAIS

Le plus viril Etablissement de ce genre DANS LA PUISSANCE.

Habillments	HABILLEMENTS Faits sur Commande En 9 heures	Habillments pour GARÇON
3 A 8 ANS	HABILLEMENTS POUR HOMMES Depuis \$8.25 Des milliers de modèles en stock.	DE 9 A 15 ANS
\$1.25	Department de CHAPEAUX et MERCERIE.	Détailés au PRIX DU GROS
	Ne laissez rien à désirer, nos plus récentes nouveautés sont toujours en stock. Nous n'avons que des personnes d'expérience au service de l'établissement.	Depuis \$2.95.

Nos 2024 à 2028, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, Pres de la gare Bonaventure.

Windsor Hotel



O. C. WEBSTER PROPRIETAIRE, ST. JEAN, P. Q.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

CANADA * LIFE

ETABLIE EN 1817.

Une seule compagnie, la Canada Life, possède un plus grand nombre de polices en force que les dix-huit autres compagnies anglaises ensemble et, à une exception près que toutes les compagnies américaines. Ces polices atteignent, de fait, \$31,770,736. Plus d'un million de nouvelles affaires faites en 1964, soit \$4,160,710, l'ont été par la "Canada Life," dont les primes se montaient à \$885,717 et les paiements de police après la mort à \$84,162.

Extrait d'un article sur l'assurance sur la vie de la Montreal Gazette du 8 mai 1965.

Branche à Montreal

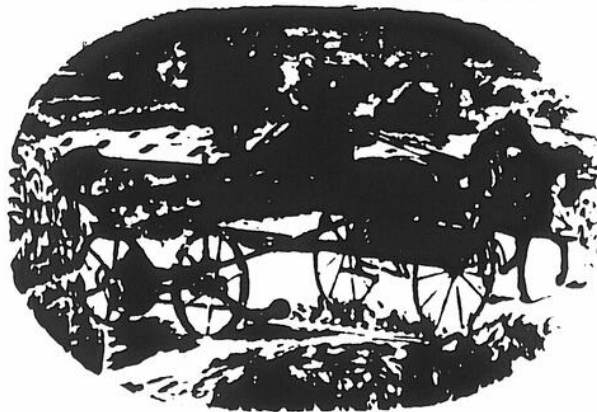
Bureaux de la Compagnie : 180, Rue St-Jacques.

J. W. MARLING, Gérant pour la province de Québec.

P. LA VERBIERE, Inspecteur

Pendant 15 ans, j'ai vendu des FAUCHEUSES, des MOISSONNEUSES et des RAPEAUX de COSSITT & FRERE, au montant de \$4,000,000. Ils sont encore supérieurs à tous autres et des

MILLIERS DE CULTIVATEURS



DISENT QU'ILS SONT LES MEILLEURS.

Cette année 1965 nos agents en auront un assortiment complet à bas prix et à conditions faciles. Informez-vous des prix et conditions avant d'acheter. Wagons de ferme, pour un ou deux chevaux \$2, les meilleurs vendus moissonneuse, voitures légères, etc., etc.

R. J. LATIMER, 81, rue McGill, Montreal

T. A. NADEAU

Marchandises Seches.

EPICERIES.

Feronneries, Fleur, Lard, Sel, Liqueurs, &c.

EN GROS ET EN DETAIL

IBERVILLE, P. Q.

Vin à-vis le pont JONES



Forgeron, serrurier et armurier

105, Rue Champlain, St-Jean, Q.

Se charge de toutes sortes d'ouvrages en fer

Satisfaction Garantie.

E. L. FARRAR

MANUFACTURIER DE

Vaisselle en Gres

Et commercant de

GLAISE et de SABLE

De New-Jersey,

IBERVILLE, P. Q.



LEGGETT & HAMILTON

Magasin de

Marchandises Seches

— ET DE —

TAPIS,

L'UN DES

Plus beaux Etablissements

De la Metropole.

1883 & 1885, Rue Notre-Dame

— MONTREAL —

S. DUNN, CONFISEUR, En gros et en détail et marchand de cigares importés et de fabrication canadienne. Salon pour crème à la glace. NO 175, RUE RICHELIEU, ST-JEAN, P. Q.

**Première époque
1860-1898**

VOL. XVIII No. 2.

BUREAU: No. 2, PLACE DU MARCHÉ

MARDI, 6 JUIN 1877

PRIX DE L'ABONNEMENT.
 Pour un an... \$2.00
 Pour six mois... \$1.25
 Pour trois mois... \$0.75
 Pour un trimestre... \$0.50

LE FRANCO-CANADIEN

Publié à St. Jean d'Iberville, Canada.

I. BOURGUIGNON, PROPRIÉTAIRE.

F. G. MARCHAND, Redacteur-en-Chef.

PRIX DES ANNONCES.
 Première insertion par ligne... 10 centimes
 Chaque insertion subséquente... 5 centimes
 Toute annonce envoyée sans mentionner le nombre d'insertions... sera publiée jusqu'à avis du contraire.
 Une remise libérale est accordée pour des annonces à long terme.
 Les lettres d'affaires doivent être adressées à l'Éditeur, propriétaire du journal, et celles concernant la rédaction à F. G. MARCHAND, rédacteur.
 Le Franco-Canadien paraît les Mardis et Vendredis de chaque semaine.

**Les rédacteurs en chef jusqu'en 1893:
seulement des avocats et notaires...**

Jusqu'en 1893, le Franco-Canadien était le seul hebdomadaire à tendance franchement libérale de la région. À la barre: seuls des avocats et des notaires et ce depuis 1860. De ce fait, on peut déduire soit que le parti Libéral comptait plusieurs partisans de professions libérales, soit que la tribune qu'offrait le journalisme plaisait particulièrement aux notaires et aux avocats.

Voici d'ailleurs, dans l'ordre chronologique, la liste des rédacteurs en chef depuis la fondation du journal.

- De 1860 à 1861 - Charles-Joseph Laberge, avocat
- De 1861 à 1863 - Félix-Gabriel Marchand, notaire
- De 1863 à 1865 - Alfred-Napoléon Charland, avocat
- De 1867 à 1878 - Félix-Gabriel Marchand, notaire
- De 1878 à 1882 - Jean-Éphrem-Zéphirin Bouchard, avocat
- De 1882 à 1885 - Gabriel Marchand, avocat
- De 1885 à 1892 - Léon Lorrain, avocat

Puisque nous avons déjà parlé de Charles-Joseph Laberge et que nous parlerons plus loin de Félix-Gabriel Marchand et de son fils, nous consacrerons les paragraphes suivants aux rédacteurs en chef Charland, Bouchard et Lorrain.

Jean-Éphrem-Zéphirin Bouchard

Né à Saint-Jacques-Le-Mineur le 30 janvier 1850, il était le fils du notaire Éphrem Bouchard et de Josephine-Foisy.

Il commença ses études classiques au collège de Sainte-Thérèse pour les terminer au Petit Séminaire de Montréal. Il fit ensuite sa pratique sous Alfred-Napoléon Charland et fut reçu avocat en juillet 1875.

Le 23 février 1876, il épousa à Saint-Jean, Marie-Eudolie Nolin, fille de Charles Nolin, sheriff du district d'Iberville.

C'est en janvier 1879, qu'il devint rédacteur en chef du journal le Franco-Canadien. Après cette expérience qui se termina en 1882, il fonda en 1890 le journal "La Tombola" qui avait pour but de venir en aide aux Soeurs Grises de Saint-Jean. Ce journal fut publié du 30 septembre au 7 octobre 1890.

À la fin de sa carrière J.E.Z. Bouchard était traducteur à l'Assemblée législative du Québec, à l'époque du gouvernement Mercier. Il mourut le 20 juin 1892 à son bureau du Parlement.

Léon Lorrain

Léon Lorrain naquit à Paris en 1855. En 1871, il quitta la France pour s'établir au Canada. Dès son arrivée, il s'établit à Iberville chez Alexandre Dufresne, alors député d'Iberville, qui fut en quelque sorte son deuxième père.

Lui aussi il fut avocat. Reçu en 1878 et s'installa à Iberville. C'est là qu'il épousa, le 22 août 1881, Léontine Vincelette, fille de feu le notaire Valfroy Vincelette. Quelques années plus tard, en 1884, il sera élu Maire d'Iberville, poste dont il démissionnera en 1885.

Auteur du "Code des locataires et locataires" publié en 1885 et d'un "Code de procédures civiles" publié en 1886, Léon Lorrain fit sa marque grâce à ses grandes qualités de juriste. Voilà pourquoi il collabora en 1886 avec le Juge L.A. Jetté à la préparation d'un rapport sur les réformes judiciaires, qui fut ensuite déposé en Chambre. Puis, en juillet 1888, le gouvernement provincial lui confia le mandat de reviser la législation privée de chaque session. En 1889, il revenait à la pratique privée.

Léon Lorrain fut rédacteur en chef du Franco-Canadien de 1885 jusqu'à son décès le 29 janvier 1892. Il périt noyé dans les eaux glacées de la rivière Richelieu. Son corps n'était repêché qu'au printemps suivant soit le 4 avril. Ses funérailles eurent lieu à Iberville le 6 avril 1892.



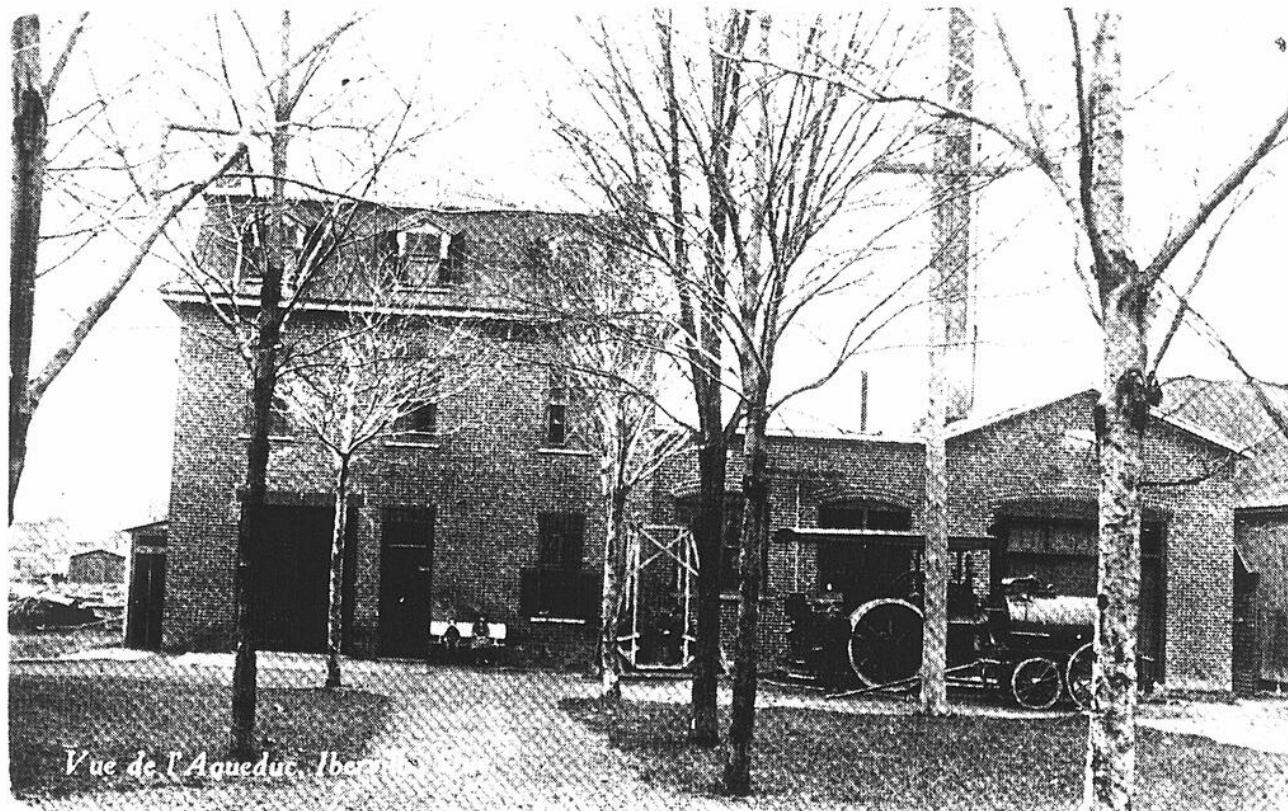
Alfred-Napoléon Charland

Alfred-Napoléon Charland

Alfred-Napoléon Charland est né à Iberville le 28 mai 1841 du mariage de Joseph Charland et d'Elmire Duquette. Il débuta ses classiques au collège de Saint-Hyacinthe et les termina au collège de Sainte-Thérèse. Il étudia ensuite le droit tout en travaillant sous les directives de Charles-Joseph Laberge. En 1863, il était reçu avocat. Dès 1869, il était nommé substitut du procureur général aux assises criminelles et en 1877, il était promu au conseil de la Reine. De 1873 à 1878, il pratiqua le droit avec Émilien-Zéphirin Paradis. Il fut ensuite Protonotaire de la Cour supérieure et Greffier de la Cour de Circuit du district d'Iberville conjointement avec Henri Marchand. En novembre 1887, il était nommé Juge de la Cour supérieure en remplacement du Juge Chagnon.

En plus d'être rédacteur en chef du Franco-Canadien de 1863 à 1865, il faut souligner qu'Alfred-Napoléon Charland collabora au journal Le Pays, de Montréal.

À son décès survenu le 12 août 1901, il laissait dans le deuil sa femme Marie Lareau épousée en secondes noces le 1er février 1881 (il avait épousé Aglaé Ouimet le 23 mai 1865) et huit enfants. Il fut inhumé au cimetière de Saint-Jean le 16 août 1901.



Vue de l'Aqueduc, Iberville

L'aqueduc d'Iberville

L'édifice de l'aqueduc d'Iberville, qui abritera plus tard la caserne de pompier et l'hôtel de ville, fut construit au début des années 1880.

(Cette photographie est la propriété de M. Euclide Massé)

**Première époque
1860-1898**

LE CANADA FRANÇAIS

JOURNAL LIBÉRAL du District d'Iberville

F.G. Marchand fonde Le Canada Français

Le 6 juillet 1893, Félix-Gabriel Marchand fondait un deuxième journal dévoué aux intérêts du parti Libéral. Il est évident que ce nouveau journal appelé Le Canada Français venait directement en concurrence avec le Franco-Canadien d'Isaac Bourguignon.

Mais pourquoi Félix-Gabriel Marchand fonda-t-il un deuxième journal? Il donne lui-même les raisons dans le premier numéro du journal.

"AUX LECTEURS DU DISTRICT D'IBERVILLE

Messieurs:

Depuis le 1er juin 1860, le Franco-Canadien avait été l'organe accrédité du parti libéral dans ce district. Il a, durant cette période, vaillamment combattu, sans jamais s'éloigner de la voie tracée par ses fondateurs.

Tout récemment, ce journal a ralenti visiblement son degré de vigueur dans la lutte; il a même semblé manquer totalement de direction politique.

Aux nombreux partisans de la cause libérale qui ont manifesté leur surprise et leur mécontentement au sujet de cette transformation, il nous fait plaisir de donner les éclaircissements suivants:

M. Isaac Bourguignon le propriétaire du Franco-Canadien que j'ai interpellé à ce sujet, m'a déclaré, dans une première entrevue, qu'il était en négociation avec la maison Rolland et Frères, de Montréal, pour lui vendre son matériel d'imprimerie; que cette vente serait complétée sous peu et que, aussitôt l'affaire conclue, il se ferait un devoir de me transmettre le titre du journal, tel que convenu entre nous dans une transaction antérieure.

Quelques jours plus tard, ayant été informé par M. Bourguignon que son marché était conclu avec les MM. Rolland, que les conditions en étaient consignées dans un écrit du 27 mai dernier, et qu'il avait même eu un commencement d'exécution, j'ai mis ce monsieur en demeure de me remettre le titre du Franco-Canadien, conformément à son obligation envers moi. Mais il a refusé, déclarant qu'il n'en pouvait rien, vu qu'il s'était engagé, dans son marché, avec les MM. Rolland, à continuer pour eux la publication du journal.

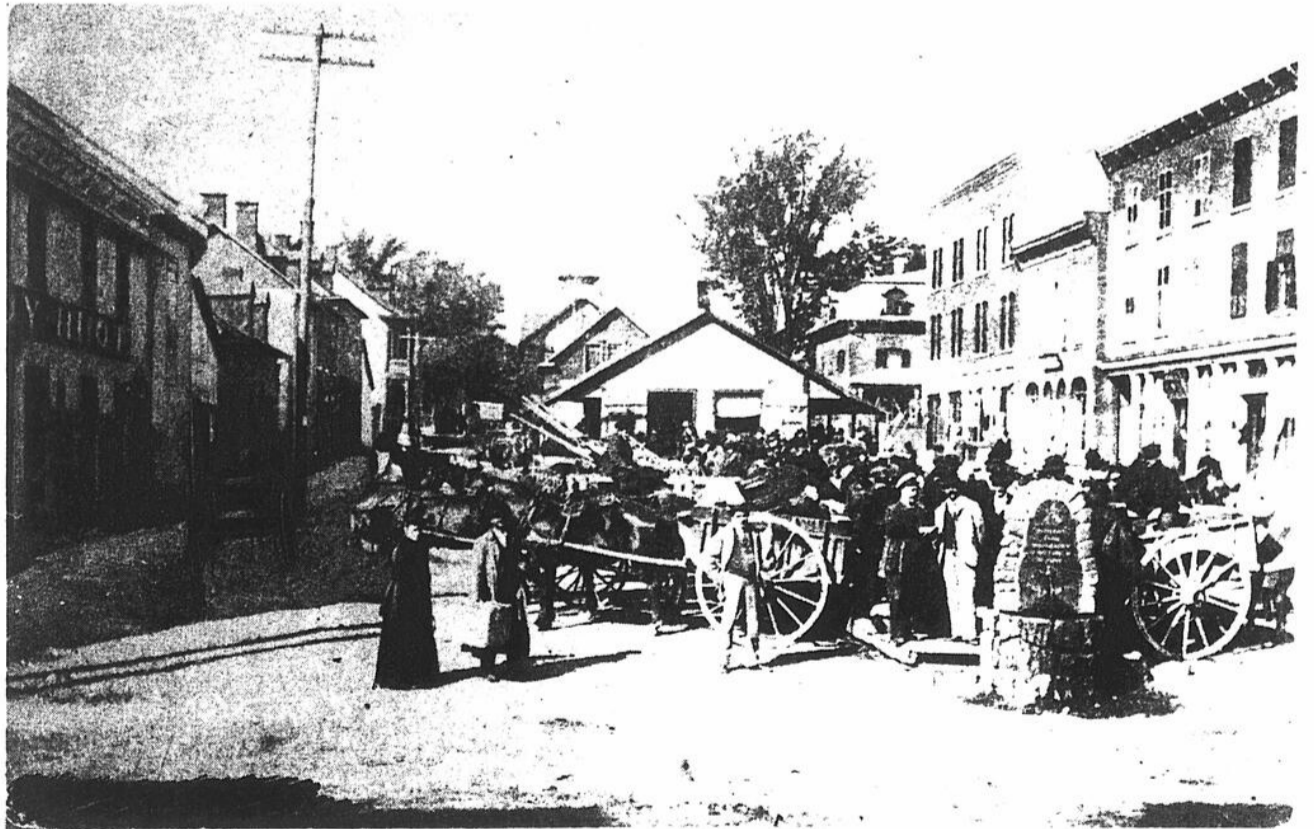
Je préviens donc les libéraux de ce district que, grâce aux circonstances que je viens de relater, le Franco-Canadien est maintenant sous le contrôle de la maison Rolland, dont le chef est un conservateur influent, et que ce journal ne peut plus prétendre représenter le parti libéral et se dire son organe.

Le Canada Français se fonde pour combler cette lacune et il sera l'organe autorisé de l'opinion libérale dans notre district, en attendant que le titre du Franco-Canadien, qui m'appartient et que je prétends revendiquer, me soit restitué.

Cette entreprise patriotique impose à ses auteurs des sacrifices considérables de travail et d'argent, que tous les amis de la cause apprécieront et qu'ils s'empresseront de seconder, j'en ai la confiance, par leur activité à faire connaître le Canada Français.

J'ai bien l'honneur d'être,
Votre très humble serviteur,
F. G. MARCHAND, M. P. P."

La réponse d'Isaac Bourguignon ne se fit pas attendre très longtemps. Dès la semaine suivante, le 13 juillet 1892, il répondait ce qui suit par la voix de son journal.



Place du marché

La querelle Bourguignon-Marchand fut sans doute le sujet de plusieurs conversations sur la Place du marché.

VOL XVIII No. 2.

BUREAU: No. 2, PLACE DU MARCHÉ

MARDI, 6 JUIN 1877

PRIX DE L'ABONNEMENT.
 Pour six mois par an... \$2.50
 Pour un an... \$4.50
PRIX DES ANNONCES.
 Pour deux mois... \$3.00
 Pour six mois... \$1.50

LE FRANCO-CANADIEN

Publié à St. Jean d'Iberville, Canada.

I. BOURGUIGNON, PROPRIÉTAIRE.

F. G. MARCHAND, Redacteur-en-Chef.

PRIX DES ANNONCES.
 Les lettres d'affaires doivent être adressées à l'éditeur...
 Les lettres d'affaires doivent être adressées à l'éditeur...

**Première époque
1860-1898**

LE CANADA FRANÇAIS

JOURNAL LIBÉRAL du District d'Iberville

Aux abonnés du Franco-Canadien

En réponse aux demandes qui me sont faites par plusieurs des abonnés du "Franco-Canadien", je dois déclarer publiquement que je n'ai rien à faire avec le "Canada Français" et que je continuerai comme par le passé, la publication du "Franco-Canadien".

I. BOURGUIGNON
Éditeur-propiétaire du
Franco-Canadien.

A l'honorable
M. F. G. Marchand, M.P.P.

Monsieur,

Je prends la respectueuse liberté de donner quelques mots de réponse à la lettre publiée sous votre signature, dans le numéro prospectus du Canada Français.

Vous vous plaignez, d'abord, que le Franco-Canadien s'est ralenti de son ancienne vigueur dans la lutte, et qu'il a même "semblé manquer totalement de direction politique".

Je me permettrai de répondre à cette première partie de votre lettre, qu'au mois de novembre dernier, (1892), à une réunion de quelques-uns des chefs autorisés du parti libéral, de la ville de Saint-Jean, présidée par vous, M. Marchand, je les informai que la condition financière de mon journal ne me permettait pas d'en payer la rédaction. Il fut alors convenu et compris que M. Alphonse Morin, aidé de quelques amis, -vous-même, vous vous êtes engagé à aider M. Morin, - ferait la rédaction gratuitement. M. Morin et les amis en question se sont plus ou moins acquittés de cette tâche, jusque vers le milieu de juin seulement; depuis cette époque, ils n'ont pas écrit un seul mot. Et, aujourd'hui, l'on dit que le Franco n'a plus l'ancienne vigueur qu'il mettait à défendre les principes libéraux, qu'il ne répond plus à la situation. Cependant, bien que la rédaction que l'on m'avait promise ne me soit plus fournie, depuis près d'un mois, j'ose dire que le Franco a été aussi vigoureux que d'habitude; enfin, je ne vois pas en quoi mon journal a péché, jusqu'aujourd'hui, sous ce rapport. Serait-ce parce qu'il n'a pas répudié son ancien chef à Québec et qu'il n'a pas assez prôné le nouveau soleil levant? Est-ce parce qu'il n'a pas encore demandé que l'on réformât le mode d'éducation suivi dans nos collèges? Est-ce parce qu'il n'a pas demandé que l'on imposât des taxes sur les églises, les couvents et autres institutions religieuses de la province? Est-ce parce qu'il n'a pas écrit pour approuver la guerre que le Canada-Revue et quelques autres journaux font au clergé, et à notre évêque en particulier? Si c'est là la faiblesse dont fait preuve le Franco, soyez assuré que la vigueur lui fera toujours défaut.

Pour ce qui concerne les principes libéraux, bien entendu vous ne sauriez accuser sérieusement le Franco de ne pas s'y être conformé jusqu'ici. Du reste, le journal est là, et l'on n'a qu'à le lire pour avoir la preuve de ce que j'avance.

Je nie avoir déclaré, à M. Marchand, ou à qui que ce soit, que je lui transporterai le titre du journal. Je reconnais bien, il est vrai, lui avoir dit que lorsque j'en cesserais la publication, je l'en avertirais d'avance. Impatient de mettre la main sur le titre du journal et voyant que la chose n'arrivait pas aussi vite qu'on le désirait, M. Alphonse Morin m'a demandé, à plusieurs reprises, de signer un écrit par lequel je m'engagerais à céder le titre du Franco à une date fixe, ce que j'ai toujours refusé de faire, car je n'ai pas l'intention de discontinuer la publication de mon journal.

Je n'ai jamais dit que j'avais été en négociations avec la maison Rolland et Frères pour vendre mon imprimerie, mais que j'étais à débattre un marché avec M. J.D. Rolland, et qu'il y avait même une

promesse de vente acceptée, que la vente n'était pas parfaite, que le matériel d'imprimerie n'était pas livré et qu'une faible partie seulement était payée.

Le titre du journal, sa liste d'abonnés et sa clientèle en général, ont une certaine valeur commerciale et l'on ne m'a jamais offert un sou pour toutes ces choses que, d'ailleurs, je n'ai jamais mises en vente.

Je serais peut-être justifiable de me plaindre de la conduite de mes amis à mon égard, je serais peut-être justifiable de dire que l'on essaie de me ruiner, en m'enlevant une partie de la valeur du titre de mon journal, que vous répudiez, M. Marchand, comme organe libéral; mais je ne le ferai pas. Cependant, je dirai que je suis profondément peiné de voir que l'on traite de cette façon un homme qui a rendu des services depuis plus de trente-trois ans à son parti et à vous en particulier, qui a fait des sacrifices, vous le savez, M. Marchand.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
votre très humble serviteur

I. BOURGUIGNON,
Éditeur-propiétaire du
Franco-Canadien.

À partir de cette date, la bataille s'engagea entre les deux hommes. Il faut dire que Isaac Bourguignon n'acceptait pas facilement la fondation d'un autre journal dans la région. Deux lettres adressées à Félix-Gabriel Marchand montre jusqu'à quel point l'éditeur du Franco-Canadien avait l'intention de lutter féroce contre le Canada Français. Voici d'ailleurs quelques extraits de ces deux lettres.



L'hôtel Saint-Jean

Sur cette image d'autrefois propriété de M. Germain Laplante, nous voyons l'hôtel Saint-Jean où descendaient marins et voyageurs vers les Etats-Unis.

VOL XVIII No. 2.

BUREAU: No. 2, PLACE DU MARCHÉ

MARDI, 6 JUIN 1877

PRIX DE L'ABONNEMENT.
POUR LE CANADA
Pour deux mois payable d'avance \$2.50
Pour six mois \$1.25
POUR LES ETATS-UNIS
Pour deux mois en argent \$3.00
Pour six mois \$1.50

Les frais de poste ne sont pas inclus dans ces prix. Les annonces sont acceptées sous réserve de leur insertion dans le prochain numéro. En signant de se souscrire à cette publication, les abonnés de toute origine acceptent d'être tenus de plus à payer.
Il est recommandé de payer par mandat.
L'avis de journal aux Etats-Unis est en vente séparément à l'abonnement régulier.

LE FRANCO-CANADIEN

Publié à St. Jean d'Iberville, Canada.

I. BOURGUIGNON, PROPRIÉTAIRE.

F. G. MARCHAND, Rédacteur-en-Chef.

PRIX DES ANNONCES.
Première insertion par ligne 10 centes
Chaque insertion subséquente 3 par ligne.
Toute annonce rayée sans mentionner le nombre d'insertion voulu, sera publiée jusqu'à avis du contraire.
Une remise libérale est accordée pour des annonces à long terme.
Les lettres d'affaires doivent être adressées à l'Éditeur, propriétaire du journal, et celles concernant la rédaction à F. G. MARCHAND, rédacteur.
Le Franco-Canadien paraît les Mardis et Vendredis de chaque semaine.

**Première époque
1860-1898**

LE CANADA FRANÇAIS

JOURNAL LIBÉRAL du District d'Iberville

20 juillet 1893

Trente-trois ans après

2e lettre à l'honorable M. F.G. Marchand, M.P.P.

Monsieur,

Le 1er juin 1860, le Franco-Canadien publiait son numéro prospectus, c'est-à-dire, le programme auquel ses fondateurs devaient se conformer.

Nous allons, aujourd'hui, reproduire ce programme; nous allons le mettre sous les yeux de nos lecteurs, pour qu'ils puissent voir si notre feuille, sous votre direction ou votre surveillance, monsieur Marchand, s'est écartée de la route que lui avaient tracée ceux qui l'ont mis au jour.

Quant à nous, nous voulons, dorénavant, suivre de plus près que vous ne l'avez fait, la ligne de conduite indiquée dans cet écrit, dont l'auteur a été l'un des hommes les plus marquants de son temps, le regretté M. C.J. Laberge; nous voulons nous souvenir toujours des nobles et graves enseignements que cet écrit comporte. Libre à d'autres de chercher à semer la zizanie, la désunion au sein de notre société. Nous sommes incapables de les en empêcher, mais nous déplorons l'esprit qui les anime.

Voici ce prospectus: nous prions nos lecteurs d'en bien peser tous les mots, c'est un article de maître.

PROSPECTUS

En publiant le numéro prospectus de ce journal nous n'avons que quelques mots à dire pour en expliquer le caractère à nos lecteurs.

Il y a peu de journaux français dans le pays; en tenant compte de la population qui parle la langue française, il n'y en a pas assez; pour parler franchement, ce n'est pas faire notre éloge.

Ces journaux sont en outre à peu près tous les organes exclusifs d'un parti quelconque, défendant la politique du gouvernement actuel ou combattant dans les rangs de l'opposition. Etc. Etc. Etc. (Le lecteur retrouvera la suite de ce texte dans les premières pages de ce cahier spécial du 117e anniversaire du Canada français).

Eh bien!... monsieur Marchand, ce programme de modération dans la polémique et dans l'appréciation des actes de vos adversaires, l'avez-vous toujours suivi? Vous y êtes-vous, en tout temps, conformer scrupuleusement?

Car, ne le niez pas; toujours, vous avez été le guide, l'inspirateur du Franco-Canadien. On le considérait comme votre organe et, en réalité, c'était votre organe. Parfois, il est vrai, vous avez pu dire que vous n'étiez pas responsable du journal, mais c'était lorsque cela pouvait favoriser vos intérêts.

Bien des fois, monsieur Marchand, à votre connaissance et de votre consentement, l'on s'est écarté de la règle établie par les fondateurs du journal; bien souvent, trop souvent, il y a eu dans ces colonnes mêmes, des écarts de langage qu'auraient blâmés vertement l'auteur du prospectus que nous venons de citer. Les personnalités, les paroles acerbes ont été fréquemment à l'ordre du jour dans le Franco-Canadien. Et vous vous le rappelez, l'on a signalé tous ces faits à votre intention.

De plus, ne m'avez-vous pas tenu continuellement dans une certaine gêne financière, en faisant une guerre personnelle à un grand nombre de citoyens de cette ville?

Mais à quoi bon rappeler tout cela!

Comme nous l'avons déjà dit, nous revenons au programme d'apaisement et de modération formulé par les fondateurs du Franco-Canadien - programme dont on n'aurait jamais dû s'éloigner - et nous nous proposons de le suivre rigoureusement.

J'ai l'honneur d'être
Monsieur,
Votre très humble serviteur

I. BOURGUIGNON
Éditeur-proprétaire du
Franco-Canadien.

27 juillet 1893,

Un petit historique

3e lettre à l'honorable M. Marchand, M.P.P.

Monsieur,

Vous éludez la question.

Je vous ai demandé en quoi le Franco-Canadien avait péché sur les principes libéraux bien entendu; je vous ai demandé en quoi s'il avait manqué de vigueur; et le Canada Français, votre nouvel organe, dans un article dont vous êtes sans doute l'auteur, cherche à faire croire à ses lecteurs que j'ai usé de perfidie à votre égard, que je vous ai calomnié.

Allons! monsieur Marchand, vous savez bien que je n'ai fait aucune insinuation sur vous. J'en prends à témoin ceux qui ont lu ma première lettre.

Je vous ai posé des questions, et voilà tout.

Vous avez jugé à propos de ne pas répondre à ces questions: c'est votre affaire. Mais, de grâce, ne prêtez pas à certaines de mes phrases un sens qu'elles n'ont pas.

Comme bien vous le pensez, les commencements ont été difficiles. En effet, il m'a fallu tout créer. Le goût de la lecture était loin d'être répandu dans nos campagnes et, après trois mois et demi d'existence, le Franco ne comptait encore que 355 abonnés dans les comtés de Saint-Jean et d'Iberville.

En 1867, comme aujourd'hui, on se plaignait que le Franco-Canadien ne répondait pas à la situation. On disait que je n'étais pas un homme de progrès et, pour faire cesser ces plaintes, je vous ai demandé, à vous, monsieur Marchand, si vous vouliez acheter le Franco, que vous en feriez ce que bon vous semblerait. Et le premier mars, 1867, vous deveniez propriétaire du journal.

Vous l'avez gardé jusqu'au premier novembre, 1869. Alors voyant que le journalisme n'était pas une profession lucrative, vous me l'avez revendu. Un de vos amis intimes, un parent, m'a dit que le Franco était un gouffre et que, pendant les deux ans et demi que vous l'aviez publié, vous y aviez englouti \$2,000.

J'ai eu à traverser des jours de crise et de gêne financière. J'ai résisté courageusement. Quand vous reconnaissiez vous-même, que vous étiez incapable de continuer la publication du Franco, je m'en suis chargé et vous ai tiré d'embarras en le faisant.

Et, toujours, j'ai payé la rédaction, excepté la première année. Vous avez vous-même rédigé mon journal, et je vous ai payé un peu plus que les autres, et pendant plusieurs années.

Votre organe dit que "les libéraux m'ont sorti plusieurs fois de mes misères". Mais vous oubliez donc qu'ils le faisaient dans l'intérêt du parti, ce n'était pas dans mon intérêt particulier. Et j'ai remboursé intégralement les quelques souscriptions ou avances, que l'on a pu faire en différents temps pour la publication du Franco. Vous savez aussi, que l'on ne m'a jamais rendu de services gratuits.

J'ai tout payé, tout, jusqu'au dernier sou.

Et, cependant, le Canada Français vient dire avec le plus grand sérieux du monde que "les libéraux m'ont sorti de mes misères". C'est là une affirmation assez risquée, vous l'avouerez. De plus, j'ose dire que je chercherais en vain un seul cas où l'on ait travaillé pour moi d'une façon tout à fait désintéressée.

Je crois inutile de répondre à certains petits traits malicieux et d'un goût plus que douteux lancés sur moi, dans le dernier numéro du Canada Français. Mais je ne terminerai pas cette lettre sans vous dire que je n'ai pas besoin de vos appels à la pitié. Ma conduite est là. Elle a toujours été honorable. Du reste, le public qui juge les choses sans passion, saura me rendre justice.

J'ai l'honneur d'être
Monsieur,
votre très humble serviteur

I. BOURGUIGNON
Éditeur-proprétaire du
Franco-Canadien

VOL. XVIII No. 2

BUREAU: No. 2, PLACE DU MARCHÉ

MARDI, 6 JUIN 1877

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Pour le Canada \$2.50
Pour les États-Unis \$1.25
Pour l'Europe \$3.00
Pour l'Asie \$1.50

LE FRANCO-CANADIEN

Publié à St. Jean d'Iberville, Canada.

I. BOURGUIGNON, PROPRIÉTAIRE.

F. G. MARCHAND, Redacteur-en-Chef

PRIX DES ANNONCES.
Les annonces se prennent par ligne et par jour.
Les annonces de longue durée sont traitées à part.
Les annonces de longue durée sont traitées à part.
Les annonces de longue durée sont traitées à part.

Première époque
1860-1898

LE CANADA FRANÇAIS

JOURNAL LIBÉRAL du District d'Iberville

Félix-Gabriel Marchand

Félix-Gabriel Marchand est né à Saint-Jean le 9 janvier 1832 et mourut à Québec le 25 septembre 1900. Il était le fils de Gabriel Marchand, fondateur de la paroisse et de Mary MacNider, une Écossaise protestante qui avait fait la promesse d'élever ses enfants dans la foi catholique.

Durant ses premières années, le petit Félix-Gabriel Marchand ne parle que l'anglais. Ce n'est que vers neuf ans, à son entrée au Collège de Saint-Hyacinthe qu'il apprend le français. Il dû bien l'apprendre puisqu'il fut journaliste, fondateur de trois journaux (*Le Franco-Canadien* et *le Canada Français* à Saint-Jean et *Le temps* à Montréal) et dramaturge, auteur de plusieurs comédies que l'on redécouvre aujourd'hui.

Après avoir terminé ses études, il fut admis comme notaire, profession qu'il exercera durant quarante-cinq ans.

Le 12 septembre 1854, il épousait à Saint-Louis de Terrebonne Marie-Hersélie Turgeon. Ils eurent onze enfants dont cinq moururent en bas âge.

Carrière militaire

En 1866, Félix-Gabriel Marchand fut nommé lieutenant colonel du 21^e bataillon d'infanterie légère du Richelieu, corps de volontaires fondé par lui-même en collaboration avec Charles-Joseph Laberge, en 1863. De cette date jusqu'en 1880, il fut très actif au plan militaire.

Il commanda une brigade composée du régiment du Prince de Galles, des Carabiniers de Victoria, des Royals Scots, du bataillon Hochelaga, du 21^e bataillon d'infanterie de Richelieu et d'un détachement de la cavalerie de Montréal.

Homme politique

Parallèlement à cette carrière militaire, il menait, (à partir de 1867) une carrière d'homme politique. Dès l'entrée en vigueur de la Confédération canadienne, il fut élu député du comté de Saint-Jean, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort soit durant trente-trois ans.

Lors de la prise du pouvoir par les Libéraux en 1878, Félix-Gabriel Marchand devint secrétaire provincial et ce, du 8 mars 1878 au 9 mars 1879. Il fut ensuite nommé commissaire des terres de la Couronne du 19 mars au 31 octobre 1879. En novembre, il retournait dans l'opposition. Membre du gouvernement ou de l'opposition, Félix-Gabriel Marchand a toujours fait preuve d'une délicatesse et d'une bonhomie qui le rendaient sympathique aux yeux de tout le monde. Ses interventions étaient toujours spirituelles tout en atteignant leurs cibles.

Le 14 octobre 1886, le parti National Libéral (Ce nouveau parti fut le résultat obtenu par le cri de ralliement lancé par Honoré Mercier, au lendemain de la pendaison de Louis Riel. Même s'il se voulait différent, ce parti regroupait surtout des libéraux) remporta les élections. C'est dans ce nouveau gouvernement que Félix-Gabriel Marchand fut nommé président de l'Assemblée législative.

Chef du Parti Libéral

En 1890, Honoré-Mercier et son parti remportèrent de nouvelles élections. Cependant en décembre 1891, Honoré Mercier est démis de ses fonctions par le Lieutenant Gouverneur, à cause du scandale de la compagnie de chemin de fer de la Baie des Chaleurs. (On accuse Honoré Mercier d'avoir reçu une certaine somme d'argent).

Tout ceci pour expliquer pourquoi Honoré Mercier déclencha des élections en 1892. Il avait naturellement l'espoir de prouver que son intégrité n'était pas mise en doute. Cependant le parti National Libéral ne remporta que 18 sièges et Honoré Mercier démissionna. C'est alors que Félix-Gabriel Marchand fut élu à la tête du parti Libéral et chef de l'opposition.

Premier ministre

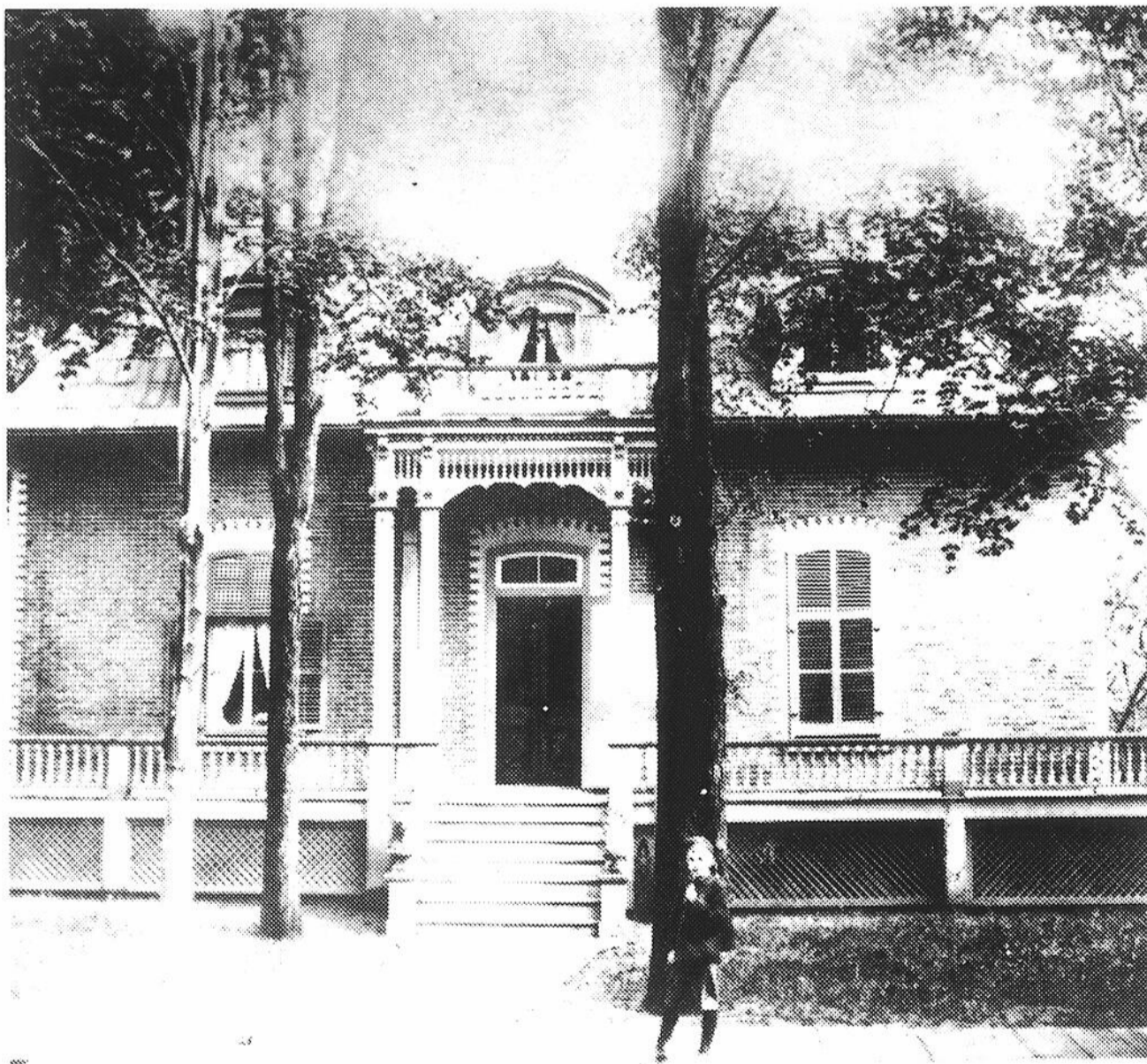
Malgré le petit nombre de députés libéraux, Félix-Gabriel Marchand travailla sans répit afin de convaincre la population qu'il fallait assainir les finances de la province. Le 11 mai 1897, il était récompensé et devenait le 13^e premier ministre du Québec.

Outre ses carrières militaires et politiques, Félix-Gabriel Marchand fit sa marque dans le domaine des lettres. En plus de fonder trois journaux dans le but d'informer la population quant aux politiques du parti Libéral (*Le Franco-Canadien*, 1860 - *Le temps*, 1883 et *le Canada Français*, 1893) il enrichit la littérature québécoise de plusieurs oeuvres poétiques et dramatiques. Certaines pièces ont été présentées récemment: "Fatenville" par le théâtre de Grand-Pré et "Les Faux brulants" par le théâtre d'Aujourd'hui. En 1884, Félix-Gabriel Marchand était nommé membre de la Société Royale du Canada et président de la section "littérature française". En 1898, le gouvernement français le nomme chevalier de la Légion d'Honneur.

Ses citoyens l'appréciaient

Toutes ces occupations ne suffisaient pas, semble-t-il, à cet homme d'un dynamisme extraordinaire. Il fut aussi, conseiller à la ville de Saint-Jean (1858-1859), président de la Société d'agriculture du comté de Saint-Jean (1864-1867), président de la commission scolaire de la paroisse Saint-Jean L'Évangéliste (1863-1872), premier président de la commission scolaire de la ville de Saint-Jean (1872-1896) directeur de la banque de Saint-Jean, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, etc... Cette liste incomplète de ses activités montre jusqu'à quel point ses concitoyens l'appréciaient.

Comme premier ministre du Québec, il imposait le respect même à ses adversaires. Voilà pourquoi sa mort concernait toute la population du Québec. À son service, qui eut lieu à la basilique de Québec, c'est Mgr Paul Bruchési qui prononça l'oraison funèbre. Félix-Gabriel Marchand fut inhumé au cimetière Belmont, à Québec, le 29 septembre 1900.



Chez les Marchand

Voici la résidence de Félix-Gabriel Marchand telle qu'elle apparaît sur une photographie propriété de la Bibliothèque municipale de Saint-Jean.

VOL. XVIII No. 2

BUREAU: No. 2, PLACE DU MARCHÉ

MARDI, 6 JUIN 1877

PRIX DE L'ABONNEMENT.
 par an en avance \$2.50
 par an en arriéré \$1.25
 par trimestre en avance \$0.75
 par trimestre en arriéré \$0.40

LE FRANCO-CANADIEN

Publié à St. Jean d'Iberville, Canada.

L. BOURGUIGNON, PROPRIÉTAIRE.

F. G. MARCHAND, Redacteur-en-Chef.

PRIX DES ANNONCES.
 Première insertion par ligne 10 centes
 Chaque insertion subséquente 5 centes
 par ligne
 Toute annonce insérée sans mentionner le nombre d'insertions sera publiée jusqu'à six insertions.
 Les annonces de longue durée sont accordées pour des conditions à long terme.
 Les lettres d'affaires doivent être adressées à l'Administrateur du journal et celles concernant la rédaction à M. Marcotte, rédacteur.
 Le Franco-Canadien paraît les Mardis et vendredis de chaque semaine.

Cent dix-sept

Première époque 1860-1898

Fin mars 1860

En possession du fruit (\$800.00) d'une souscription lancée dans ce but, Félix-Gabriel Marchand, notaire à Saint-Jean, et Valfroy Vincelette, notaire à Iberville, rencontrent les imprimeurs Pierre Cérat et Isaac Bourguignon pour les convaincre d'établir à Saint-Jean "un journal qui serait l'organe du parti libéral dans le district d'Iberville" c'est-à-dire les comtés de Saint-Jean, Iberville et Napierville.

Le vendredi 1er juin 1860

Le premier numéro du journal **Le Franco-Canadien** (l'organe du district d'Iberville) est lancée par Cérat et Bourguignon, imprimeurs et propriétaires. Le bureau et l'imprimerie sont situés au 213a rue Champlain, à Saint-Jean. **Le Franco-Canadien** possèdera jusqu'en 1880, une librairie-papeterie qui "lui permettra de vivre".

Avec ses quatre pages rédigées par un "comité de collaborateurs" (dont Charles-Joseph Laberge et Félix-Gabriel Marchand), **Le Franco-Canadien** paraît les mardis et jeudis de chaque semaine.

Jusqu'en 1876, il gardera le même bandeau de page frontispice, le même nombre de pages et le même format. Beaucoup de nouvelles d'Europe et des États-Unis, un feuilleton et quelques nouvelles locales et régionales.

Le 16 juillet 1860

Dissolution de la société Cérat et Bourguignon. **Le Franco-Canadien** compte trois cent cinquante-cinq (355) abonnés dans les comtés de Saint-Jean et d'Iberville.

Le 1er mai 1861

Le Franco-Canadien emménage dans l'édifice de l'hôtel Mott, situé où se dresse aujourd'hui l'édifice des douanes (coin Richelieu et Saint-Georges).

Le 1er mai 1863

Le Franco-Canadien occupe un édifice situé du côté Ouest de la rue Longueuil, vis-à-vis l'ex-Collège de Saint-Jean.

Le 1er mai 1865

Le Franco-Canadien déménage au 169 rue Champlain, dans l'édifice occupé aujourd'hui par le magasin C.O. Gervais & Frère Limitée.

En 1866

Des illustrations font leur apparition dans les annonces publicitaires du **Franco-Canadien**.

Le 1er mars 1867

Félix-Gabriel Marchand devient rédacteur-propriétaire du **Franco-Canadien**.

Le 1er novembre 1869

Félix-Gabriel Marchand signe une promesse de vente du **Franco-Canadien** en faveur d'Isaac Bourguignon, qui prend en main l'administration "pleine et entière" du journal.

Le 18 juin 1876

Le "grand feu de Saint-Jean" détruit les locaux du **Franco-Canadien**, et ses archives.

Le 19 juillet 1876

Isaac Bourguignon devient propriétaire du **Franco-Canadien**.

Le 5 juin 1877

Avec un nouveau bandeau de page frontispice, un plus grand format et toujours quatre pages, **Le Franco-Canadien** accorde plus d'importance aux nouvelles du pays et de la région. Il renferme beaucoup d'annonces publicitaires illustrées.

Le 9 octobre 1877

A l'occasion du décès de Théophile Arpin, "ex-maire de Saint-Jean et citoyen estimé", **Le Franco-Canadien** publie sa première nouvelle illustrée.

Le 29 avril 1879

Le Franco-Canadien paraît les mardis, jeudis et samedis de chaque semaine. Il continuera de paraître trois fois la semaine jusqu'en septembre 1883, alors qu'il sortira de l'imprimerie le vendredi seulement mais gardera ses quatre pages.

Le 24 juin 1885

Le Franco-Canadien publie son premier cahier spécial: huit pages de textes et d'annonces publicitaires.

Le 6 juillet 1893

Félix-Gabriel Marchand fonde **Le Canada Français** dans le but bien avoué, de faire concurrence au **Franco-Canadien**. Même nombre de pages (4), la présentation typographique est presque identique, même jour de parution.

L'avocat Alphonse Morin, ami et collaborateur de Marchand, est le propriétaire-éditeur. Le bureau d'affaires du **Canada Français** est celui de l'avocat Morin, au 86 rue Jacques-Cartier.

Janvier 1894 - juin 1895

L'atelier et le bureau du **Canada Français** occupent tour à tour deux édifices rue Richelieu, près de la rue Saint-Charles (édifice Maguire) et près de la rue Saint-Georges.

Le 30 août 1895

Félix-Gabriel Marchand reprend possession du **Franco-Canadien**.

Le Franco-Canadien et **Le Canada Français** paraîtront séparément jusqu'au 27 septembre 1895.

Le 4 octobre 1895

Le premier numéro du **Franco-Canadien/ Canada Français** fusionnés.

Deuxième époque 1898-1958

Juin 1898

Le fils de Félix-Gabriel Marchand, Gabriel Marchand, devient propriétaire du journal.

Le 26 août 1898

L'édition hebdomadaire du journal passe de quatre (4) à six (6) pages.

Le 30 juin 1899

L'édition hebdomadaire du journal passe de six (6) à huit (8) pages.

En 1900

Pour la première fois de son histoire, le journal publie la liste complète des travailleurs qui composent son personnel.

Le 1er avril 1902

Le Canada Français déménage son bureau et son imprimerie dans l'édifice occupé jadis par **Le Franco-Canadien**, au 169 rue Champlain.

ot ans d'histoire

En 1905

Le nombre de pages passe à dix.

Le 29 mai 1908

La Compagnie de publication Le Canada Français, qui obtient ses lettres patentes du gouvernement fédéral, devient propriétaire du Canada Français le lendemain par une entente verbale intervenue entre elle et Me Gabriel Marchand.

Le 19 août 1908

La Compagnie de publication Le Canada Français devient officiellement propriétaire du journal et des droits d'imprimerie, machines à composer, presses et accessoires.

Louis Alder Gosselin et Gabriel Marchand assument respectivement la présidence et la gérance de la compagnie.

Le 13 décembre 1910

La Compagnie se porte acquéreur du terrain et de l'édifice situés au numéro civique 16 rue Richelieu de la municipalité de Saint-Jean, numéro civique changé en 1929 pour le 84 rue Richelieu.

Janvier 1911

Le bureau et l'imprimerie du Canada Français y élisent domicile.

Janvier 1918

Louis-Omer Perrier devient directeur gérant de la Compagnie.

Le journal paraît maintenant le jeudi de chaque semaine.

Le 14 avril 1920

Louis-Omer Perrier devient propriétaire du journal.

En 1935

Le journal passe de huit (8) à seize (16) pages.

Le 25 novembre 1937

Pour la première fois depuis la fusion du Franco-Canadien et du Canada Français en 1895, le journal arbore un nouveau bandeau de page un.

Le journal cesse de se proclamer l'organe d'un parti politique pour se définir comme "l'hebdomadaire dévoué aux intérêts de toute la région".

**Troisième époque
1958-1977**

Juin 1958

À la mort de Louis-Omer Perrier, son petit-fils, Me Yves Gagnon, devient propriétaire du Canada Français.

En 1962 et 1963

Le Canada Français se mérite tour à tour le prix de la "meilleure page éditoriale" et le prix du "meilleur reportage" lors du Concours des hebdomadaires de langue française du Canada.

En 1964

Me Yves Gagnon fonde les Editions Le Canada Français dont il devient président-directeur général. Plusieurs changements d'importance s'annoncent...

Le 12 mars 1964

Un nouveau bandeau de page un fait son apparition, de même qu'une première chronique hebdomadaire: Arts et lettres, signée par Jean-Yves Théberge.

Le 14 mai 1964

Nomination de MM. Yves Bousquet (adjoint au directeur général), Robert Paradis (chef de l'Information) et Gilbert Lemire (chef de la Production).

Le 23 juillet 1964

Le Canada Français est nommé "journal de l'année" et "meilleur journal" hebdomadaire de langue française au pays lors du XVe Concours des hebdomadaires de langue française du Canada.

Le journal se mérite aussi le prix de la "meilleure page Arts et lettres".

Le 30 juillet 1964

Le Canada Français se proclame, pour la première fois, "l'Hebdomadaire du Haut-Richelieu".

Le 3 septembre 1964

Le nom du Franco-Canadien disparaît du bandeau de la page frontispice.

Octobre 1966

Membre de l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations (ABC), Le Canada Français participe à la formation du groupe des Hebdomos A-1.

Le 4 décembre 1968

Le Canada Français paraît, pour la première fois de son histoire, le mercredi.

Le 1er février 1970

Me Yves Gagnon, qui demeure tout de même l'actionnaire majoritaire des Editions Le Canada Français Limitée, s'associe avec M. Robert Paradis. Le premier conserve la présidence de la compagnie, le second devient vice-président-directeur général.

En 1972 et 1973

Le Canada Français tente de s'implanter à Longueuil... mais échoue.

Le 20 septembre 1972

Pour la sixième fois en dix ans, Le Canada Français est proclamé le "meilleur journal de l'année" chez les hebdomadaires de langue française au Canada.

Il décroche également le prix du meilleur éditorialiste (Jacques Chabot), des meilleures pages d'animation sociale et de protection de l'environnement de même que le prix du meilleur cahier spécial.

De 1973 à 1976

L'Association des hebdomadaires de langue française du Canada saluant chaque année Le Canada Français, lui remet plusieurs prix et mentions soulignant notamment la "qualité de la langue française", les meilleures pages de rédaction et de publicité, la présentation graphique, etc.

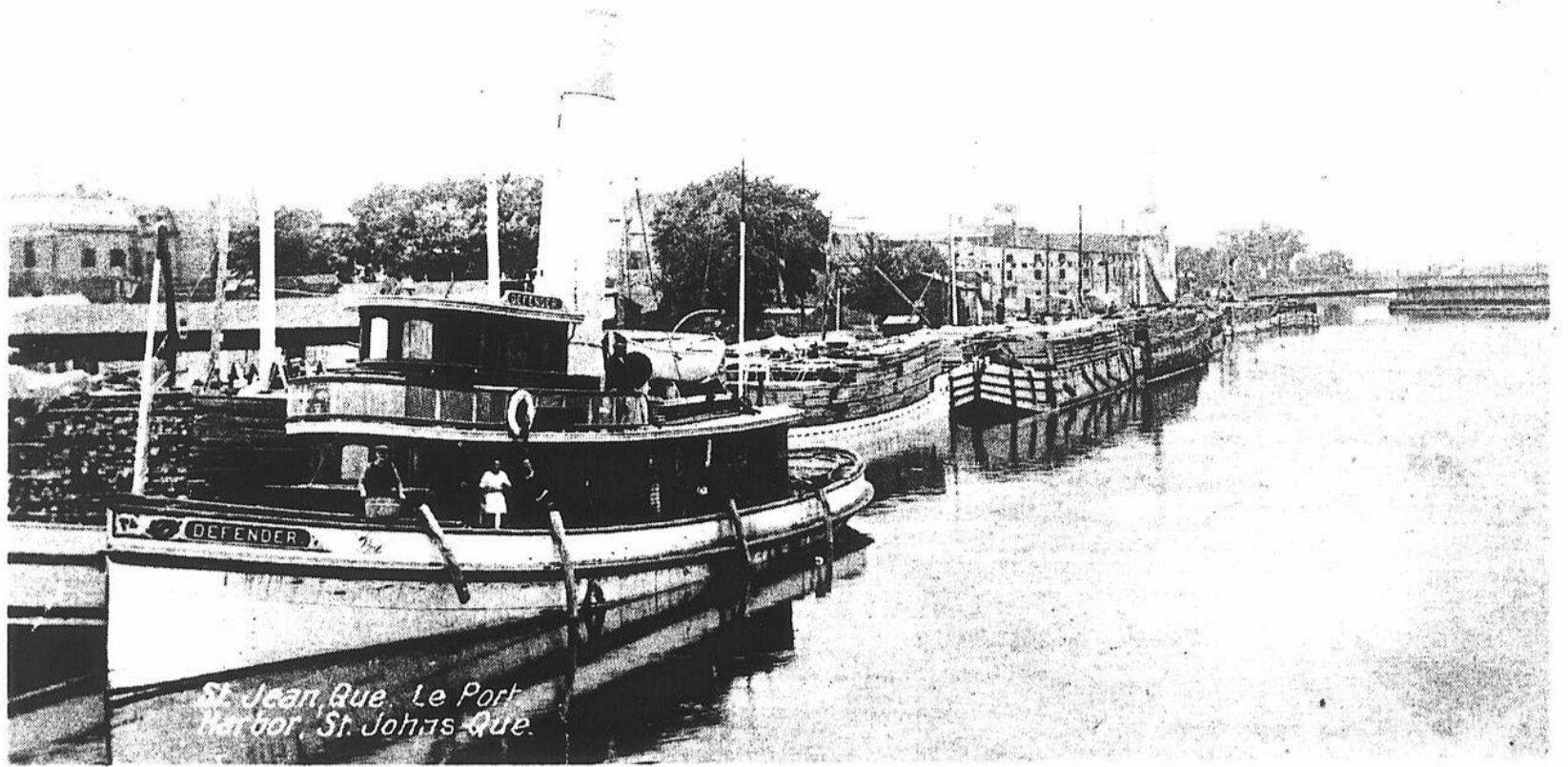
Trois directeurs de l'information quittent tour à tour Le Canada Français pour le quotidien montréalais La Presse.

Le 16 décembre 1976

Pour la première fois de leur histoire, les administrateurs du Canada Français signent une convention collective de travail avec un groupe de ses employés: les Travailleurs de l'information du Canada Français (C.S.N.) accrédités quelques mois auparavant.

Le 4 juin 1977

Au cours du quarante-cinquième congrès de l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada, Le Canada Français remporte les prix d'excellence de l'Hebdo de l'année et du meilleur hebdo, les premiers prix de photographie, de publicité, de langue française, d'information générale et de pages de rédaction, de même que des mentions pour la présentation graphique, la page éditoriale, la page frontispice et les pages sportives.



*St Jean, Rue, Le Port
Harbor, St. Johns Que.*



St. Jean, Rue - Le Centre - St. Johns Que.



Ces photographies sont le résultat de la visite de St. Johns, Que.



VILLE DE SAINT-JEAN, QUÉ.

CASE POSTALE 1025 J3B 4H9

347-5351 - SERVICE DE MONTREAL 861-3397



M. Ronald Beauregard
Maire de Saint-Jean

117 ans de publication, ce sont des milliers de pages, des millions de mots, témoins de l'évolution locale et régionale.

L'histoire se fait au jour le jour, au gré des événements, au fil de l'actualité, le Canada Français, chroniqueur fidèle des faits et gestes de la cité, c'est un peu le manuel d'histoire des Johannais.

Rapporter l'événement, véhiculer des opinions peut-être pas toujours partagés mais qui se doivent d'être exprimées dans toute saine démocratie, voilà ce qu'accomplit le journal depuis plus d'un siècle.

Pour ce labeur quotidien, pour la réputation enviable qu'il a su acquérir, la Ville de Saint-Jean félicite sincèrement le Canada Français et son équipe et lui souhaite un avenir digne de son passé.



M. Adéland Berger
Conseiller



M. Firmin Bernard
Conseiller



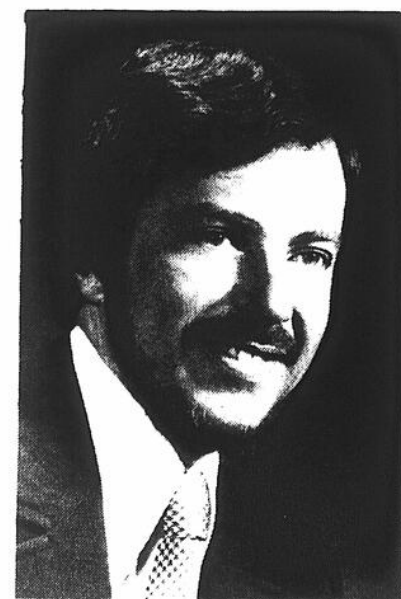
M. Fernand Charest
Conseiller



M. Roger Denis
Conseiller



M. Yves Leroux
Conseiller



M. Jules Roy
Conseiller

**Hommage et longue
vie**

GUILLET & ROBERT

MACHINES AGRICOLES

125, route 104 Iberville

347-5596



Hommage au Canada-Français

TEL: (514) 347-5521

LES EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES RAINVILLE INC
RAINVILLE HYDRAULIC EQUIPMENT INC.
IBERVILLE, QUÉ.

JEAN A. COTE, T.P., président

SOUDURE
Réparations
Générales
WELDING
General Repair
Works

Compliments



Banque de Commerce


Canadienne Impériale

5 succursales pour mieux vous servir
170 RICHELIEU, SAINT-JEAN
640, 1^{re} RUE, IBERVILLE
640 DORCHESTER SAINT-JEAN
900 BOUL. SEMINAIRE SAINT-JEAN
BASE MILITAIRE

Longue vie

Al'hebdo le canada français

Nettoyeur St-Jean Enr.



A. Vanier, prop.
Nettoyage à sec de haute qualité
Allons chercher et livrons
640 Dorchester 348-6665
(Place St-Gérard)

Franc succès

Télépar inc.

231, rue Saint-Jacques
Saint-Jean

Tel: 347-8388

Meilleurs vœux

de succès



490, Jacques-Cartier Sud, Saint-Jean

(297, ch. Richelieu, Saint-Jean)



Mazda

346-9445
346-6314

Hommage au fidèle reflet de la vie Johannaise

Henri Choinière et Robert Lanteigne

AVOCATS

123, rue Saint-Jacques Saint-Jean

Tel: 346-4439

**Heureux
anniversaire**

GARAGE GINGRAS

789, 2^e rue Iberville

347-7515

**Hommage à la
direction et
à tous les employes
de l'hebdo
qui fête ses 117 ans**



251, rue Champlain Saint-Jean 346-6496

Hommage à l'hebdomadaire Johannais

qui a toujours sù défendre avec ardeur

les intérêts de la région...



LA BANQUE ROYALE DU CANADA

173 rue Richelieu, Saint-Jean

346-6861

0566-040 101

Amicalement



équipements de bureau Richelieu Itée
268, RUE CHAMPLAIN, SAINT-JEAN, P.Q.
TEL.: 347-3724 MTL.: 861-8253

**Meilleurs vœux
à l'hebdo
qui a survécu
contre vents et marrées
depuis 117 ans**



le relais du pneu

450, Grand Bernier Saint-Jean 346-4457

Franc succès

Centre de Jardinage St-Jean
Ent.

ALAIN RICHARD, PROP.

669, BOUL. DU SÉMINAIRE SAINT-JEAN, QUÉ.

ASSORTIMENT COMPLET DE BULBES
DE TULIPES ET PLANTES VERTES

Tel: 348-7443

Amicalement

Ozite

CORPORATION
ST-JEAN, QUÉ., CAN.

371, Grand Bernier Saint-Jean

tel: 347-3757

Franc succès

TAPIS LOMY INC.

DEMENAGE

au 919 Boul. du Séminaire

Saint-Jean

VOISIN BOUCHERIE
D'AUJOURD'HUI
DÉPANEUR
HAUT-RICHELIEU
RÉGIE DES ALCOOLS



M. LOMER CAMPBELL,
PRÉSIDENT

Tel: 348-7379

Longue vie



170 Saint-Jacques, Saint-Jean,

Tel: 347-7585

A VOTRE SERVICE DEPUIS 55 ANS

Pour vos besoins

ASPHALTE

BETON

EXCAVATION

PIERRE



SAINT-JEAN:
MONTREAL:

347-3283
671-2848

Longue vie

**ART
&
HOBBY**



250, RUE SAINT-JACQUES

SAINT-JEAN

Tel: 347-1517

Franc succès

Roméo Bessette & Fils inc.

154, RUE CHAMPLAIN
SAINT-JEAN

TEL 346-4429

Et que ça continue

Félicitations!

"LES PREMIERS EN CLIMATISATION A SAINT-JEAN"



Dugré & Bonneau

930 rue Aubry, Saint-Jean

Tel: 346-5526

Et que ça continue

CENTRE DU HOBBY ENR.



92, rue Saint-Jacques
Saint-Jean

TEL: 347-7369

Deuxième époque
1898-1958

LE CANADA FRANÇAIS

JOURNAL LIBÉRAL du District d'Iberville

Gabriel Marchand succède à son père

La deuxième période du **Canada Français** commence avec l'arrivée de Gabriel Marchand. Aussi attiré que son père par la profession de journaliste, il résigna ses fonctions de Protonotaire de la Cour supérieure pour s'occuper activement du journal et ce durant dix ans. Sous sa direction, le journal augmenta encore son nombre de pages (10 pages en 1905) et s'installa dans l'ancien édifice du **Franco-Canadien**, rue Champlain.

Par la suite, soit le 19 août 1908, Gabriel Marchand vendit le journal à la Compagnie de publication **Le Canada Français** Limitée. Le président de cette compagnie était Monsieur Alder Gosselin, avocat de Montréal. Quant à Monsieur Marchand, il fut nommé gérant puis directeur général et ce, jusqu'à son décès qui survint le 16 septembre 1910.

Gabriel Marchand

Gabriel Marchand est né à Saint-Jean le 29 janvier 1859. Il étudia le droit et fut reçu avocat en 1884. Son bureau était situé à l'angle des rues Saint-Jacques et Longueuil.

Tout comme son père, il fut rédacteur du journal **Le Franco-Canadien**. Très intéressé par la politique, il fut ensuite secrétaire de son père au moment où celui-ci était président de l'Assemblée Législative. Mais ce travail fut de courte durée puisqu'on le nomma protonotaire de la Cour supérieure pour le district d'Iberville en novembre 1887.

Député

Après avoir vendu le journal à la Compagnie de publication du **Canada Français**, il décida de suivre les traces de son père et le 8 juin 1908, il fut élu député du comté de Saint-Jean à l'Assemblée Législative du Québec.

Il toucha aussi au domaine de la littérature. Une pièce intitulée "Le Timide" fut présentée avec grand succès au théâtre des Nouveautés de Montréal.

Il décéda subitement le 16 décembre 1910 à sa résidence de la rue Saint-Charles. Il laissait dans le deuil sa femme (Rose-Anna Chaput) et trois enfants.

Le personnel en 1910

Jusque vers les années 1900, la direction du journal res-

ta silencieuse à propos de ses employés. On connaît cependant les noms de ceux qui travaillaient au moment de la mort de Gabriel Marchand.

Arsène Bessette, rédacteur
Jean-Baptiste Gaudette
Ernest Lachance
Ephrem Langlois
Fortunat Oligny
Jérémie Alexandre.

Arsène Bessette

Arrivé au journal en 1900, Arsène Bessette fut un rédacteur en chef remarqué. Il signait ses articles de différents pseudonymes tels que: Grain d'orge, Muscadin, etc... Il se fit surtout connaître en écrivant un roman intitulé "le débutant" publié en 1914 par la compagnie **Le Canada Français**. Ce roman qui n'était pas très populaire dans certains milieux, s'attaqua à la vie dure et truquée dans le domaine politique et à l'influence du clergé sur les politiciens. Patriote dans l'âme, Arsène Bessette n'a jamais accepté que les Patriotes de 1837-38 aient été excommuniés.

À cause de ses idées et surtout à cause de son style très coloré, Arsène Bessette faisait parler de lui; mais cela ne l'empêcha jamais de dire ce qu'il avait à dire. Il reste encore aujourd'hui un exemplaire de ce roman dédié par l'auteur.

"A mes confrères en journalisme, aux hommes publics sincères et droits, à tous ceux qui ont perdu leurs illusions avant ou en même temps que leurs cheveux, je dédie ce modeste travail".

Il mourut le 21 juin 1921.

Dernier déménagement

Le Canada Français était situé depuis 8 ans sur la rue Champlain, en face de la Place du marché, quand ses propriétaires décidèrent d'acquiescer un nouvel immeuble.

C'est donc le 13 décembre 1910, que la compagnie de Publication **Le Canada Français** déménagea au 16 de la rue Richelieu. Cet édifice porte aujourd'hui le numéro 84 et le **Canada Français** y est toujours.



Gabriel Marchand



Arsène Bessette



Rue Richelieu

Depuis le 13 décembre 1910, LE CANADA FRANCAIS occupe cet édifice rue Richelieu.

Deuxième époque
1898-1958

LE CANADA FRANÇAIS

JOURNAL LIBÉRAL du District d'Iberville

L. O. Perrier achète le journal



Le 14 avril 1920, la Compagnie de publication Le Canada Français Limitée cédait le journal à Louis-Omer Perrier qui en était d'ailleurs le directeur-gérant depuis le mois de janvier 1918. Pour la somme de \$18,000.00 Monsieur Perrier faisait l'acquisition de tout ce que possédait la compagnie c'est-à-dire: le terrain, l'immeuble, le titre du journal, l'atelier ainsi que la liste des abonnés.

Profondément attaché à la profession de journaliste, Louis-Omer Perrier sera, durant trente-huit ans, l'âme dirigeante du Canada Français. Sous sa responsabilité, le journal fit des progrès remarquables.

Au moment où il devint propriétaire, le journal comptait huit pages et il en coûtait \$1.50 par année pour s'y abonner. Quant au contenu, il avait très peu évolué. Trois pages étaient consacrées aux nouvelles nationales et internationales, une autre traitait de problèmes tels que l'agriculture ou le commerce, tandis que seulement deux pages étaient consacrées aux nouvelles locales. Notons cependant que l'on réservait deux pages entières aux annonces.

Administrateur de premier ordre

Pendant les 15 premières années de l'administration Perrier, le journal ne subit aucune transformation. Ce n'est qu'en 1935 qu'il passa de huit à seize pages et ce pour le même prix. Un tel changement en période de crise économique suffit à démontrer que Louis-Omer Perrier était un administrateur de premier ordre.

Cette transformation majeure dans la présentation du journal coïncidait avec le 75^e anniversaire de sa fondation. A cette occasion, la direction organisa une grande fête pour tout son personnel régulier ainsi que pour tous ses correspondants.

C'est aussi l'occasion pour nous, de vous donner la liste de tous les collaborateurs au journal de cette époque.

Deux ans auparavant

Lorsque M. Louis-Omer Perrier devient propriétaire du CANADA FRANÇAIS, le pont Gouin inauguré le 4 septembre 1916 relie Saint-Jean et Iberville.

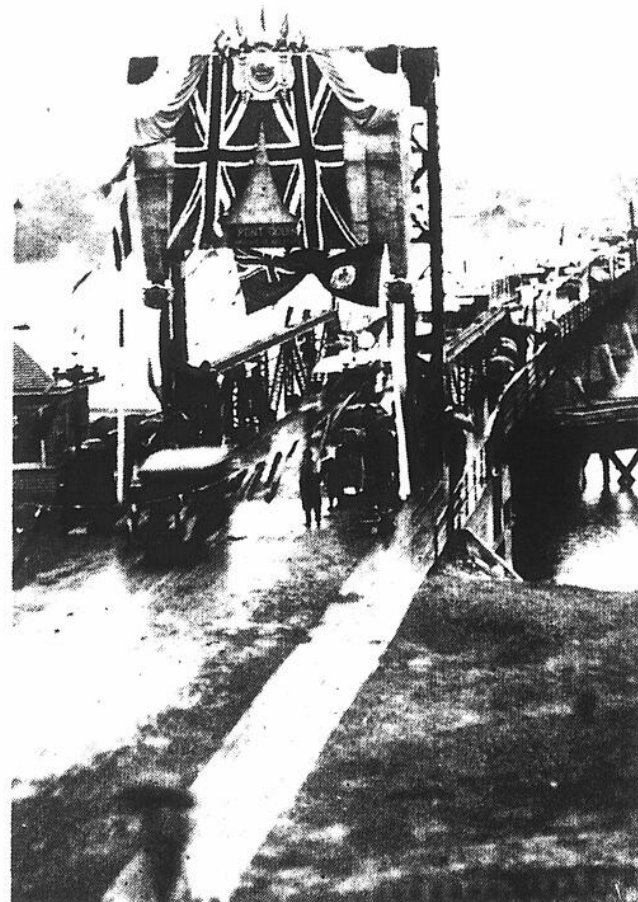
Le personnel en 1935

Au bureau: Louis-Omer Perrier, directeur,
Mlle Adrienne Campbell, 11 années de service
Mlle Madeleine Plouffe.

Aux ateliers: M. Jean-Baptiste Gaudette, chef,
M. Léo Gaudette, linotypiste, 19 années de service,
MM. Roger Roman, Lionel Guérette et Jean-Paul Gaudette, compositeurs et pressiers.

Correspondants en 1935

Iberville:	Dr Oscar Laberge, depuis 1917
Mont Saint-Grégoire:	Mme Alphonse Quintin, depuis 1905
Saint-Césaire:	Mlle Jeanne Grisé
Bedford:	Mlle Germaine Langevin
Notre-Dame de Stanbridge:	M. L. O. Boivin
L'Acadie:	Dr P. A. L'Écuyer
Sainte-Sabine:	M. A. Phoenix
Napierville:	M. Alexandre Fortin
Saint-Alexandre:	M. Albert Davignon
Henryville:	Mme Philippe Mathieu
Henrysburg (Saint-Bernard):	M. Alfred Poirier
Saint-Luc:	Mlle Yvonne Marci
Saint-Valentin:	M. Alfred Remillard
Sainte-Brigide:	Mme René Bonvouloir
Stanbridge Station:	Mlle Béatrice Duchesneau
Dunham:	Mme Raphael Lasnier
Laprairie:	Mlle Anna Lussier
Clarenceville:	Mme Adélarde Letourneau
Saint-Blaise:	Mlle Berthe Lorin
Lacolle:	M. Henri Thibodeau
Sainte-Angèle:	Mlle Hélène Duclos
Saint-Jacques-le-Mineur:	M. Léon Remillard
Frelighsburg:	Mme Th. Ouellette
Sabrevois:	M. Samuel Roy
North-Stanbridge:	Mlle Omérine Poutre
Pike-River:	Mlle Anna Marchessault
Saint-Armand:	Mlle M.-J. Laroche
Sweetsburg:	Mme Ernest Bolduc
Cowansville:	Mme Joseph Deragon
Abercorn:	M. F. Cusson
Barrington:	M. Henri Payant
Saint-Jean-Baptiste:	M. Gérard Meunier



Cette photographie est la propriété de M. Marcel Gauthier.

Deuxième époque
1898-1958

LE CANADA FRANÇAIS

CIRCULATION A B C
"Classe A Newspapers"

Hebdomadaire dévoué aux intérêts de toute la région
DIRECTEUR-PROP.: L. OMER PERRIER

Fondé le 1er juin 1860
98 ans d'existence

VOL. XCIX No 3

PUBLIE A SAINT-JEAN D'IBERVILLE

JEUDI 12 JUIN, 1958

D'autres changements

Il ne fallut pas attendre plus de deux ans pour que se produisent d'autres changements. Le 25 novembre 1937, un nouveau bandeau de page frontispice fit son apparition. Un tel changement n'était pas survenu depuis 1895. C'est d'ailleurs ce bandeau qui sera utilisé jusqu'en 1964.

Mais, il ne s'agit pas là du changement le plus important. Cette année 1937, marque aussi un renouveau quant à l'orientation du journal. Dorénavant, il ne sera plus l'organe du parti politique, mais plutôt "un hebdomadaire dévoué aux intérêts de toute la région". Ce virage fut très important, même si le *Canada Français* demeura encore longtemps un journal à tendance libérale. Chose certaine, il n'était plus dépendant de ce parti.

Le tableau suivant témoigne de l'expansion rapide du journal, peu après la décision d'en faire vraiment un hebdomadaire régional.

Année	Nombre de pages	Abonnement annuel
1940	20 pages	\$ 2.00
1947	28 à 32 pages	\$ 2.50
1953	40 pages	\$ 2.50
1958	48 pages	\$ 3.50
1967	56 pages	\$ 5.00
1969	64 à 88 pages	\$ 7.00
1971	96 pages	\$10.00
1973	104 pages	\$12.00
1974	128 pages	\$15.00
1975	140 pages	\$18.00

Fin de la deuxième période

Avec le décès de Louis-Omer Perrier survenu le 6 juin 1958, s'achève la deuxième période du *Canada Français*. À l'occasion de la mort de son directeur-proprétaire le *Canada Français* publiait le 12 juin, les notes biographiques suivantes.

L. Omer Perrier

NOTES BIOGRAPHIQUES

M. L.-Omer Perrier est né à Saint-Valentin le 27 novembre 1883 du mariage de L. Sinaï Perrier et de Azélie Girardin; il fit ses études à l'Académie de Saint-Jean et au Mont Saint-Louis à Montréal où il étudia le solfège et la sténographie; il étudia le chant sous la direction de Charbonneau Dubuc à Manchester ainsi que le solfège. Seholia Cantorum à Montréal, le chant grégorien avec Garontet, professeur à l'Université de Montréal. M. Perrier fut à l'emploi du "Canada" de Montréal durant 9 années comme Secrétaire de l'Association des Marchands détaillants; il devint Maître de Chapelle à Montréal en 1928 à l'âge de 24 ans, successivement à la Chapelle Saint-Georges, Sainte-Madeleine, Saint-Michel et en 1919 à Notre-Dame-Auxiliatrice de Saint-Jean durant 5 ans, puis à la Cathédrale depuis décembre 1923 jusqu'au 30 juin 1941.

Directeur du journal "Le Canada Français" depuis janvier 1918, il s'est porté acquéreur du journal en avril 1920.

À Montréal, il fut fondateur du Club Béland, Président de la succursale Saint-Émile des Artisans Canadiens-Français et Président de la succursale de Saint-Jean depuis 1925; Ex-Directeur de la Chambre de Commerce, Député Grand Chevalier, Directeur du Club Colomb, Directeur du Club des Raquetteurs, Trésorier du Club Marchand, élu une première fois échevin en 1923-24 il fut réélu échevin de la cité de Saint-Jean en 1934 par plus de 500 voix de majorité; créé Chevalier du Bon Parler Français en juin 1932, Commissaire de la Cour Supérieure en 1915, nommé Juge de Paix en 1921 pour le district de Saint-Jean, Directeur de la Ligue des Propriétaires.

M. Perrier fut organisateur pour le parti de la fameuse lutte entre Du Tremblay-Blondeau en 1917 et organisateur pour presque toutes les Élections tant Provinciales que Fédérales dans le Comté; il fut réélu échevin de Saint-Jean, siège No. 1 par 287 voix de majorité en 1938 et Président du Comité des Finances pour la 2ième fois. Élu Pro-Maire en 1940-1941 réélu échevin pour un 4ième terme au siège No. 1 à Saint-Jean en 1941 par acclamation; il fut choisi à la Convention Libérale le 22 septembre 1941. Élu Député le 6 octobre 1941 par 41 voix de majorité il dut céder ce poste à son adversaire par suite d'un décompte de votes; le 4 septembre 1941 il fut élu Président de l'Association des Hebdomadaires Canadiens-Français dans la Beauce.

M. L.-Omer Perrier était Directeur de l'Orphéon depuis 1923, Président de la succursale à Saint-Jean des Artisans Canadiens-Français depuis 1925; Pré-

sident Honoraire des Hebdomadaires, élu le 11 septembre 1942 au cours d'une Convention au Lac Supérieur; en 1943; réélu président pour la 18ième fois des Artisans Canadiens-Français à Saint-Jean; élu Directeur de la Chambre de Commerce en janvier 1943; élu vice-président de la ligue des Propriétaires en 1943; pour laquelle il fut Publiciste; réélu Directeur de l'Orphéon en 1944; Président de la Société des Artisans en 1946 pour Saint-Jean réélu Directeur de l'Orphéon en 1949. M. L.-Omer Perrier fut décoré par les Artisans et initié au 3ième degré discipline de Louis Archambault et à cette occasion il reçut une superbe bague. Réélu Directeur de l'Orphéon en 1950, de l'Association des Hebdomadaires de langue française à Magog; réélu Député Grand Chevalier au Conseil 3206 à Iberville en 1951 réélu Directeur des Hebdomadaires pour la 14ième fois à Shawinigan Falls en septembre '51.

En septembre 1952 M. L.-Omer Perrier fut décoré lors d'une convention tenue à Saint-Hyacinthe pour ses 40 années de service comme Maître de Chapelle.

Nommé Directeur en janvier 1955, de la Classe "A" Newspapers, M. L.-Omer Perrier fut honoré par la C.W.N.A. comme membre honoraire à vie; en 1955, il fut élu Administrateur Honoraire à vie de l'Association des Hebdomadaires Français réélu Directeur Class "A" Newspapers en 1957 il fut nommé membre Honoraire du Cercle Philharmonique et de la Fanfare d'Iberville. M. Perrier fut nommé Président Honoraire de l'Association Libérale du Comté d'Iberville le 12 janvier 1958; réélu Vice-Président de la Class "A" Newspapers du Canada; le 25 février 1958 il reçut un Certificat de la Ligue de Sécurité en appréciation pour travail et éducation sécuritaire.

La Société du Bon Parler Français nomma M. L.-Omer Perrier Sociétaire d'Honneur à vie, le 7 mai 1958.

Fervent amateur de la musique, M. L.-Omer Perrier consacrait tous ses loisirs à cet art, cherchant à inculquer le goût du beau dans le corps musical qu'il dirigeait. Il fit exécuter plusieurs concerts sacrés et profanes toujours avec bénéfices donnés aux oeuvres religieuses des différentes paroisses de Saint-Jean; entr'autres il exécuta: Crux Trilogie sacrée de Latombelle avec 100 voix et orchestre Rebecca, scène Biblique de César Frank La Résurrection de Lazarre, autre trilogie; Le Voyage en Chine de E. Bazin; Christophe Colomb, scène Biblique de Félicien David; La Muette de Portier de F.E. Auber.

Dimanche dernier, le 8 juin, c'était pour notre regretté Directeur, le Chant du Cygne alors qu'il exécutait le programme de chant lors de la 1ère messe de M. l'Abbé André Lord en la Chapelle du Très Saint-Sacrement.

QU'IL REPOSE EN PAIX!



En 1952

Voici un aperçu de la salle de montage du *Canada Français* il y a vingt-cinq ans. M. Alain Lebeau, qui y travaille encore aujourd'hui, estime que "les temps ont bien changé".

LE CANADA-FRANÇAIS

CIRCULATION A.B.C.
"Classe A Newspapers"

Hebdomadaire dévoué aux intérêts de toute la région
DIRECTEUR-PROP.: L.-OMER PERRIER

Fondé le 1er juin 1860
98 ans d'existence

VOL. XCIX No. 3

PUBLIE A SAINT-JEAN D'IBERVILLE

JEUDI 12 JUIN, 1958

NOTRE JOURNAL EN DEUIL

M. L.-Omer Perrier n'est plus

HOMMAGE À SA MÉMOIRE

IL REPOSE EN PAIX, lui l'homme actif, agité, toujours prêt à s'oublier pour les siens, à se donner, à se dévouer à tous et toutes les causes. Le Maître éternel l'a rappelé à Lui, pour l'installer dans la Cité du grand repos et de la récompense finale.

Mais il vivra toujours dans le souvenir de ceux qui l'ont connu; invisible, mais certaine, sa présence continuera d'habiter la ville qui était si chère à son cœur, et à laquelle il s'est vraiment incorporé depuis 40 années.

On a peine à le croire inactif, couché dans une paix définitive. Il était de la race de ceux qui meurent debout et ces jours derniers, il vaquait encore à ses affaires.

La réputation qu'il s'était taillée n'est pas prête de s'éteindre. Ils sont si nombreux les domaines où il a prodigué sa richesse de cœur et de caractère, ses talents, sa forte personnalité, l'impulsion d'une âme généreuse, la charité d'une main toujours tendue, d'un sourire bienveillant.

Il n'avait pas d'ennemis, car il savait pardonner, et même attaché à ses opinions capable de les défendre, un regret se glissait en son cœur, s'il avait pu blesser par ses paroles un peu vives.

C'était un homme généreux que la misère d'autrui ne pouvait laisser indifférent. Que de charités discrètes sont inscrites aujourd'hui, en lettres d'or de mérite et de gloire, dans le grand livre de sa vie.

On peut dire qu'il a été la providence de plus d'une famille, et que toujours il était prêt à donner, à secourir les infortunés, à reconforter ceux qui réclamaient sa protection.

TOUJOURS PRÊT! Monsieur Perrier aurait pu choisir ces deux simples mots comme règle de vie, comme devise. Toutes les bonnes causes le voyaient à leur tête. Qu'il s'agisse de préparer un concert, d'organiser une fête de charité, une campagne politique, d'aider les associations sportives, il savait être jeune avec les jeunes; il connaissait la valeur d'une parole donnée



et jamais on n'a pris en défaut la sincérité de ses convictions.

Dévoué à plein cœur pour sa famille, Monsieur Perrier vouait à ses employés un paternel attachement, il s'intéressait à leur avancement, à leur succès dans le travail, essentiellement éducateur on ne pouvait travailler sous ses ordres sans enrichir, soi-même sa personnalité, et des employés tels que les Gaudette, les Bernier, en sont un vivant témoignage ayant été aux ateliers du Canada-Français durant trente-cinq ans et plus.

Du côté de la rédaction, on quittait le bureau, ordinairement pour suivre sa destinée, non sans garder un sincère attachement à celui qui avait été durant quelques années, le patron bienveillant et juste.

CHAPELLE Monsieur Perrier a donné l'exemple d'un dévouement presque sans limite, et quand il s'est retiré avec regrets de ce domaine actif du chant et de la musique sacrée, il y a une dizaine de mois après cinquante ans de conscience professionnelle, il a laissé un vide profond. Ses dimanches furent consacrés à Dieu d'abord, durant la majeure

partie de sa vie. En plus de la messe paroissiale, il se faisait un devoir d'assister aux vêpres solennelles dans l'après-midi et d'en diriger le chant.

À combien de funérailles n'a-t-il pas assisté, qu'il soit invité ou non au chœur de chant, car son âme sympathique se penchait sur les malheureux et les deuils ont toujours su l'émouvoir.

Oui, son départ laissera un grand vide. Parce qu'il a servi avec vaillance son Dieu, son pays, sa ville, sous la dictée de son cœur et de sa conscience, de la façon qui lui semblait la plus juste, sa mémoire dut-elle échapper après tant d'autres aux grâtes humaines, son mérite n'en sera pas moins couronné des célestes rétributions.

Jeanne Grisé-Allard.

C'est avec beaucoup d'émotion que je signe ces lignes, à titre d'ancienne rédactrice au Canada-Français auquel je suis toujours demeurée sincèrement attachée. C'était une joie très douce d'en demeurer fidèlement la collaboratrice, chaque fois que l'occasion s'en présentait.

J.G.-A.



Troisième époque
1958-1977

LE CANADA FRANÇAIS

LE FRANCO-CANADIEN

TIRAGE A.B.C.

Hebdomadaire dévoué aux intérêts de toute la région

Fondé le 1er juin 1860

VOL. CIV - NO. 42

Saint-Jean. JEUDI, 12 MARS 1964

Prix du numéro : 10

À la relève

Votre journal perdait, il y a plus de deux mois, celui qui depuis plus de quarante ans s'était dévoué, sans compter à l'édification d'une oeuvre nécessaire à notre démocratie, le journal libre. M. L.-Omer Perrier, homme convaincu et homme sincère, qui ne comptait ses heures que par les bienfaits et les services qu'il pouvait rendre à ses citoyens, laissait derrière lui non seulement une oeuvre nécessaire, mais aussi une oeuvre de responsabilité.

Cette responsabilité, d'autres doivent la prendre, car une responsabilité, c'est un devoir, un devoir envers une communauté, envers une société. Les hommes peuvent disparaître mais les responsabilités demeurent.

Lors du décès de notre directeur, plusieurs se sont demandés ce qu'il adviendrait de leur journal, certains craignaient d'en voir la disparition, d'autres la souhaitaient, et la rumeur publique, ce monstre de la vérité, s'amusait ferme. L'intérêt manifesté à notre survie est le plus grand hommage qu'on ait pu rendre à la mémoire de son directeur, car certaines personnes deviennent à ce point nécessaires qu'on les croit immortelles.

Une oeuvre comme celle-ci se doit de continuer à progresser et l'encouragement qui nous est venu de tous les milieux nous incite à prendre la relève pour continuer ce que, sincèrement, nous croyons être le bon combat. Votre journal est d'allégeance libérale, indépendant, et n'est et ne sera jamais, nous l'espérons, un journal neutre. Nous avons toujours en vue l'intérêt de nos concitoyens et le bien-être de notre région.

Nous ferons des erreurs, c'est humain, mais nous rechercherons toujours la vérité, elle sera toujours la raison première de notre existence, et c'est par la coopération de tous nos lecteurs, par leur intérêt indéfectible que nous réussirons à atteindre ce but. Nos pages continueront d'être ouvertes à ceux qui ont à coeur l'intérêt de la communauté, et tout ce que nous exigeons sera la bonne foi et un désir sincère de vérité et de liberté.

Nous aurons des amis, nous aurons des ennemis, mais que les uns comme les autres nous considèrent comme des gens sincères qui ne désirent que servir sans compter. Parfois nous blesserons, si les circonstances l'exigent, mais ce sera toujours à regret, et en conservant continuellement les principes de la charité chrétienne.

Je désire remercier tous nos lecteurs pour leur intérêt grandissant en leur journal et les assurer que toute suggestion dans le but de l'améliorer recevra une attention particulière. Les annonceurs, qui depuis plus de quarante ans n'ont cessé de croire en la valeur publicitaire du journal, recevront toujours la considération à laquelle ils ont été habitués.

À tous nos collaborateurs, souvent anonymes, qui contribuent inlassablement à maintenir l'intérêt de l'oeuvre, je les assure de mon dévouement le plus complet.

Je demande enfin à la Providence l'aide indispensable pour bien remplir la fonction qui m'échoit, afin que jamais je n'ose m'aventurer hors des dictées de ma conscience, et pour que toujours LE CANADA FRANÇAIS travaille dans le meilleur intérêt de la société.

Yves GAGNON,
21 août 1958.

Yves Gagnon assume la continuité

Au décès de monsieur Louis-Omer Perrier, le journal *Le Canada Français* passa aux mains de monsieur Yves Gagnon, avocat, petit fils de monsieur Perrier. Jusqu'en 1964, monsieur Gagnon en assumait seul la direction.

En 1964, monsieur Yves Gagnon fonda la compagnie *Les Éditions Le Canada Français Limitée*, dont il devint président-directeur général.

Ce changement ne fut pas le seul à survenir durant cette année.

D'abord, le 12 mars 1964, le *Canada Français* arbora une nouvelle page frontispice. Depuis 1937, le journal avait conservé la même présentation en première page. Cependant, il faut noter que l'appellation "*Le Franco-Canadien*" apparaît toujours... mais pas pour longtemps.

En mai 1964, monsieur Gagnon s'adjoint des collaborateurs qui seront d'un grand apport pour le journal. Il s'agit de monsieur Yves Bousquet au poste d'adjoint au directeur, de monsieur Robert Paradis au poste de chef de l'information et de monsieur Gilbert Lemire qui aura la responsabilité de la production.

Les honneurs

Après 103 ans d'existence marqués par le travail acharné de tous ceux qui ont passé au journal, *Le Canada Français* n'a pas volé les honneurs qui déferlent maintenant sur lui.

Le 23 juillet 1964, le *Canada Français* annonce à ses lecteurs sur un ton de fierté bien légitime, qu'il vient d'être nommé "Journal de l'année" et que de plus, il se mérite le prix du "Meilleur journal" hebdomadaire de langue française au pays, décerné à l'occasion du quinzième concours des hebdomadaires de langue française du Canada. En outre, le jury lui octroie le prix de la "meilleure page Arts et Lettres", dont monsieur Jean-Yves Thérberge est le titulaire.

Il faut ajouter qu'en 1962, le journal avait connu aussi des heures de gloire en se méritant le prix de "la meilleure page éditoriale" et qu'en 1963, il recevait le prix du "meil-

leur reportage".

En suivant la trace...

Monsieur Louis-Omer Perrier avait voulu faire du *Canada Français* un journal régional. Sous la direction de monsieur Yves Gagnon, le journal se proclame pour la première fois le 30 juillet 1964 comme "l'Hebdomadaire du Haut-Richelieu".

Le 3 septembre 1964, l'appellation *Franco-Canadien* disparaît de la page frontispice pour laisser la place au sous-titre: *Hebdomadaire du Haut-Richelieu*.

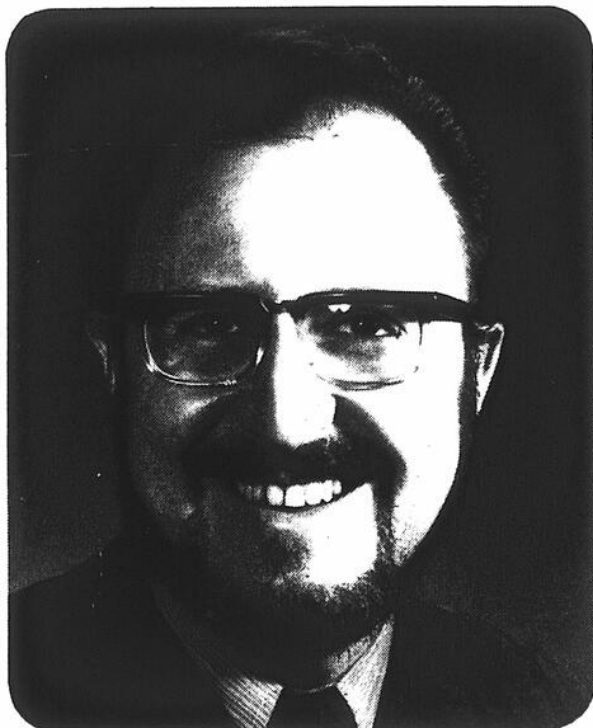
Rentable...

Membre de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations (ABC), *Le Canada Français* adhère en octobre 1966, à la formation du groupe des Hebdos A-1.

Ces hebdomadaires régionaux, membres des Hebdos A-1, desservent une clientèle située à l'extérieur des grands centres urbains tels que Montréal, Québec, Sherbrooke. Bien que ces grands centres soient des pôles d'attraction commerciale, les 21 journaux membres des Hebdos A-1, atteignent une population de 2,500,000 personnes soit 52% du marché français.

Pour être admis au sein du groupe des Hebdos A-1, le *Canada Français* a dû satisfaire aux conditions suivantes:

- 1- Être membre de l'Audit Bureau of Circulations (ABC) c'est-à-dire posséder un tirage certifié par cet organisme international.
- 2- Pénétrer dans 70% des foyers de la principale ville située sur son territoire.
- 3- Desservir une région économique considérée comme faisant partie du marché français.
- 4- Posséder une équipe de journalistes pouvant rédiger au moins 35% du contenu du journal.



Yves Gagnon

LE CANADA FRANÇAIS

L'Hebdomadaire du Haut-Richelieu

VOL. CV No. 15

SAINT-JEAN JEUDI 3 SEPTEMBRE 1964

Prix du numéro : 10¢

Troisième époque
1958-1977

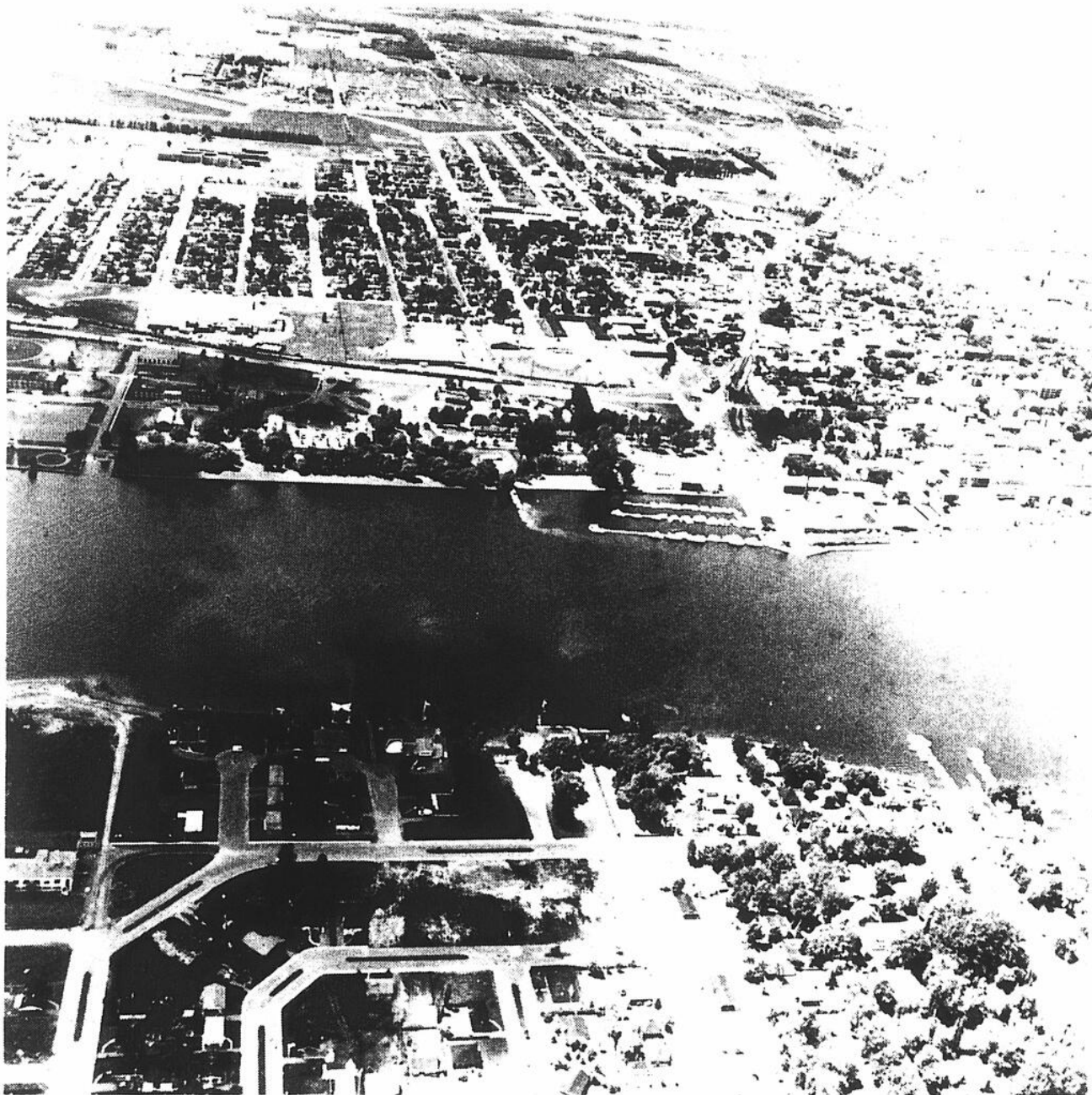
LE CANADA FRANÇAIS

L'Hebdomadaire du Haut-Richelieu

VOL. CV No. 15

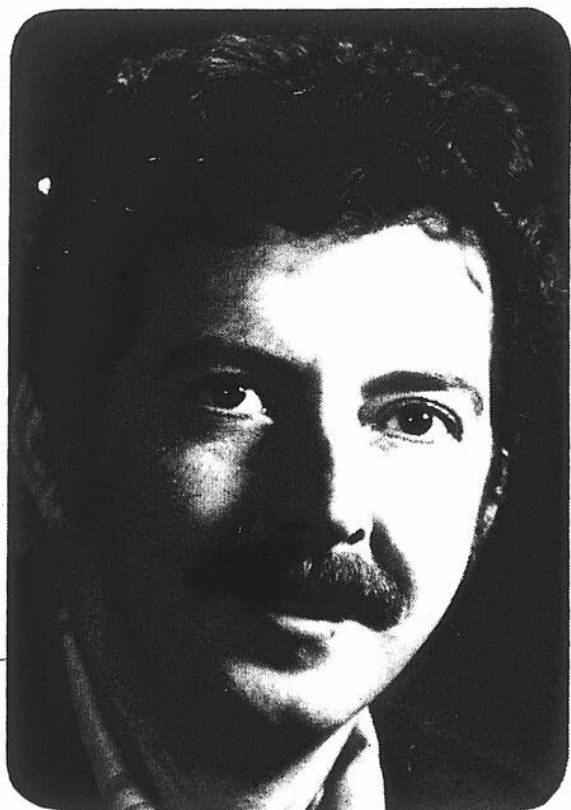
SAINT-JEAN JEUDI 3 SEPTEMBRE 1964

Prix du numéro : 10¢



Saint-Jean grandit

Saint-Jean devenue l'une des municipalités les plus prospères du Québec, Le Canada Français grandit aussi.



Robert Paradis

Ébranlé légèrement

À partir de cette année, Le Canada Français devint une entreprise rentable. Le fait d'adhérer au groupe des Hebdos A-1 et la décision d'en faire un journal axé sur les intérêts de la région ont très certainement été les causes majeures de cette réussite économique, tant et si bien que le projet "Longueuil" (création d'une autre section du journal pour la région de Longueuil en 1972-1973), même s'il s'est avéré un échec, n'a ébranlé que légèrement l'entreprise.

Il ne faut cependant pas rejeter le passé. Les propriétaires, les directeurs et les rédacteurs des premières et deuxième périodes du journal ont dû passer des moments très difficiles. Plusieurs journaux n'ont réussi à survivre qu'en se serrant la ceinture et en mettant sur pied des "petits-à-côtés".

Trop grande faveur?

De 1860 à 1880, le Franco-Canadien possédait une librairie-papeterie qui lui permettait de vivre. Bref, si les propriétaires de journaux ne faisaient pas faillite, ils ne réalisaient pas d'énormes profits.

En 1920, Louis-Omer Perrier écrivait à ce propos: "Beaucoup de gens croient vraiment que les journaux sont des entreprises bien payantes et que l'on peut se contenter de les approuver sans faire d'autres sacrifices pour les aider. On croit même qu'en payant un abonnement à un journal, on lui fait une trop grande faveur; on se contente de l'emprunter du voisin, si on en a la chance, et on a la conscience en paix, on croit avoir fait tout son devoir pour la bonne cause, c'est-à-dire pour supporter le journal de chez nous qui s'occupe de la défense de la religion, de la langue française, et des intérêts de sa ville et de son district".

Révolution tranquille

Avec les années 1960, époque qu'il est convenu d'appeler: époque de la révolution tranquille, le goût de la lecture et le besoin d'une information claire s'installèrent chez la population. Les citoyens voulaient connaître

les raisons des changements qui se produisaient dans leur municipalité, dans leur région et au Québec.

En 1964, Le Canada Français, qui couvrait alors les régions de Saint-Jean et d'Iberville, pénétrait dans 67% des foyers et atteignait ainsi environ 35,000 personnes. Par le fait même, le journal devenait un canal publicitaire de plus en plus efficace que les commerçants de la région ne tardèrent pas à découvrir. C'est certes l'un des facteurs de la rentabilité du journal à partir de 1966.

Chroniques

Devenant plus à l'aise (c'est une façon de parler...) Le Canada Français pouvait maintenant se permettre de toucher à tous les secteurs de la vie économique et culturelle. C'est à partir de ce moment, que le journal commença à publier régulièrement des chroniques visant à rejoindre différentes couches de la population.

La première de ces chroniques portait sur les arts et les lettres. Le but de ces commentaires était de susciter le goût de lire. Vint ensuite une chronique féminine publiée sous le titre: "Votre page madame". Ne voulant pas être en reste avec le monde étudiant, le Canada Français lui réserva, dès 1964, un espace considérable. On se souvient que cette page porta plusieurs titres durant les années 1970. (Cégep 70, Tout l'monde, Tout l'temps, Le Nordiste, Le Gai Luron, Les pognés, Le Doc, etc.). Encore aujourd'hui, les étudiants trouvent dans le journal des articles écrits spécifiquement pour eux.

Changement à l'administration

Le 1er février 1970, Monsieur Gagnon qui avait fondé la compagnie Les Éditions Le Canada Français, s'associait avec M. Robert Paradis qui devenait vice-président de la compagnie et directeur général du journal.

On ne saurait continuer de parler de l'évolution du journal sans consacrer quelques lignes à l'itinéraire suivi par les actuels responsables du journal.

À cause des nombreuses activités de ces deux journalistes-administrateurs, il est plus simple d'y aller chronologiquement.

Troisième époque
1958-1977

LE CANADA FRANÇAIS

L'Hebdomadaire du Haut-Richelieu

VOL. CV No. 15

SAINT-JEAN JEUDI 3 SEPTEMBRE 1964

Prix du numéro : 10¢

Yves Gagnon

État civil

- Né le 28 juillet 1932, à Saint-Jean, Québec.
- Marié le 16 juillet 1960 à Maryse Racicot.
- Trois enfants: Thomas, Nathalie et Mathieu.

Études

- Secondaires: Collège de Montréal, Collège André-Grasset
- Baccalauréat ès Arts: Université de Montréal, 1953.
- Diplôme en Droit: Licencié en Droit (LL.L.) "cum laude", U. de Montréal, 1956 Certificat d'études, U. de Montréal, 1957
- Admis au Barreau: 1957
- *Maîtrise es Arts (M.A.) (Communication), Stanford University, Calif. 1975
- Scolarité de Doctorat (Ph. D) (Communications) Stanford University, 1976

Journalisme

- Le Canada Français, Saint-Jean, Québec
- Président depuis 1958 (actionnaire majoritaire)
- Directeur, 1958 à 1970
- La Presse, Montréal
- Correspondant régional, 1960 à 1967
- Radio-Canada, Montréal
- Recherchiste-interviewer, "7 on 6" (Émission de TV quotidienne d'affaires publiques, réseau anglais) 1966-1967.

Renseignement

- Organisateur et enseignant des cliniques de la presse régionale (en collaboration avec le ministère de l'Éducation) de 1962 à 1965
- Université Laval, Québec (Programme Journalisme et Information)
- Professeur adjoint, depuis février 1970
- Directeur du Programme, 1970-1973
- Université de Montréal, Éducation permanente
- Cour, 1972.

Associations professionnelles

- Canadian Weekly Newspapers Association (anglophone)
- Directeur, 1959, 1960
- Région du Québec, secrétaire, 1961
- Région du Québec, vice-président, 1962
- Union canadienne des Journalistes de langue française (UCJLF)
- Vice-président, 1965
- Président, 1965, 1966
- Vice-président de la Fédération internationale des Journalistes de langue française, Paris, 1965-1966

Les Hebdos du Canada

- Administrateur, de 1962 à 1970
- Président du Comité de formation professionnelle, de 1962 à 1965
- Organisateur des cliniques professionnelles, 1962 à 1965
- Délégué au Comité patronal du Conseil de Presse
- Vice-président, 1965 à 1967
- Président, 1968-1969, 1969-1970
- Gouverneur, depuis 1970
- Conseiller en Information, 1972

Comités

- Membre du Comité sur les Techniques de Communications, Ministère de l'Éducation;
- Membre du Comité de sélection des bourses France-Québec en Communications;
- Membre du Comité de sélection des Bourses de perfectionnement dans l'enseignement (Maîtrise et Doctorat) en Communications (Ministère de l'Éducation);
- Membre d'un groupe de travail sur les Communications pour la Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec;
- Expert pour l'évaluation du Programme de Maîtrise en Communication (McGill) Conférence des Recteurs et Principaux des Universités du Québec;

Robert Paradis

Monsieur Robert Paradis est né à Iberville le 21 septembre 1936. Il est le fils de Alfred Paradis, courtier en valeurs de placement et de Annette Morin. Il a fait ses études commerciales et scientifiques à l'Académie de Saint-Jean. De 1962 à 1967, M. Paradis a complété sa formation par l'addition de divers cours suivis aux Universités de Sherbrooke, Laval et Montréal.

Marié à Liliane Schneider, il est père d'un enfant. De 1956 à 1959, M. Paradis occupa divers postes (opérateur, technicien, annonceur, nouvelliste, etc...) à la radio locale CHR-MA de Saint-Jean. En 1960, il occupa le poste de directeur de l'information à cette station, poste qu'il conserva durant une année.

Entré au journal *Le Canada Français* comme collaborateur en 1960, il y fut successivement journaliste (1961-1964), directeur de l'information (1964-'70) et le 1er février 1970, il devint Directeur général. Depuis 1968, il occupe également le poste de vice-président au sein de la compagnie Les Éditions *Le Canada Français*, editrice du journal qui porte le même nom.

M. Paradis fut également correspondant du quotidien *La Presse* de 1962 à 1967. En plus d'occuper le poste de vice-président-directeur général du *Canada Français*, M. Paradis demeure fort actif dans le monde des communications:

- Commission de formation professionnelle, section Montréal-Sud:
- Président du comité consultatif en communications (1970);
- membre du Conseil d'administration (1971-1972)
- délégué (1970--)

Hebdos A-1:

- membre de l'exécutif (1970-1971);
- 2e vice-président (1971 --)

Hebdos du Canada:

- membre du Conseil d'administration (1971 --)
- secrétaire-administratif (1971);
- deuxième vice-président (1973);
- premier vice-président (1974);
- président (1975-1977)
- président de la commission de formation professionnelle (1971-1975)
- responsable de la délégation des Hebdos du Canada invités à la base des forces armées canadiennes à Larh en Allemagne (1972)
- président du comité de la recherche (1973-1975).

Gouvernement du Canada:

- mandaté par le Comité conjoint de la presse francophone du Canada pour enquêter (aide, évaluation, technique et professionnelle) sur les chances de survie de la presse hebdomadaire française de l'ouest du pays, plus précisément en Alberta et en Colombie anglaise (1972).

Gouvernement du Québec:

- délégué de la presse hebdomadaire au sein du comité spécial consultatif en techniques de communication formé par le ministère de l'Éducation;
- délégué de la presse hebdomadaire (Hebdos A-1) au sein du comité d'adaptation de la main-d'oeuvre et d'études sur les technologies modernes (1973-1974-1975).

Postes occupés au 31 décembre 1976

- Directeur général du journal *Le Canada Français*;
- Vice-président des Éditions *Le Canada Français* limitée;
- Président des Hebdos du Canada;
- Président du comité de la recherche aux Hebdos du Canada;
- Vice-président des Hebdos A-1;
- Vice-président de Cäblovision Haut Richelieu limitée;
- Président de Promotion G. & P. Inc.;
- Vice-président du Ranch Lasnier Inc.;
- Président de Photo Paul Inc.;
- Président honoraire de la campagne de souscription de la Fédération des oeuvres de la Rive-Sud de Montréal (1975-1976);
- secrétaire de Imprimerie Chartier Inc.;
- Membre du Conseil d'administration de l'Office des communications sociales du Canada (1977--)

Troisième époque
1958-1977

LE CANADA FRANÇAIS

SAINT-JEAN HAUT-RICHELIEU



118e ANNEE NO 25

SAINT-JEAN LE MERCREDI 30 NOVEMBRE 1977

224 PAGES 35¢

Depuis 1970

Depuis 1970 le journal a continué de s'intéresser à tous les aspects de la vie chez nous. Depuis cette date, de nombreuses chroniques ont vu le jour. En 1970, la chronique intitulée "Beau temps, mauvais temps" traitait de l'agriculture et des problèmes que vivaient les cultivateurs de la région. "L'information économique" devait aussi renseigner les lecteurs sur l'évolution de la région de Saint-Jean.

À partir de 1972, le journal devait aussi encourager la création chez les élèves des écoles élémentaires. La page intitulée "Du soleil sur tes pas" présentait des dessins, des poèmes faits par les enfants.

La politique a toujours été un sujet privilégié pour le journal *Le Canada Français*. (On n'a qu'à se rappeler ses origines). Cependant à partir de 1974, il tentait une nouvelle expérience. Ce journal allait servir de table-ronde aux partis politiques. Ainsi, un espace serait réservé à chaque semaine aux trois partis "dans la bataille" soit le Parti Libéral, le Parti Québécois et l'Union Nationale. Ce feu roulant devait s'éteindre trois ans plus tard.

Loisirs, justice, histoire

Le journal s'intéressa particulièrement ensuite aux loisirs (Animation-Loisirs, 1971), et à la justice (La loi et vos droits, 1972 à 1974 - La loi et la vie, 1975). Une des dernières chroniques à apparaître fut celle consacrée à l'histoire. Par ces textes et nombreuses photos regroupées sous le titre "Images d'autrefois" *Le Canada Français* participe à la découverte (ou au dépoussiérage) de notre patrimoine régional.

Aujourd'hui, ces chroniques sont regroupées dans les sections "Culture d'ici", "Vivre ici", "Les sports" et "Régional".

Une équipe

Seule une équipe dynamique de travailleurs peut permettre à un journal de vivre aussi intensément. Avec les années, cette équipe a augmenté. Il est impossible de publier tous les noms de ceux qui ont travaillé au journal soit à plein temps ou comme collaborateurs. Cependant, afin que vous puissiez juger de l'importance de cette équipe, nous publions les noms de ceux qui ont travaillé au journal en 1962, en 1970 et en 1977.

En 1962 et 1963

Directeur général:
Administration:
Rédaction:
Collaborateur:
Publicité:

Yves Gagnon
Adrienne Campbell
Robert Paradis
Claude Denault
René Verdun
Luc Moreau
Hélène Gauthier
Lorraine Bonneau

Secrétariat:

En 1970

Directeur général:
Gérant à l'administration:
Chef du secrétariat:
Secrétariat:

Robert Paradis
Michel Boucher
Lorraine Bonneau
Marie Desfossés
Danièle Marsan
Jacques Chabot
Guy Granger
Jean Lemay

Directeur de l'information:
Rédaction:

Collaborateurs:

Jean-Yves Thériège
Daniel Simard
Ariane Granger
Serge Martineau
Jacques Berger
Roger Alexandre
Marie Gruslin
Jacques Grégoire
Pierre Brault
Serge Thériège
Claude Montpetit
Louis McNulty
Georges McAulay
Luc Moreau
Marcel Roy
Jean Gauthier
Raymond Perrier
Gilles Lessard
Denyse Gauthier
Liette Cloutier
Hélène Denault

Sports:

Directeur de la publicité:
Publicitaires:

Chef de la production:
Production:

Maquettiste:
Photographe:

Paul Trudel, D.E.B.A.
Ken Walllett

En 1977

Directeur général:
Directeur de l'information:
Journalistes:

Robert Paradis
Renel Bouchard
Richard Lafontaine
Robert Petit
Francine Poulin
Marc-O Trépanier
Paul-Emile Lévesque
Jacques Paul
Paul Trudel
Roger Trahan
Norman McNeil
Luc Moreau
Marcel Roy
Denis Huard
Léo Facchino
Rolande Lemieux
Denis Jolin
Michel Laque
Michele Trahan

Photographe:
Directeur artistique:
Contrôleur:
Directeur de la publicité:
Publicitaires:

Un syndicat

Pour la première fois dans toute l'histoire du *Canada Français* le 16 décembre 1976 les administrateurs du journal signaient une convention collective de travail avec un groupe d'employés syndiqués. Les travailleurs de l'information du *Canada Français* (C.S.N.) accédèrent quelques mois auparavant. Présidé par M. Renel Bouchard, le syndicat comprenant cinq personnes soit "Tous les salariés de la salle de rédaction, à l'exclusion du directeur de l'information, des collaborateurs et de tous les autres employés de Les Editions *Le Canada Français* Limitée" (article 1.01).

Comme le souligne le préambule de ce contrat de travail de deux ans (1er janvier 1977-31 décembre 1978), "le but de cette convention collective de travail est de promouvoir l'harmonie dans les relations de travail entre l'Employeur et le Syndicat, d'établir des conditions de travail et de salaires de nature à rendre justice aux deux parties en cause et de déterminer des conditions permettant d'assurer le droit du public à une information de qualité dans le respect des droits et devoirs respectifs de l'Employeur, du Syndicat et de ses membres".

Politique du journal

En plus des nombreux articles concernant le recrutement du personnel, l'ancienneté, les clauses professionnelles, les heures de travail et le temps supplémentaire, les salaires et primes spéciales, etc. l'Employeur et le Syndicat se donnaient un code d'éthique tandis que M. Yves Gagnon, le président des Editions *Le Canada Français* Limitée, et M. Robert Paradis, le directeur général du journal définissaient la "Politique du journal".

Voici ce code d'éthique et la politique du journal suivis d'un commentaire rédigé par M. Renel Bouchard, l'actuel directeur de l'Information du *Canada Français*.

Un journal... une région

Depuis 1968, le journal est disponible dès le mercredi matin. Dans la plupart des foyers de la région de Saint-Jean et d'Iberville, c'est devenu une habitude de lire *Le Canada Français*. Et l'on entend des phrases telles que "As-tu acheté le *Canada*?" "Je vais regarder dans le *Canada*... pour voir..." "Oublie pas d'apporter le *Canada*...". Notre journal!

C'est probablement parce qu'il a toujours bien reflété la région qu'il remporta autant de prix. En 1972, on lui décernait pour la sixième fois en 10 ans, le grand prix national attribué au meilleur journal de l'année. Et à chaque automne, (ou presque) les lecteurs constatent avec plaisir que leur journal est toujours très bien coté. (Il était de nouveau choisi cette année le meilleur journal).

Depuis sa première édition de 1860, *Le Canada Français* a fait beaucoup de chemin. Son grand mérite fut (et c'est toujours le cas) d'être le témoin par excellence de la vie quotidienne du Haut-Richelieu. Mais, être témoin ne signifie pas qu'il faille demeurer passif. Souvent, il était l'animateur, l'agent déclencheur de gestes nouveaux suggérés par la révélation soudaine d'un patrimoine insoupçonné. Il est toujours aujourd'hui, une excellente tribune pour tous ceux qui agissent et qui forgent notre histoire régionale de demain; mais, il a aussi gardé sa parole qui lui confère une identité bien à lui.

Le Canada Français est l'un des plus anciens journaux du Québec, mais il est aussi l'un des plus alertes. Cent dix-sept ans c'est beaucoup, mais il a encore de nombreuses années d'activité devant lui compte tenu du chemin qui nous reste à franchir. Dans cette montée vers une pleine conscience culturelle et nationale, il est un allié précieux.

Les originaux et microfilms

Voici la liste des originaux et microfils du FRANCO-CANADIEN/LE CANADA FRANÇAIS que possède aujourd'hui Les Editions *Le Canada Français* Limitée.

Les originaux (en feuilles) se trouvent au Centre de documentation historique et généalogique de la Société historique de la vallée du Richelieu (S.H.V.R.) situé dans l'édifice de la Centrale catholique (180 rue Saint-Jacques, à Saint-Jean), et peuvent être consultés tous les jours de la semaine (du lundi au vendredi) de 10 heures le matin jusqu'à 16 heures l'après-midi.

Les microfilms sont disponibles sur rendez-vous seulement, au bureau du journal *LE CANADA FRANÇAIS* (84, rue Richelieu, à Saint-Jean).

ORIGINAUX

Du 1er juin 1860 (fondation) au 30 mai 1865.
Du 5 juin 1866 au 21 mai 1870.
Du 1er juin 1877 au 29 avril 1879.
Du 6 janvier 1906 au 31 décembre 1906.
Du 5 juin 1908 au 26 mai 1911.
Du 30 mai 1935 au 30 décembre 1937.
Du 2 juin 1938 au 16 mai 1940.
Du 1er juin 1950 au 30 novembre 1950.
Du 6 décembre 1951 au 25 novembre 1954.
Du 2 juin 1955 au 21 janvier 1960.
La série est complète à partir du 2 juin 1960 jusqu'à nos jours.

MICROFILMS

Du 1er juin 1860 (fondation) au 30 mai 1865.
Du 5 juin 1866 au 21 mai 1870.
Du 20 février 1872 au 28 janvier 1873 (série incomplète).
Du 1er juin 1877 au 29 avril 1879.
Du 5 janvier 1883 au 8 juillet 1904.
Du 6 janvier 1906 au 23 mai 1913.
La série est complète à partir du 31 mai 1918 jusqu'à nos jours.

Le journal possède aussi sur microfilms les numéros de deux hebdomadaires autrefois publiés à Saint-Jean: *L'ALLIANCE* (30 mars 1894 au 23 février 1894) et *LE COURRIER DE SAINT-JEAN* (1er mai 1894 au 5 mars 1909.)

Troisième époque 1958-1977

Code d'éthique

La liberté d'information et de presse repose essentiellement sur le droit du citoyen, comme individu et membre d'une collectivité, d'avoir accès à toutes les informations, faits et idées lui permettant d'obtenir une connaissance juste et adéquate de sa société, et de pouvoir librement exprimer ses idées et opinions.

De ce fait, la liberté de presse consiste fondamentalement dans la responsabilité conjointe des entreprises de presse et des journalistes d'assurer, dans la limite de leurs possibilités, l'exercice de ces droits.

Article I - Confiance du public

- 1.1 Le Canada Français recherche la confiance du public en s'efforçant continuellement d'obtenir et de publier une information exacte, complète, honnête et de bon goût;
- 1.2 Il doit s'efforcer de vérifier de son mieux tous les renseignements, ne pas omettre volontairement ou par négligence aucun fait essentiel et ne pas déformer délibérément les faits et idées qu'il rapporte;
- 1.3 Plus particulièrement, il évite d'escamoter les faits et idées qui peuvent lui déplaire; il indique clairement le degré de probabilité ainsi que la limite de ses démarches dans le cas d'informations douteuses ou incomplètes; il évite toute déformation des faits dans la publication de résumés ou la rédaction de titres;
- 1.4 Il permet au public d'identifier clairement ce qui relève de faits vérifiés et ce qui relève d'opinions;
- 1.5 Toute information fautive ou inexacte sera immédiatement rectifiée, volontairement et complètement.

Article II - Indépendance du journal

- 2.1 Le Canada Français considère essentiel d'assurer et de préserver son indépendance et s'assurera que les informations et commentaires publiés seront exempts de pressions internes et externes et ne seront pas influencés par ces dernières;
- 2.2 Dans la rédaction et le choix des informations, aucun fait ne sera exagéré ou intentionnellement omis dans l'intérêt d'une personne, d'une institu-

tion ou d'un groupe, ou en raison de préjugés politiques;

- 2.3 Il évitera toute forme de compromission, n'acceptera aucun cadeau, aucune prime ou faveur risquant d'aliéner sa liberté et d'amener ses collaborateurs à violer l'éthique professionnelle;

Article III - Dignité professionnelle

- 3.1 Le Canada Français considère que la responsabilité de presse doit s'exercer dans la dignité et respectera en conséquence le droit de la personne de protéger sa réputation et sa dignité, notamment en évitant de publier des informations qui violent l'intimité de la vie privée, sauf si l'intérêt public l'exige impérieusement.
- 3.2 Il tiendra compte du fait qu'une personne suspectée, arrêtée ou accusée est présumée innocente; il évitera de compromettre la réhabilitation des condamnés; il protégera les victimes et enfin favorisera l'indépendance judiciaire en évitant de soulever l'indignation du public;
- 3.3 Il respectera les engagements pris et particulièrement le secret professionnel; dans la recherche des informations, il agira correctement à l'égard des personnes, institutions et groupes avec lesquels il entrera en contact; il rejettera l'utilisation d'abus de confiance, de subornation, de chantage ou autres procédés malhonnêtes;
- 3.4 Il évitera d'accentuer le caractère sensationnel des informations, plus particulièrement celles à caractère morbide ou trivial;
- 3.5 Il évitera tout plagiat et mentionnera la source d'informations ou de textes provenant d'autres média d'informations;

Article IV - Responsabilité

- 4.1 Le Canada Français estime qu'il a la responsabilité de surveiller la qualité des institutions publiques et que cette responsabilité est prioritaire;
- 4.2 Il doit, par ailleurs, assumer la responsabilité de ce qu'il publie dans le journal;
- 4.3 Il détermine sa politique éditoriale mais ne peut obliger aucun éditorialiste à écrire à l'encontre de sa conscience;
- 4.4 Il s'engage à n'exercer aucune représaille à l'endroit de ses journalistes pour la publication d'informations d'intérêt public conformes à la vérité ou publiés de bonne foi selon les normes de pratique professionnelle.

Politique du journal

LE CANADA FRANÇAIS est un hebdomadaire d'informations générales à caractère régional, couvrant plus particulièrement la région désignée sous le nom de "HAUT-RICHELIEU".

Par son caractère régional, il accorde une priorité particulière aux informations provenant de la région ainsi qu'aux informations provenant de l'extérieur mais pouvant intéresser la région. Il constitue donc un moyen d'information privilégié pour les citoyens de la région et s'inscrit dans une perspective de complémentarité face aux media possédant une plus vaste audience ou présentant une information spécialisée.

Par son caractère de journal d'informations générales, il doit s'intéresser à tous les milieux: des plus jeunes aux plus âgés; des ruraux aux urbains; des économiquement démunis aux privilégiés; aux femmes et aux hommes. Il doit également couvrir le plus large éventail des intérêts, qu'ils soient d'ordre utilitaire, social, culturel, sportif, politique ou autre. Dans cette optique, le contenu du journal doit donc être complet, varié, équilibré et d'intérêt général pour tous ses lecteurs.

LE CANADA FRANÇAIS se veut un journal socialement responsable; il doit donc traduire non seulement les préoccupations de tous les milieux, mais il doit être un agent dynamique dans son milieu. En plus des informations en provenance des sources traditionnelles les plus variées, il entend présenter des enquêtes, des dossiers, des analyses permettant aux citoyens de mieux saisir la réalité de la société pour laquelle ils vivent afin qu'ils puissent, en toute connaissance de cause, intervenir pour adapter les institutions à leurs besoins et à leur idéal.

Cette responsabilité comporte de grandes exigences: en premier lieu, une honnêteté professionnelle inattaquable: honnêteté matérielle, mais avant tout honnêteté intellectuelle dans ses opérations d'information aussi bien que dans ses opérations commerciales. C'est pourquoi LE CANADA FRANÇAIS a adopté et entend respecter intégralement le Code d'éthique professionnelle de la presse et celui de la publicité.

En second lieu, cette responsabilité exige un grand respect des hommes et des institutions: respect de ses lecteurs, de ce qu'ils sont et de leurs droits, de leurs besoins et de leurs aspirations, mais surtout de leur dignité; respect de ses sources d'information,

du secret professionnel; respect des institutions et de leur fonction sociale avouée. Dans ses débats, car il y a nécessairement débat à certains moments, le journal pourra s'attaquer à des actes, à des pensées, à des idéologies, mais jamais à des hommes comme hommes.

Cette responsabilité exige enfin une grande sensibilité, un sens de l'humain très poussé, en même temps qu'un détachement professionnel qui accorde priorité aux intérêts collectifs. C'est là que réside le quasi-impossible défi du journalisme, celui de percevoir l'homme et la société d'un même coup d'oeil et d'y trouver un équilibre.

LE CANADA FRANÇAIS se veut également un véhicule de communication. Non pas un véhicule de transmission par lequel les puissants parlent au peuple, les privilégiés parlent aux démunis, les dirigeants aux dirigés, mais un véhicule permettant aux uns et aux autres d'échanger, de communiquer et même de se combattre au besoin. Nous ne voulons pas qu'il y ait de petits et de grands lecteurs, de petits et de grands annonceurs, mais plutôt que les droits de chacun, à l'intérieur de normes établies, soient reconnus et respectés.

Enfin, LE CANADA FRANÇAIS, autant se veut-il indépendant, autant ne veut-il prétendre à la neutralité. Il se veut un journal engagé à servir ce qu'il croit honnêtement être les meilleurs intérêts du milieu. Et le premier engagement consiste précisément à respecter ses lecteurs en leur présentant toute l'information nécessaire à un jugement éclairé sur les événements, les institutions et les hommes, et à respecter ce jugement. Mais le journal ne craindra jamais de prendre position, une fois l'information adéquatement présentée, lorsqu'il considérera que les intérêts supérieurs du milieu exigent un engagement formel. Mais la plus élémentaire honnêteté exige que ces prises de position soient clairement identifiées.

Mais pour que cette politique soit autre chose que des mots, il est nécessaire que s'établisse une communication permanente entre le lecteur et le journal. C'est en ce sens que l'on a pu dire que "les gens ont les journaux qu'ils méritent". La première responsabilité provient du journal lui-même qui doit être en permanence à l'écoute de tous les milieux, qui ne doit pas se contenter de diffuser mais de pénétrer et d'écouter. Mais il y a également la responsabilité du citoyen, du lecteur de s'exprimer, de réclamer de son journal qu'il réponde à ses besoins, à ses préoccupations et à son idéal. Ce n'est que par cette interaction que LE CANADA FRANÇAIS sera véritablement un service public au service du public.

Yves GAGNON Robert PARADIS

Troisième époque
1958-1977

LE CANADA FRANÇAIS

SAINT-JEAN HAUT-RICHELIEU



118e ANNEE NO 25

SAINT-JEAN LE MERCREDI 30 NOVEMBRE 1977

224 PAGES 35¢



Renel Bouchard

Affirmer la liberté

Dans notre société, comme dans celles qui nous entourent, la liberté a ceci de particulier que, plus souvent qu'autrement, on tente d'abord de se l'approprier pour soi sans avoir un égal souci de la garantir à autrui. Et c'est là que prennent leur signification nombre de conflits sociaux, autant à l'échelle nationale que dans notre région, puisque l'accroissement du pouvoir entraînera normalement un contrôle plus grand de la liberté des autres.

Chez nous, le pouvoir, et en somme la liberté, appartient en principe à l'ensemble des citoyens comme à chacun d'entre eux. Mais pour que chacun puisse continuer d'exercer ce pouvoir et qu'il soit en mesure de le préserver, il doit, quotidiennement, se tenir bien informé de ce qui se passe autour de lui. Celui qui ne sait rien laisse obligatoirement aux autres le soin de diriger la destinée sociale.

Le rôle de notre journal dans la région est précisément d'assurer, avec responsabilité et à la mesure de ses moyens, cette nécessaire information, indépendamment des intérêts financiers ou politiques quels qu'ils soient.

Nous avons choisi au premier chef de nous limiter à informer la population régionale de ce qui se passe ici. C'est que nous croyons que les premiers pouvoirs des citoyens doivent contrôler et sur lesquels ils doivent exercer leur droit de regard sont ceux le plus près d'eux, dans leurs syndicats, leurs associations, leurs commissions scolaires, leurs conseils municipaux, leurs hôpitaux, entre autres. C'est aussi en se regardant vivre collectivement, que la population régionale sera le mieux en mesure de juger ce dont elle a le plus besoin.

C'est pour que la population régionale puisse garantir au mieux sa vie démocratique et sa liberté que notre journal a choisi de l'informer le plus complète-

ment possible de ce qui se passe ici. Et c'est dans le plus grand respect de cette liberté collective qu'il veut exercer cette fonction sociale absolument nécessaire chez nous.

C'est pourquoi nous avons souscrit à un code d'éthique dont vous pouvez d'ailleurs prendre connaissance dans ces pages, après avoir adopté une politique d'information qui est en quelque sorte une définition de notre vocation. Nous voulons publier des informations exactes, complètes, honnêtes, de bon goût ou sont exposés sans être déformés les faits essentiels, indépendamment du point de vue des journalistes et du journal ou des pressions qui peuvent être faites sur nous. Nous voulons également exécuter cet exigeant devoir dans le respect de la dignité des individus, de leur réputation et de leur vie privée. Enfin le journal veut garantir la confiance que le public met en lui en assumant le respect du secret professionnel des journalistes, même s'il n'est pas encore reconnu par une loi.

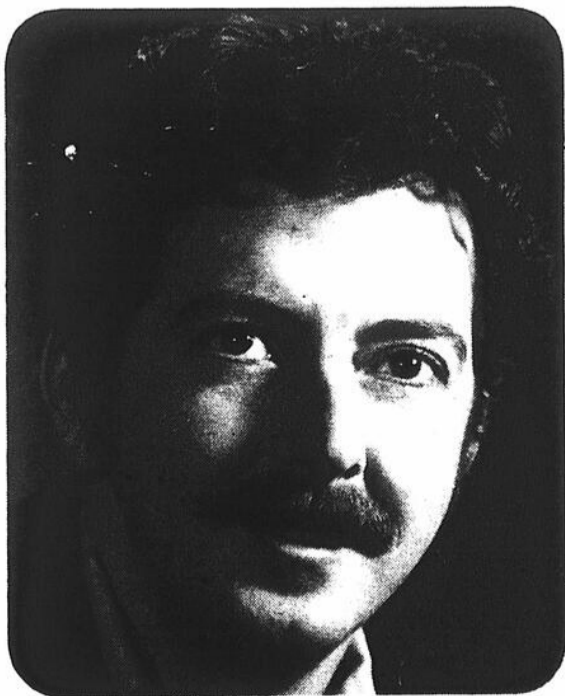
Le public a le droit d'être informé de ce qui le concerne et jamais nous ne nous montrerons complaisants envers quelle que cachotterie que ce soit qui s'exerce nécessairement au profit du pouvoir d'un individu ou d'un groupe. On voit éloquentement ou même l'absence de contrôle public sur un organisme qui doit rendre des comptes, avec les révélations quotidiennes sur les agissements illégaux de cette prétendue police de la dignité qu'est la gendarmerie royale.

Notre société est fondée sur un équilibre de forces et de pouvoirs qui a besoin pour se maintenir que les citoyens soient le mieux informés possible. Pour ce faire, la presse a besoin d'être toujours maintenue au-dessus de tout soupçon en obtenant la confiance la plus large possible de son public. Et c'est à cela que s'emploie LE CANADA FRANÇAIS dans la région du Haut-Richelieu, pour affirmer la liberté de tous les citoyens.

Renel BOUCHARD,
Directeur de l'information.

Hier pour demain

Au fil des années, d'un organe politique à un organe d'information, LE CANADA FRANÇAIS est devenu une institution bien ancrée dans nos moeurs régionaux. Tellement bien qu'il suffit d'un retard dans la livraison des copies, le mercredi matin, pour déclencher immédiatement une avalanche d'appels téléphoniques.



Robert Paradis

Cette "mission", quoique fort emballante, entraîne avec elle des obligations qui pèsent parfois lourdement sur les épaules de ceux qui en sont les artisans. Même si cela paraît impossible, il faut prendre très à coeur un travail qu'il faut uniquement faire par raison.

Durant la décennie de 1970, LE CANADA FRANÇAIS a atteint, pour la première fois de son histoire, une stabilité financière. Légèrement ébranlée par le projet "LONGUEUIL" (création d'une autre section du journal pour la région de LONGUEUIL), le journal, devenu une entreprise, se replaçait sur la route de l'équilibre financier.

Certains de nos lecteurs, sans doute nostalgiques, se remémorent avec regret l'époque où le journal se fabriquait avec beaucoup plus d'émotivité. Il n'y a pas si longtemps encore, à l'époque du "missionnariat", il n'était pas rare qu'un employé effectue une semaine de travail de 60 heures; il n'était pas impossible, non plus, qu'un journaliste y travaille pendant une période continue de 28 jours, soirées comprises.

Aujourd'hui, avouons-le, les temps ont bien changé. Avec le retour à une stabilité financière, la décence dans les obligations du travail s'est rétablie. Elle a toutefois apportée avec elle l'arrivée d'une nouvelle entreprise avec tous ses engrenages, ses avantages et ses contraintes.

Présentement, il n'est plus possible de revivre ces temps lointains. Il faut, comme on dit, "s'adapter". Pour cela, il faut investir en temps, en hommes, en argent. Il faut se regrouper; il faut fusionner!

La présente édition est maintenant imprimée sur notre nouvelle presse rotative, une HARRIS 845, d'une capacité de 80 pages tabloid à la fois, roulant à une vitesse possible de 50,000 copies à l'heure. Eh! oui, les temps ont changé!

Cette nouvelle presse devrait mieux répondre à nos besoins concernant l'impression de notre jour-

nal. Cela réglé, il nous faut déjà penser à doter nos ateliers graphiques de nouvelles machines à composer. Nos vieilles "FRIDEN" sont démodées et ne donnent plus le rendement et la qualité espérés.

Mais, un seul journal pour défrayer le coût d'un tel atelier, ce n'est pas suffisant. Il nous faut donc penser en terme de fusion. D'où l'achat du journal LE RICHELIEU qui devrait aider à l'amélioration de nos ateliers et, vice-versa, profiter des services généraux de l'entreprise.

Mais, ce ne sera pas encore suffisant. Les experts que nous avons engagés mentionnent que le coût des machines modernes nous obligent à produire plus de pages par semaine. Plus de pages pour de meilleures machines, et de meilleures machines parce qu'il y a plus de pages. C'est l'éternel recommencement. L'histoire de la saucisse, quoi!

Nous vivons dans un monde de communications. Nous plus que les autres. Donc, il nous faut vivre plus vite que les autres. En d'autres termes, nous sommes rarement au présent. Le journaliste sait déjà cela puisqu'il vous parle du passé... ou de l'avenir, et cela en écrivant hier pour demain.

J'ai connu l'époque où l'on ne payait pas les journalistes, parce que, disait-on, "un journaliste intelligent sait comment se faire de l'argent". Les journalistes honnêtes y connaissaient alors la misère. Puis, l'arrivée des Jean-Louis Gagnon, Gérard Pelletier, et disons-le, des Yves Gagnon, a permis de redorer le blason et de retrouver ce virus qui permet à celui qui l'attrape de chercher continuellement à atteindre le haut degré d'éthique professionnelle souhaité.

Maintenant, le métier est devenu une profession. Celle-ci, quoique plus sophistiquée, demeure toujours aussi emballante. Ceux qui vivent de cette profession vous diront qu'elle est sûrement la plus accablante, mais aussi la plus prenante.

Ce qui est le plus triste, c'est cette tour d'ivoire dans laquelle les gens, et même notre entourage immédiat, nous placent. C'est un isolement très lourd à porter, parfois. Les "amis" qui demeurent nos amis en n'exigeant pas de faveurs en retour demeurent fort rares.

Que l'on dise du travail que l'on fait qu'il s'agit d'un métier ou d'une profession, il reste que ce travail, fait entouré de gens, fait place à l'isolement. Peut-être doit-il en être ainsi?

Robert PARADIS Directeur général



Lionel Fortin

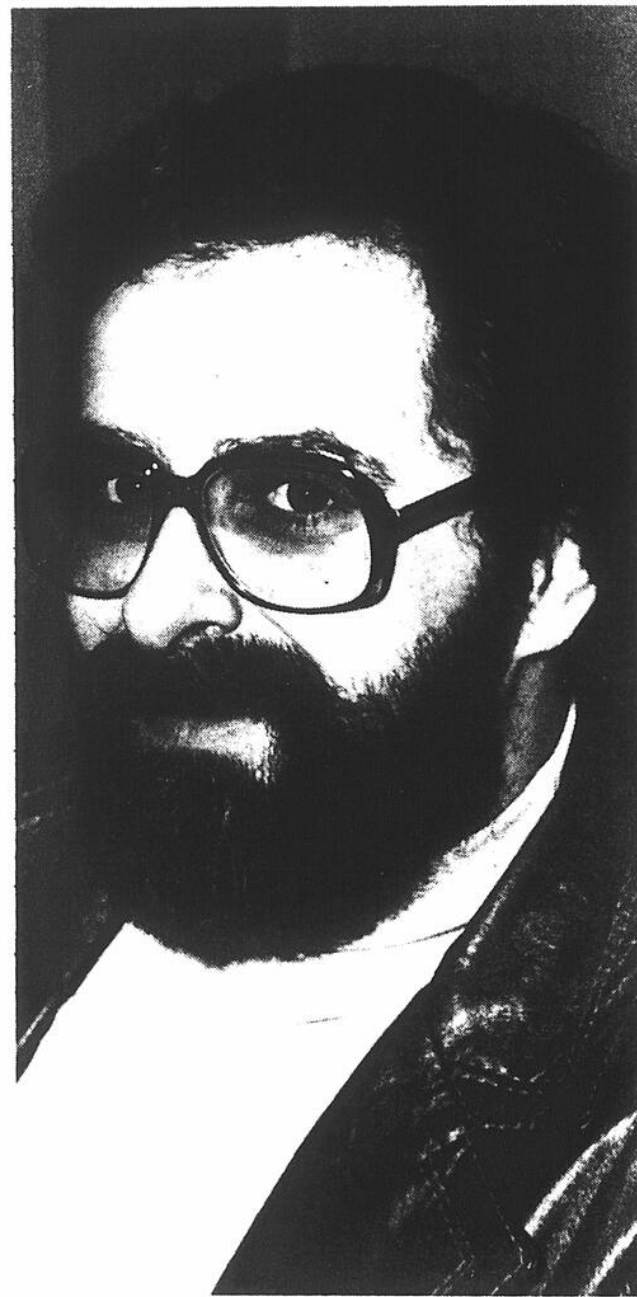
117 ans, ça se souligne!

Recherches:	Lionel Fortin
Rédaction:	Annie Mercier
Supervision:	Gilles Gemme
Dactylographie:	Richard Lafontaine
Photographie:	Pauline Fortier
Conception graphique et montage:	Jacques Paul
Composition:	Nicole Houle
Titres:	Louise Bouchard
Caméra:	Manon Gosselin
	René Lebeau
	Jeannette Bédard

Traiter de l'histoire d'un journal qui projette ses racines aussi loin dans le temps passé que LE CANADA FRANCAIS, pose certains problèmes d'organisation et de structure.

En cent dix-sept ans, ce journal a pu voir la création des frontières du Québec et, surtout, s'est mêlé intimement aux discussions et aux déchirements qui l'ont mené jusqu'à aujourd'hui. Ce journal a la mémoire des événements et des hommes cependant, avec le recul, ceux qui écrivent son histoire doivent ressortir les temps forts de son existence afin de lui rendre justice.

C'est ainsi que nous avons divisé l'histoire du CANADA FRANCAIS en trois périodes, chacune marquée par les hommes qui le dirigèrent tour à tour. Cette façon de procéder permet de dégager, dans le cahier spécial que nous vous suggérons cette semaine, des points de repère favorisant une meilleure conception de l'évolution du journal. En attendant que d'autres valeureux historiens s'attardent, un autre long été peut-être, sur les idées, les options politiques, la vie sociale, sportive et culturelle des gens d'ici véhiculées par le même organe d'information depuis tant d'années...



Gilles Gemme

Merci au

Canada-français

Depuis cent dix-sept ans, par son contenu rédactionnel, par ses éditoriaux, le Canada Français a contribué à faire les événements, à les provoquer même! En d'autres occasions, il a été le reflet, le miroir des faits et gestes de notre communauté.

Ce rôle à la fois actif et passif lui a permis d'assurer sa survie, de consolider son emprise sur nos vies quotidiennes, laissant à tous et chacun la liberté de s'exprimer librement. Le Canada Français a servi de trait d'union, d'intermédiaire. Voilà son plus grand mérite!

Nous devons l'en remercier et souhaiter qu'il puisse continuer la noble tâche qu'il accomplit toutes les semaines.

USINE DE TISSAGE RICHELIEU

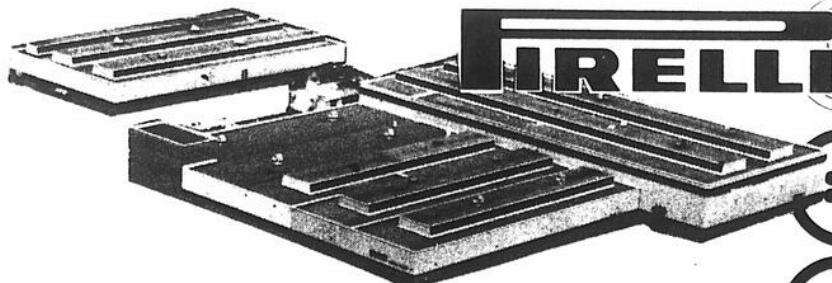
dominion textile limited
limitée

Case Postale 6250
Montréal, Québec
H3C 3L1
(514) 937-5711

Le Canada Français 1860-1977

Comme elle fêtera le 25e anniversaire de son existence à Saint-Jean l'an prochain, la société Pirelli est heureuse d'offrir ses meilleurs vœux au journal "le Canada Français", à l'occasion de sa 117e année de parution.

Une telle fidélité à la population de Saint-Jean témoigne d'une grande confiance dans les perspectives d'avenir de notre communauté.



1953 - 1977





148 - 150 RICHELIEU TÉL: 346-6865
167 CHAMPLAIN SAINT-JEAN,
MONT 658-2252

QUINCAILLERIE -
MERCERIE
SPORT - CADEAUX

101 ANS À VOTRE SERVICE

AU DÉPARTEMENT DES SPORTS CETTE SEMAINE

Venez visiter notre département de ski nous avons des exclusivités pour vous

ENSEMBLE **SKI** DE FOND

LE ROSSIGNOL "ROSSIGNOL"

SKIS ROSSIGNOL
BOTTINES MUNARI DAVOS
BÂTONS NOON FIBERGLASS (FIBRE DE VERRE)
FIXATIONS VILLON
Rég.: \$178.24

SPÉCIAL \$142.95

ENSEMBLE **SKI** DE FOND

LE PLENK

SKIS PLENK (modèle Superglass) EN FIBRE DE VERRE
BÂTONS MOON FIBRE DE VERRE
BOTTINES MUNARI VIKING DOUBLES
MOUTON
FIXATIONS VILLON
SKIS GARANTIS 2 SAISONS
Rég.: \$160.24

SPÉCIAL \$129.95

ENSEMBLE **SKI** DE FOND

BENNER RACER

SKIS BENNER RACER
BOTTINES BENNER #602
BÂTONS NOON FIBRE DE VERRE
FIXATIONS VILLON
Rég.: \$155.24

SPÉCIAL \$129.95

ENSEMBLE **SKI** DE FOND

"BENNER 219"

SKIS BENNER 219
BOTTINES BENNER #602
BÂTONS BENNER
FIXATIONS VILLON
Rég.: \$143.28

SPÉCIAL \$115.95

ENSEMBLE **SKI** DE FOND

BENNER 308S

SKIS BENNER 308S
BOTTINES BENNER #601
BÂTONS BENNER
FIXATIONS VILLON
Rég.: \$135.78

SPÉCIAL \$109.95

ENSEMBLE **SKI** DE FOND

BENNER 208 et 211S

SKIS BENNER 208 OU 211S
BOTTINES BENNER #601
BÂTONS BENNER
FIXATIONS VILLON
Rég.: \$127.28

SPÉCIAL \$104.95

ENSEMBLE **SKI** DE FOND

L'ÉQUIPE FIBER

SKIS EQUIPE FIBER
BOTTINES SKILOM
BÂTONS NOON TONKIN
FIXATIONS ALPRIMA
Rég.: \$117.52

SPÉCIAL \$94.95

ENSEMBLE **SKI** DE FOND

L'OLYMPIA

SKIS OLYMPIA LL4000
BOTTINES SKILOM
BÂTONS TONKIN
HARNAIS ALPRIMA
FIXATIONS ALPRIMA
Rég.: \$91.98

SPÉCIAL \$74.95

NOUS AVONS TOUS LES ACCESSOIRES EN MAGASIN
POUR TOUTE LA FAMILLE

VÊTEMENTS DE **SKI** \$59.95



TUQUES



GANTS



LUNETTES

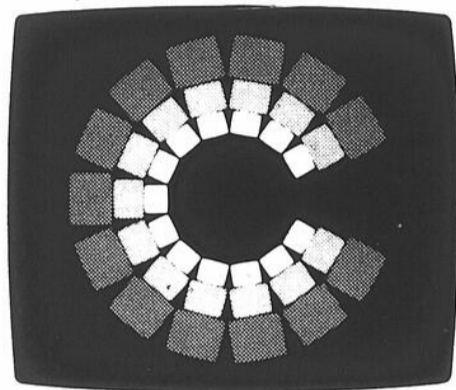


CIRE - DÉFARDEUR - SPATULE - BAS CHANDAIL ETC.



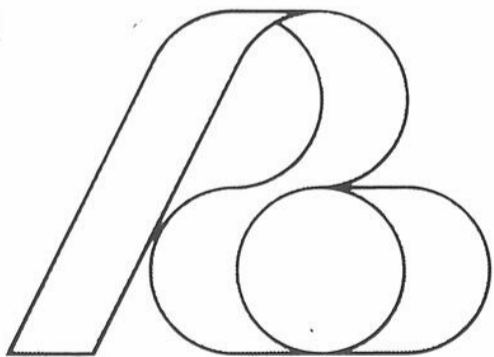
BOTTINES

Hommage de



**Câblovision
Haut Richelieu
Ltée**

**Recherchez
ce nouveau
symbole de qualité**



**AMEUBLEMENT
PHILIPPE OUELLET INC.**

27, SAINT-CHARLES, SAINT-JEAN.
347-8344. MONTRÉAL: 458-0408

**Hommage
à votre hebdomadaire**

LE CANADA FRANÇAIS



Votre spécialiste en chauffage électrique



JEAN-MARIE FILLION

ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN

REPARATION DE TOUS GENRE

283 Talon Saint-Luc, Qué.

Tel: 348-3343

Hommage au
Canada-
Français
pour ses
117 ans!

Sears

**LE GARAGE DELORME
DE SAINTE-BRIGIDE**

*est fier de rendre
hommage à l'hebdomadaire
"Le Canada Français"
pour ses 117 ans de loyaux
services et de
réalisations éminentes
dans le domaine
journalistique.*

VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER

**GARAGE DELORME
& FILS INC.**

**33 RUE PRINCIPALE,
SAINTE-BRIGIDE
TÉL.: 348-0411**



*Hommage au
Canada-Français*

ROLLAND VIAU

VOTRE AGENT MOLSON



**A
L'ENSEIGNE
DU
QUÉBEC**

1855-1977

**CANADA
PERMANENT**

**Deux entreprises
qui n'ont cessé de
croître au fil des
ans!**

1860-1977

**LE CANADA
FRANCAIS**

LE CANADA FRANÇAIS

Et LE FRANCO-CANADIEN

SECTION MAGAZINE

ol. 2 — No 34

SAINT-JEAN MERCREDI 30 NOVEMBRE 1938

Rédigé en collaboration

Achat Chez Nous

Est-il plus nuisible la belle époque... Des prix qui nous rappellent

par Edmond Turcotte

Une grande héroïne française, Madame Roland, condamnée à mort pendant la Révolution s'écria au pied de l'échafaud: "O Liberté, que de crimes on commet en ton nom!"

SI Madame Roland resuscitait aujourd'hui, elle pourrait dire du patriotisme ce qu'elle

Manteaux sport d'hiver

A PARTIR DE

\$ 42.95

roux des patriotes sincères, disons alors avec le grand ministre de Napoléon, le prince de Talleyrand: "C'est pis qu'un crime, c'est une faute."

Une faute dont nous, Canadiens français, sommes les premiers à souffrir — et

Une doctrine absurde

L'Achat, une doctrine commencée par une doctrine qui raisonnent bonnes ou mal, les appels à la doctrine qui est scientifique.

Qu'est-ce au juste, que l'Achat

les Canadiens d'autre origine que lorsqu'on est absolument incapable de faire autrement.

Ceux qui proposent cette ligne de conduite, nous rappellent par

on, ce r pa- de le même

ussions-nous pour cela acheter plus

M. Hitler et "la bonne margarine de chez nous"

Ceux qui préconisent de bonne foi l'"Achat Chez Nous" commettent la même erreur que M. Hitler lors-

Pardessus et paletots trois-quarts

(car coat)

A PARTIR DE

\$ 57.95

reux consommateur sans défense à payer ses marchandises plus cher qu'il ne devrait s'il était libre d'acheter où il veut. Absurde parce qu'un système où le producteur pas-

Complets

à partir de

Tout laine
laine-polyester
100% polyester

\$ 85.00

Donc, en deux mots comme en mille, le consommateur vient avant le producteur, et le consommateur doit être le point de départ de toute saine doctrine économique. Il est un seul cas où la "protection" est légitime: c'est lorsqu'il s'agit d'une industrie qui est faible seulement parce qu'elle cherche à naître, et dont on a des raisons sérieuses de penser qu'en lui aidant à faire ses premiers pas, elle sera plus tard ca-

Imperméables

à partir de

Polyester et coton
100% coton peigné

\$ 31.95

tarcique, c'est un pays qui a la prétention de se passer complètement de l'étranger pour tout ce dont il a besoin. C'est une folie, mais ce n'est pas une

Pourqu de chez

Par e: pays est

des oranges. Nous faisons venir nos oranges de la Californie, de la Floride ou de tel ou tel autre pays se-

nissent chez nous à bien meilleur marché que chez eux. Et tout le monde, eux et nous, est heureux.

Pourtant, si nous étions assez fous de vouloir vivre en "autarcie", c'est-à-dire de vivre sur nous-mêmes sans rien demander à l'étranger, nous pourrions bien, nous aussi, pratiquer la culture des oranges. Ce serait facile. Il suffirait de bâtir des serres-chaudes assez grandes et as-

Vestes de cuir

Véritable cuir
Cabretta

à partir de

\$ 100.00

nous. Vive l'achat chez nous!"

Et les Californiens, voyant que nous n'achetons plus leurs oranges, essaieraient de se passer de notre papier. Ils finiraient par inventer un nouveau procédé pour fabriquer du papier avec des écorces d'orange. Il est vrai que cela donnerait un papier à l'air sale et jaunâtre, et

Vestons

à partir de

Laine et polyester
croisés
non croisés

\$ 55.00

Le grand danger de l'"Achat Chez Nous" pour une minorité

Dans la province de Québec, le principe ruineux de l'autarcie, ap-

Gros Monsieur

PROFITEZ D'UN
RABAIS DE

15%

SUR TOUTE NOTRE
MARCHANDISE DE
GRANDEURS 48-50-52

Canadiens circulent normalement d'un bout à l'autre du pays. Savons-nous? Cela veut économique nous sommes minorité, à ce qui n'est ut pas faire en plus, une minorité économique ne peut même pas prospérer si elle encourt l'animosité de la majorité en prenant à

151 A RUE RICHELIEU SAINT-JEAN